

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	I
LISTE DES FIGURES	II
LISTE DES ANNEXES	III
GLOSSAIRE	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
REMERCIEMENTS	VIII
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I. CONTRIBUTION DES TC/HIMO EFFECTUES PAR L'UNITE PSN DE L'ONN A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES RURAUX	2
CHAPITRE I. LA PSN ET SES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE.....	2
Section 1. <i>Présentation générale de la PSN/ONN.....</i>	2
1.1 L'ONN.....	3
1.2 Le PNNC SEECALINE ou Programme National de Nutrition Communautaire SEECALINE.....	7
Section 2. <i>Les activités de la PSN dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire.....</i>	8
2.1 La préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles.....	8
2.2 La sécurité alimentaire des ménages (SAM).....	10
CHAPITRE II. L'APPROCHE HIMO : UN OUTIL STRATEGIQUE POUR LA PSN/ONN DANS LE CADRE DE LA SAM	20
Section 1. <i>Généralités sur l'approche HIMO</i>	20
1.1 Définition de l'approche HIMO.....	20
1.2 Pourquoi l'approche HIMO ?.....	21
1.3 Classification des projets HIMO selon leur objectif	27
1.4 Les institutions et organisations non gouvernementales pratiquant les HIMO PS à Madagascar.....	29
Section 2. <i>Les TC/HIMO de la PSN</i>	33
2.1 Présentation des TC/HIMO.....	33
2.2 Les TC/HIMO dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ruraux.....	37
2.3 Les réalisations de la PSN en matière de TC/HIMO.....	39
PARTIE II. ANALYSE DES IMPACTS DES TC/HIMO SUR LA POPULATION CIBLE	43
CHAPITRE I. LES CARACTERISTIQUES DE LA PAUVRETE DES MENAGES BENEFICIAIRES	43
Section 1. <i>Pauvreté rurale et insécurité alimentaire</i>	43
1.1 Caractéristiques générales de la pauvreté rurale à Madagascar.....	44
1.2 Etat des lieux dans les communes où l'étude a été effectuée.....	47
Section 2. <i>Analyse des données sur les caractéristiques de la pauvreté de la population cible</i>	50
2.1 Le statut dans le ménage.....	51
2.2 Le taux d'activité et le responsable de la gestion du budget au sein du ménage.....	51
2.3 La taille des ménages.....	52
2.4 Le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage.....	52
2.5 La catégorie socio-économique.....	53
2.6 L'activité principale rémunératrice	56
2.7 Le type de culture et/ou d'élevage pratiqué et la possession de facteurs de production.....	58
2.8 La possession de terrains.....	62
2.9 La principale affectation des revenus.....	64
CHAPITRE II. ANALYSE DES IMPACTS DES REVENUS ISSUS DES TC/HIMO SUR LES BENEFICIAIRES	66
Section 1. <i>Les résultats de l'enquête sur l'affectation des revenus HIMO au sein des ménages bénéficiaires</i>	66
1.1 Présentation du questionnaire et de l'échantillon.....	66
1.2 Présentation des résultats.....	67
Section 2. <i>Le problème d'emploi : un obstacle important à l'amélioration du niveau de vie des paysans et source d'insécurité alimentaire</i>	71
2.1 Le développement local et la création d'emplois	73
2.2 Les limites des TC/HIMO en matière de création d'emplois et de revenus pour les ménages démunis et vulnérables.....	76
2.3 Les suggestions concernant l'amélioration des TC/HIMO pour une sécurisation alimentaire	78
CONCLUSION.....	83

Liste des tableaux

Tableau n°1. La PNN et ses objectifs pour 2015	4
Tableau n°2. Les composantes principales de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique	13
Tableau n°3. Les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire des ménages selon ses dimensions.....	15
Tableau n°4. Les projets HIMO à Madagascar entre 1990 et 1995	23
Tableau n°5. Impacts macroéconomiques des projets HIMO à Madagascar en 1995 (en milliards de Fmg)	25
Tableau n°6. Statistiques des coûts et de la main d'oeuvre TC/HIMO en 2007	36
Tableau n°7. Statistiques des TC/HIMO par régions en 2007	40
Tableau n°8. Réalisations de la PSN dans la région Analamanga pour le premier semestre 2008	41
Tableau n°9 Répartition des individus selon leur statut dans le ménage	51
Tableau n°10 Répartition de la responsabilité du budget familial selon le statut dans le ménage	52
Tableau n°11 Effectif des enfants de moins de 5 ans au sein d'un ménage	53
Tableau n°12 Classification des catégories socio-économiques selon le statut dans le ménage	55
Tableau n°13 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon la catégorie socio-économique	57
Tableau n°14 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon le statut dans le ménage	57
Tableau n°15 Tableau de fréquences concernant le type de culture	59
Tableau n°16 Tableau de fréquences concernant le type d'élevage	60
Tableau n°17 Tableau de fréquences concernant les facteurs de production.....	61
Tableau n°18 Répartition de la possession de terrains selon l'activité principale et selon le mode de faire-valoir des terrains	64
Tableau n°19 Répartition en pourcentage des individus selon l'affectation principale de leur revenu	64
Tableau n°20 Réponses obtenues concernant l'affectation du revenu HIMO par les bénéficiaires	69
Tableau n°21 Premières priorités de développement selon l'opinion des individus	72

Liste des figures

Figure n°1. L'ONN et ses branches opérationnelles	7
Figure n°2. Les causes de la malnutrition	17
Figure n°3. Schéma illustrant les résultats attendus des TC/HIMO.....	38
Figure n°4 Schéma expliquant les mécanismes de pauvreté en milieu rural malgache	45
Figure n°5 Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique	54
Figure n°6 Illustration de la répartition par statut de la CSE	56
Figure n°7 Illustration de la répartition de l'activité principale selon le statut dans le ménage	58
Figure n°8 Schéma de fréquences du type de culture pratiqué	59
Figure n°9 Schéma de fréquence du type d'élevage pratiqué.....	60
Figure n°10 Schéma illustrant les facteurs de production que possède un ménage.....	62
Figure n°11 Répartition du mode de faire-valoir	63
Figure n°12 Histogramme montrant le pourcentage des individus selon leur première priorité de dépenses.....	65
Figure n°13 Figure montrant les réponses sur l'affectation principale des revenus HIMO en pourcentage	69
Figure n°14 Pourcentage de bénéficiaires possédant encore de l'épargne 4 jours après le paiement de la première tranche de salaire	70
Figure n°15 Effectif des individus selon le montant de leur épargne	71
Figure n°16 Graphique montrant la priorité de développement selon les bénéficiaires	72



Liste des annexes

Annexe 1 : Organigramme validé de l'Office National de Nutrition montrant les relations hiérarchiques

Annexe 2 : Mode de calcul des besoins caloriques journaliers

Annexe 3 : Arbre des problèmes dans le milieu rural

Annexe 4 : Canevas du questionnaire de la première enquête

Annexe 5 : Canevas du questionnaire de la deuxième enquête

Annexe 6 : Cadre logique sur lequel repose les activités HIMO de la PSN

Annexe 7 : La stratégie « Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages » (SAM) dans le cadre du Plan national pour la nutrition (PNAN 2005-2009)

Glossaire

Autosuffisance alimentaire : situation où la disponibilité alimentaire nationale est entièrement satisfaite par la production domestique.

Caisses communautaires : propriété de la communauté, ce sont des coopératives ou associations mutualistes d'épargne et de crédit visant le marché local.

Développement local : œuvre de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie de la population résidant dans un espace déterminé, sur les plans institutionnel, géographique ou culturel (selon le PNUD).

Emaciation : existe quand un enfant est trop petit pour son poids, indicateur reflétant la situation nutritionnelle du moment.

Emploi : se différenciant du travail qui est constitué de la force productive, l'emploi est l'activité même qu'exerce un individu pour obtenir un revenu.

Fermage : mode de faire-valoir dans lequel les parcelles sont exploitées contre une redevance fixe généralement monétaire.

Insécurité alimentaire : situation caractérisée par le fait que la population manque de calories car elle n'a pas accès à une quantité suffisante d'aliments sans danger et nutritifs.

Insécurité alimentaire chronique : situation où un individu ou un ménage court continuellement le risque de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires ou à ceux de sa famille.

Insécurité alimentaire transitoire ou temporaire : situation où il y a diminution temporaire de la sécurité dans l'accès aux produits alimentaires.

Insuffisance pondérale : existe quand un enfant a un poids faible par rapport à son âge, indicateur pouvant rendre compte aussi bien les effets d'une malnutrition chronique que la malnutrition du moment.

Main d'œuvre : ce sont les travailleurs ou « bénéficiaires » au sein des TC/HIMO.

Malnutrition : déséquilibre des apports alimentaires pouvant être l'excès ou l'insuffisance de ces apports (carences plus ou moins importantes de certains micronutriments essentiels).

Métagage : mode de faire-valoir dans lequel les parcelles sont exploitées contre une redevance variable suivant la récolte, généralement en nature.

Microfinance : système qui consiste à la mise en place des financements spécifiques, à savoir les microcrédits, en faveur de personnes non « bancables » pour des activités génératrices de revenus.

Mode de faire-valoir : régime juridique ou titre d'occupation ou d'exploitation des terres.

Retard de croissance : existe quand un enfant est trop petit pour son âge, traduisant une malnutrition chronique pouvant être causée par une alimentation inadéquate ou une maladie survenue pendant une période relativement longue.

Seuil de pauvreté : seuil fixé en dessous duquel une personne est définie comme pauvre, il peut être monétaire ou alimentaire.

Sigles et abréviations

ACT	Argent contre travail
AEN	Actions essentielles en nutrition
AGR	Activité génératrice de revenus
AMIO	Agence de mise en œuvre
ASOS	Action Santé Organisation Secours
AUE	Association des usagers de l'eau
BIT	Bureau international du travail
CCPREAS	Cellule de coordination des projets de relance économique et d'action sociale
CNN	Conseil national de nutrition
CRENA	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle intensive
CRS	Catholic relief services
CSB	Centre de santé de base
DANIDA	Danish international development assistance (coopération danoise)
ECVR	Enquête sur les conditions de vie des ménages ruraux (Bénin)
EPM	Enquête permanente auprès des ménages
EPP/PADR	Equipe permanente de pilotage/Plan d'action pour le développement rural
FAO	Food and agricultural organization
FID	Fonds d'intervention pour le développement
FOFIFA	Centre de recherche appliquée au développement rural
FRP	Feeder roads programme (Mozambique)
HIEQ	Haute intensité d'équipement
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
HIMO PS	HIMO protection sociale
ILO	International Labor Organization
INSTAT	Institut national des statistiques
IPPTE	Initiative des pays pauvres très endettés
MAEP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MAP	Madagascar Action Plan
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONN	Office National de Nutrition
PAM	Programme alimentaire mondial
PASR	Programme d'appui au secteur routier
PCD	Plan communal de développement

PDC	Projet de développement communautaire
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissement public
PNAN	Plan national d'action pour la nutrition
PNN	Politique nationale de nutrition
PNNC	Programme national de nutrition communautaire
PPN	Produit de première nécessité
PRD	Plan régional de développement
PSN	Prévention et Sécurisation Nutritionnelle
RAC/PS	Réponses aux chocs/Protection sociale
SAM	Sécurité alimentaire des ménages
SEECALINE	Surveillance et éducation des écoles et des communautés en matière d'alimentation et de nutrition élargie
SGRPS	Stratégie de gestion des risques et de protection sociale
SIRSA	Système d'information rurale et de sécurité alimentaire
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
SSA	Service de sécurité alimentaire
STD	Service technique déconcentré
TC/HIMO	Travaux communautaires à haute intensité de main d'œuvre
TES	Tableau d'entrée-sortie
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
USAID	United states agency for international development
VCF	Vivre contre formation
VCT	Vivre contre travail

Remerciements

- A la puissance divine qui m'a permise d'avancer ;
- Au Professeur Mamy RAVELOMANANA, Chef du Département Economie de la Faculté DEGS ;
- Au Professeur Jeannot RAMIARAMANANA, directeur des études en DESS-Economie ;
- Aux professeurs qui nous ont dispensé les cours en DESS-DLGP ;
- A Madame Princia RABENITANY, Responsable administratif du DESS-Economie au Département Economie de la Faculté DEGS ;
- A mon encadreur pédagogique, M. Rakoto David OLIVANIAINA, maître de conférences, Département Economie de la Faculté DEGS ;
- A Monsieur Ambinintsoa Andriamboahangy RAVELOHARISON, Coordonnateur National de l'Office National de Nutrition (ONN) ;
- A mes encadreurs professionnels : Dr Josia RAJAobelison, Responsable National de l'Unité PSN au sein de l'ONN ainsi que M. Harijaona RAVELONARIVO, Responsable Technique au sein de l'Unité PSN de l'Office National de Nutrition ;
- A Monsieur Nestor MAHAZOASY, Responsable du Système Informatique à l'ONN ;
- A toute l'équipe de la PSN nationale et PSN Antananarivo ;
- A Madame Jocelyne ANDRIATSARAFARA, Responsable des Ressources Humaines au sein de l'ONN ;
- A Monsieur Rufin RAMBININTSOA, responsable Alimentation et Nutrition, Service de Sécurité Alimentaire/MAEP ;
- A toutes les personnes qui m'ont soutenue et encouragée : la famille, les amis et proches ;
- A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail de mémoire.

Introduction

Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la famine d'ici 2015, tel est le premier objectif du millénaire pour le développement (OMD). A Madagascar, selon l'EPM 2004, 72,1 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et l'insécurité alimentaire touche plus de la moitié de la population ; ces phénomènes de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont plus accentués dans le milieu rural car 70% des pauvres sont des ruraux. Afin de contribuer à l'atteinte de cet OMD, l'Office National de Nutrition (ONN) apporte sa participation de par son unité de Prévention et de Sécurisation Nutritionnelle (PSN) à travers les projets communautaires réalisés suivant une approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans un objectif de sécurisation alimentaire des ménages. Ces travaux visent surtout à promouvoir des revenus aux ménages les plus démunis ainsi qu'à accroître la production et de ce fait régresser le taux de malnutrition.

Notre étude porte sur l'impact réel que ces travaux communautaires à HIMO (TC/HIMO) ont sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages particulièrement des groupes cibles - les plus démunis - ainsi que de leurs revenus. A moins de dix ans de la réalisation prévue des OMD et dans le cadre du développement local, la lente évolution de la situation alimentaire et de la réduction de la pauvreté nous amène à remettre en cause la façon d'opérer pour atteindre ces objectifs. Dans notre cas, nous nous sommes posés la problématique de savoir dans quelles mesures l'approche HIMO constitue une stratégie efficace pour l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres.

Concernant la méthodologie, nous avons établi des questionnaires d'enquêtes destinés aux bénéficiaires afin d'évaluer les impacts des TC/HIMO sur ceux-ci. Deux séries d'enquêtes ont alors été menées sur un échantillon aléatoire du projet de réhabilitation de canal d'irrigation dans les communes de Soalandy, Ampanefy et de Soavina au mois de septembre de l'année 2008. La première enquête vise à déterminer le profil de pauvreté des ménages bénéficiaires et a touché 69 individus. La deuxième enquête touchant 75 individus a pour objet de connaître l'affectation des revenus HIMO. Les résultats ont été traités sur le logiciel de statistiques et de traitement de données SPSS 13.

La présente étude comporte deux parties dont la première sera consacrée à la présentation de l'approche HIMO dans le cadre de la sécurisation alimentaire par la PSN/ONN. La seconde partie traitera de l'analyse des impacts monétaires de l'approche HIMO sur le groupe cible (les ménages des plus démunis).

Partie I. Contribution des TC/HIMO effectués par l'unité PSN de l'ONN à la sécurité alimentaire des ménages ruraux

Afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté à Madagascar, les activités de l'unité PSN de l'ONN sont principalement axées sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Cette première partie aura pour objet de décrire dans un premier chapitre les activités de la PSN en particulier des travaux communautaires suivant l'approche HIMO. Le second chapitre détaillera ce qu'est réellement l'approche HIMO.

Chapitre I. *La PSN et ses activités de lutte contre l'insécurité alimentaire*

Etant donné que l'insécurité alimentaire est la forme la plus extrême des aspects multidimensionnels de la pauvreté qui touche la population malgache, il est essentiel d'intégrer les stratégies de sécurité alimentaire dans la réduction de la pauvreté. C'est dans cette optique que l'Unité de Prévention et de Sécurisation Nutritionnelle (PSN) de l'ONN contribue essentiellement à l'amélioration de la sécurité alimentaire à Madagascar. Avant de nous intéresser à la sécurisation alimentaire des ménages, ce chapitre présentera d'abord la PSN puis parlera de ses activités dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire

Section 1. Présentation générale de la PSN/ONN

La PSN¹ constitue avec le PNNC SEECALINE² les branches opérationnelles de l'Office National de Nutrition (ONN). Les deux branches agissent avec complémentarité et synergie afin de combattre la malnutrition, un des principaux indicateurs du sous-développement. La connaissance du cadre organisationnel auquel appartient la PSN est nécessaire afin de bien cerner les orientations des activités de la PSN.

¹ Financé par les ressources propres internes de l'Etat (environ 4 500 000 000 Ar selon la PSN).

² Financé par la Banque Mondiale.

1.1 L'ONN.

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, un des principaux indicateurs du sous-développement, le gouvernement malagasy a mis en place à partir du décret n°2004-1072 du 30/11/2004 l'Office National de Nutrition qui est né de la révision de la politique sectorielle de nutrition et a entre autres mandats de développer un système de surveillance alimentaire et nutritionnel L'ONN est rattaché à la Primature et est chargé de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Nutrition (PNN). Cette politique a pour but « d'assurer le droit de la population malagasy toute entière à une nutrition adéquate en vue d'améliorer la survie des enfants et de leur permettre un développement maximal de leurs potentialités physiques et intellectuelles ainsi que de promouvoir la santé et le bien-être des mères et des adultes ».

1.1.1 *Le cadre institutionnel de l'ONN : la Politique Nationale de Nutrition.*

Compte tenu de l'ampleur de la malnutrition et de ses conséquences sur le développement humain et socio-économique, la PNN a été élaborée afin de fixer les objectifs à atteindre et de créer un cadre de référence pour toutes les actions à entreprendre en matière de nutrition.

1.1.1.1 *Les objectifs de la Politique Nationale de Nutrition (PNN).*

Les objectifs de la PNN pour l'année 2015 seront décrits dans le tableau suivant.

Ces objectifs tiennent compte du premier objectif du millénaire pour le développement qui vise à réduire de moitié la pauvreté extrême et la famine. Pour cela, des stratégies communes sont à adopter pour tous les intervenants dans le domaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

Tableau n°1. La PNN et ses objectifs pour 2015.

BUT Assurer une nutrition adéquate pour la population malagasy.
OBJECTIFS GENERAUX <p>Réduire de moitié la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans.</p> <p>Contribuer à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.</p>
OBJECTIFS SPECIFIQUES <ul style="list-style-type: none">i. Réduire de moitié la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans.ii. Réduire de moitié la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans.iii. Réduire de trois-quarts la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de 5 ans.iv. Réduire de moitié la prévalence de l'insuffisance de poids à la naissance.v. Augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois de 67% à 90% et maintenir le taux d'allaitement maternel jusqu'à 2 ans et au-delà à plus de 95%.vi. Réduire de moitié la proportion des victimes de l'insécurité alimentaire.vii. Eliminer virtuellement l'avitaminose A chez les enfants de moins de 5 ans.viii. Réduire de moitié l'anémie ferriprive chez les enfants de moins de 5 ans, les enfants d'âge scolaire et chez les femmes enceintes.ix. Eliminer virtuellement les troubles dus à la carence en iode chez toute la population.

Source : Politique Nationale de Nutrition&Plan national d'action pour la Nutrition (PNAN 2005-2009), pp.15-16.

1.1.1.2 *Les axes stratégiques de la PNN.*

La PNN comprend 14 axes stratégiques :

1. La promotion de l'allaitement maternel et de l'alimentation complémentaire ;
2. L'intervention de nutrition au niveau communautaire ;
3. La lutte contre les carences en micronutriments (troubles de carence en iodé, avitaminose A et anémie ferriprive) ;
4. L'intégration des interventions nutritionnelles aux soins de santé primaire ;
5. La prise en charge des enfants sévèrement malnutris ;
6. L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ;
7. L'intervention de nutrition scolaire ;
8. La stratégie de communication ;
9. La convergence des politiques de développement ;
10. La préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles ;
11. Le système national de surveillance alimentaire et nutritionnelle ;
12. Le développement de la capacité nationale ;
13. L'élaboration et l'application des législations et normes relatives à la nutrition et l'alimentation ;
14. Les problèmes émergents (les maladies non transmissibles, le VIH/SIDA).

1.1.2 *Les missions principales de l'ONN.*

Etant chargé de la coordination multisectorielle de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Nutrition (PNN), l'ONN a pour principales missions :

- D'assurer la coordination et la cohérence des interventions sur les plans techniques, opérationnels et financiers, tout en apportant, si nécessaire, un appui technique aux agences de mise en œuvre (AMIOs³) dans l'élaboration des documents de projet ou de financement ;
- De suivre et évaluer l'exécution des actions par les divers intervenants ;
- D'assurer l'intégration de la nutrition dans la planification et la budgétisation des programmes des différents ministères et projets au niveau national et régional ;

³ Organes d'exécution de la PNN constitués des représentants des ministères sectoriels et de leurs services compétents, des programmes et projets nationaux, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé ainsi que des ONG nationales ou internationales.

- D'assurer une collaboration étroite entre les secteurs clés : santé, éducation, agriculture, développement rural, plan... ;
- D'appliquer les orientations stratégiques définies par le Conseil National de Nutrition (CNN⁴) et assurer l'harmonisation et l'effectivité des stratégies et/ou approches de mise en œuvre ;
- D'assurer la synergie des activités avec les ONGs en évitant la concurrence et renforcer le partenariat public-privé ;
- D'émettre des directives et préparer des protocoles pour l'exécution des actions ;
- D'assurer la coordination et l'échange des informations ainsi que la coordination des recherches et développement dans le domaine de la nutrition ;
- De mettre en place un plan de positionnement des bailleurs selon les besoins du pays ainsi qu'un plan de retrait des bailleurs pour assurer la pérennisation des actions.

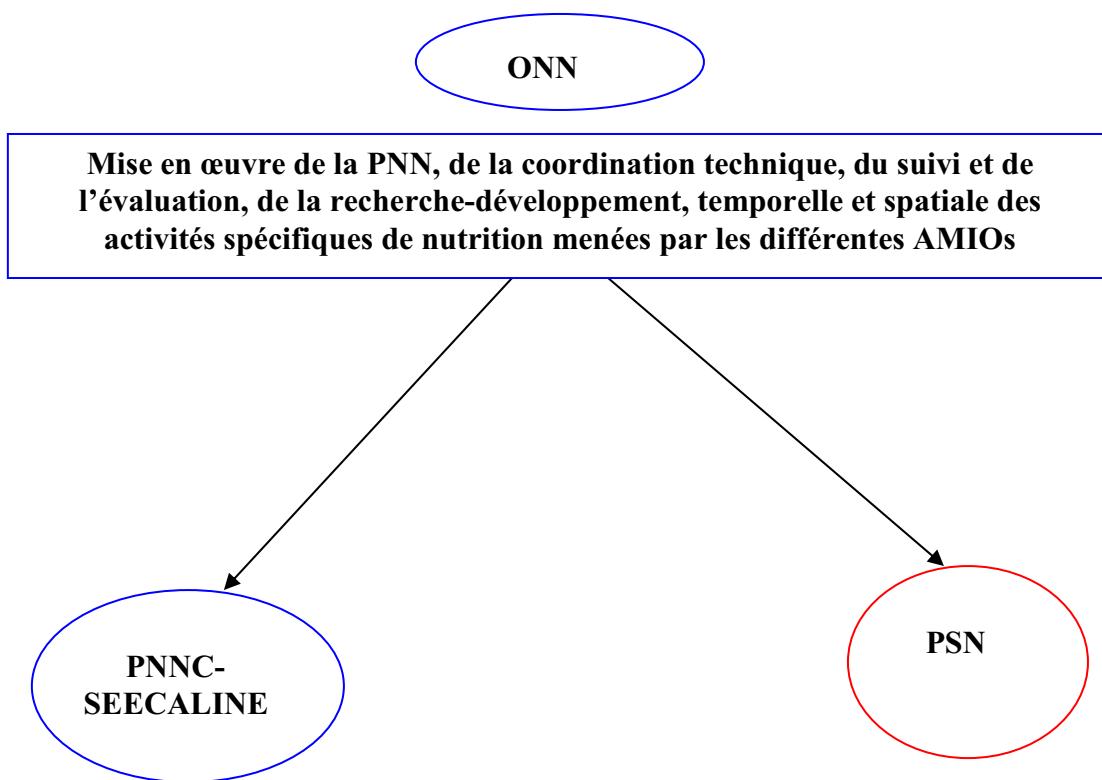
Cependant, les fonctions de l'ONN ne se résument pas seulement à une supervision ou de coordination. En effet, de par ses deux branches opérationnelles, l'ONN participe largement à l'atteinte des objectifs de la PNN.

1.1.3 *Les branches opérationnelles de l'ONN.*

Pour réaliser ses objectifs, l'ONN possède ses deux branches opérationnelles qui agissent avec complémentarité afin de maximiser les impacts des interventions sur les populations cibles.

⁴ Forum de conception, de délibération, de consultation, de concertation, d'orientation et de contrôle des grandes lignes de la PNN ; présidé par le Premier Ministre ou de son représentant et composé des représentants du Sénat, de l'Assemblée Nationale, des ministères sectoriels, de la société civile et du secteur privé.

Figure n°1. L'ONN et ses branches opérationnelles.



Source : propre auteur.

1.2 Le PNNC SEECALINE ou Programme National de Nutrition Communautaire SEECALINE.

Le PNNC SEECALINE joue un important rôle en travaillant spécifiquement sur la base de la deuxième stratégie de la PNN qui est axée sur l'intervention de nutrition au niveau communautaire. Pour ce faire, son intervention se fonde sur un paquet minimum d'activités composé de quatre points essentiels :

- La surveillance et la promotion de la croissance ;
- La sécurité alimentaire des ménages ;
- Les actions essentielles en nutrition (AEN) comprenant 7 volets : allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois ; alimentation de complément adéquat et allaitement maternel ; alimentation des enfants malades notamment les malnutris ; alimentation

adéquate, notamment les femmes enceintes et allaitantes ; lutte contre l'avitaminose A ; lutte contre la carence en fer ; lutte contre la carence en iode ;

➤ La nutrition et la santé des adolescentes de 13 à 20 ans.

Pour cette branche opérationnelle de l'ONN, les actions sont surtout orientées vers la nutrition même si des interventions en matière de sécurité alimentaire en vue de la stabilité, de la disponibilité des aliments sont également effectuées notamment la promotion de jardins potagers, de petit élevage et d'arboriculture. Ce type d'intervention⁵ montre une synergie avec les activités de sécurisation alimentaire des ménages réalisées par la PSN.

En bref, l'Office National de Nutrition, à travers la PNN, dans le but d'assurer une nutrition adéquate pour la population malagasy constitue une institution importante de lutte contre la pauvreté à Madagascar. Etant donné que l'insécurité alimentaire figure parmi les causes profondes de la malnutrition, les interventions sur celle-ci sont importantes spécialement dans un pays comme Madagascar où beaucoup souffrent encore d'insécurité alimentaire. C'est justement la raison d'être de l'unité PSN tel que est détaillée dans la section suivante.

Section 2. Les activités de la PSN dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire

La PSN intervient sur le sixième et le dixième axe stratégique de la PNN qui sont respectivement l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages (SAM) et la préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles. Ses projets sont financés par les ressources propres internes de l'Etat.

2.1 La préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles.

La PNN fixe pour 2015 les objectifs spécifiques de cette stratégie comme suit :

- i. Réduire de trois-quarts la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de 5 ans de 3% à 1% ;
- ii. Contribuer à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 139 pour 1000 naissances vivantes à 56 pour 1 000⁶.

⁵ En cours de mise en œuvre dans 111 districts des 22 communes pilotes.

⁶ En référence aux OMD.

Parmi les résultats attendus de cette stratégie figurent :

- La préparation à l'urgence nutritionnelle de 80% des communes à risque ;
- La mise en place de la structure d'interventions d'urgence nutritionnelle.

Afin de parvenir à ces résultats, il est nécessaire d'améliorer l'aptitude des ménages et de la communauté pour faire face aux situations d'urgence notamment dans les sites de nutrition communautaire qui se trouvent dans les zones à risque.

La PSN intervient auprès des populations à risque en matière de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'aux victimes de catastrophes naturelles afin de stabiliser leur consommation alimentaire et d'éviter les risques de malnutrition en mettant en œuvre des secours d'urgence.

2.1.1 Préparation à l'urgence.

Les informations de type structurel comme celles diffusées par le système d'information rurale et de sécurité alimentaire (SIRSA) concernant l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation mis en œuvre par les populations suivies servent de référence pour ce volet « préparation à l'urgence ». En effet, dans les zones couvertes⁷ par le projet SIRSA, la connaissance des situations alimentaires des populations cibles permettent de faire des interventions précoces afin d'éviter de graves crises alimentaires. Dans ces régions, la PSN crée des activités rémunératrices de revenus afin de donner un meilleur accès à l'alimentation. Ainsi, il s'agit ici d'une mesure préventive.

2.1.2 Réponses aux urgences nutritionnelles.

Comme Madagascar est frappée périodiquement par les cyclones ou la sécheresse, bon nombre d'individus sont souvent victimes des dégâts causés par ces catastrophes et souffrent d'insécurité alimentaire. Afin d'atténuer la vulnérabilité de ces personnes, des secours d'urgence et des opérations de relèvement sont menés par la PSN. Citons par exemple le cas de crise alimentaire dans le Sud-est de l'île en 2005 pendant laquelle les opérations d'urgence suivantes ont été effectuées : la distribution ciblée de vivres, la création d'emplois temporaires sous les systèmes VCT et ACT, la mise en place des Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive/Ambulatoire (CRENI/CRENA), la mise à disposition de semences et d'engrais pour les activités agricoles futures. Par ailleurs, les interventions dans les cas d'urgence

⁷ 9 régions : Menabe, Atsimo Andrefana, Anosy, Androy, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana.

nutritionnelle consistent également à diminuer les pertes en termes de temps afin d'atteindre les objectifs de la PNN. La PSN contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des sinistrés par des HIMO-VCT ou des travaux à haute intensité de main d'œuvre suivant le système « vivres contre travail ». Les vivres permettent aux bénéficiaires d'avoir l'apport minimum de calories requis pour la sécurité alimentaire de leur famille.

2.2 La sécurité alimentaire des ménages (SAM).

La sécurité alimentaire des ménages constitue un pilier essentiel pour la PSN dans l'amélioration du niveau de vie des plus démunis. Dans ce paragraphe, l'on tient à faire connaître ce qu'est vraiment la sécurité alimentaire ainsi que les raisons principales pour lesquelles son intégration dans la lutte contre la pauvreté est importante. Cela facilitera la compréhension en ce qui concerne la SAM au sein de la PSN.

2.2.1 *Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?*

2.2.1.1 *Historique.*

Le concept de « sécurité alimentaire » est apparu au milieu des années 70 lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1974. A cette époque, la sécurité alimentaire était considérée comme la « capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix ». En 1983, la FAO a mené des études centrées sur l'accès à l'alimentation qui a mené à une nouvelle définition de la sécurité alimentaire basée sur l'équilibre entre la demande et l'élément de l'offre de l'équation de la sécurité alimentaire. L'objet de la sécurité alimentaire est alors d' « assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin ». Ensuite, cette définition fut révisée afin d'y incorporer le niveau individuel et celui des ménages outre le niveau d'agrégation régional et national. Par ailleurs, le rapport de la Banque Mondiale en 1986, qui est le plus important rapport, traitant la pauvreté et la famine dans ces temps faisait ressortir la dynamique temporelle de la sécurité alimentaire. Ce rapport a également permis de faire une distinction entre l'insécurité alimentaire chronique et l'insécurité alimentaire transitoire. Tandis que le premier est associé à des problèmes de pauvreté permanente ou structurelle et à de faibles revenus, le second est lié à des périodes particulièrement critiques résultant de catastrophe naturelle, d'un marasme économique ou d'un conflit.

Afin que les actions sur la sécurité alimentaire se convergent, une définition universelle de la sécurité alimentaire fut alors établie en 1996.

2.2.1.2 *Définition de la sécurité alimentaire.*

La définition retenue pour la sécurité alimentaire est celle du sommet mondial de l'alimentation en 1996 telle que « l'accès de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »⁸. De par cette définition, la sécurité alimentaire possède quatre dimensions principales à savoir la disponibilité des aliments, l'accès aux denrées alimentaires, la stabilité des approvisionnements ainsi que l'utilisation. L'EPM 2005 permet de voir que le seuil de pauvreté alimentaire est de 2133 calories⁹, c'est-à-dire qu'une personne vivant dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins alimentaires quotidiens à ce seuil est victime d'insécurité alimentaire. D'après l'OMS pour l'année 1985, les besoins caloriques journaliers minima en milieu rural de la classe d'âge 18-30 ans sont pour les hommes de 3500 calories tandis que pour les femmes ils sont de 2150 calories¹⁰.

2.2.1.3 *Les dimensions de la sécurité alimentaire.*

Cette définition largement acceptée au niveau mondial est centrée sur les aspects suivants de la sécurité alimentaire¹¹ :

- ❖ La disponibilité des aliments consiste en l'existence d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée pour satisfaire les besoins des individus. L'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).
- ❖ L'accès à la nourriture dépend principalement des revenus de la population. La faiblesse ou l'inexistence de revenu pour s'acquérir les biens alimentaires dont on a besoin est signe d'insécurité alimentaire.
- ❖ La stabilité des approvisionnements qui est négligée par la plupart des intervenants en matière de sécurité alimentaire constitue une dimension très importante qui peut faire basculer une population vivant dans la sécurité alimentaire vers l'insécurité alimentaire. En effet, afin de parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ni par

⁸ Sommet mondial de l'alimentation, Rome, novembre 1996.

⁹ Pour un adulte malagasy selon la FAO.

¹⁰ JOSEPH Anne, RASOLOFO Patrick, « Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa », p.19.

¹¹ FAO, « *Sécurité alimentaire* », Notes d'orientation n°2,, juin 2006.

des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

❖ L'utilisation suppose une utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, des besoins en eau potable, en assainissement et en soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel permettant de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire.

Tandis que les trois premières dimensions correspondent à un aspect quantitatif de la sécurité alimentaire, la dernière est plutôt qualitative. Ces dimensions de la sécurité alimentaire ont permis l'élaboration de quelques indicateurs de sécurité alimentaire afin de pouvoir évaluer l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire au sein d'une communauté, d'un ménage, voire même au niveau individuel.

2.2.2 *Les indicateurs de sécurité alimentaire.*

Les problèmes d'insécurité alimentaire sont évalués à partir de deux principaux indicateurs. D'une part, comme l'insécurité alimentaire est généralement définie comme une « situation caractérisée par le fait que la population n'a pas accès à une quantité suffisante d'aliments sans danger et nutritifs »¹², le premier indicateur est l'indice d'insécurité alimentaire appelé aussi « indicateur de sous-alimentation ». Cet indicateur correspond à la ration alimentaire normale par individu par jour qui est de 2400 calories¹³. L'indicateur correspondant à une insuffisance qualitative est l'indicateur de malnutrition. Il se mesure par le pourcentage de population souffrant de malnutrition. On parle plutôt d'« indicateurs » de malnutrition étant donné qu'il en existe plusieurs types selon l'objectif de l'évaluation. Les plus courants sont :

❖ Le retard de croissance : c'est le rapport entre la taille et l'âge de l'enfant indiquant la malnutrition chronique. Cet indicateur est le plus souvent utilisé pour mesurer l'impact à long terme des programmes de développement socio-économique.

❖ L'insuffisance pondérale : c'est le rapport entre le poids et l'âge de l'enfant indiquant la malnutrition générale. Cet indicateur est utilisé pour mesurer l'impact des interventions nutritionnelles à court et moyen terme. Il peut être cité comme exemple d'interventions la nutrition communautaire ou la surveillance de la croissance des enfants.

¹² MAEP-UPDR&OCEAN consultant, fiche n°423, « *sécurité alimentaire* », 2004, p.2.

¹³ Le mode de calcul des besoins caloriques journaliers minimum par âge et par sexe présenté par l'OMS est donné en annexe (annexe 2).

❖ L’émaciation : c'est le rapport entre le poids et la taille de l'enfant. Elle indique la malnutrition aiguë. Cet indicateur est utilisé pour le dépistage et le suivi des enfants sévèrement malnutris dans le cadre des programmes d'urgence ou de réhabilitation nutritionnelle.

Il est à remarquer que les indicateurs de malnutrition sont à la fois perçus comme des signaux d'alerte et des indicateurs de résultat afin d'évaluer les stratégies adoptées.

Si les indicateurs permettent d'évaluer la situation d'insécurité alimentaire, l'interprétation peut quand même être différente selon le niveau considéré.

2.2.3 Cadrage conceptuel de la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire peut être considérée selon trois principaux niveaux à savoir au niveau macroéconomique, au niveau des ménages et au niveau individuel. Le cadre conceptuel de chacun de ces niveaux sera exposé ci-dessous.

2.2.3.1 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique.

Au niveau macroéconomique (c'est-à-dire au niveau régional et national), la sécurité alimentaire indique le niveau de développement et la position d'un pays sur le marché. Les composantes principales de la sécurité alimentaire à ce niveau ainsi que les facteurs qui la déterminent sont illustrés dans le tableau suivant.

Tableau n°2. Les composantes principales de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique.

Stabilité	Disponibilité	Accès et consommation	Utilisation
Variabilité du temps	Production domestique	Pauvreté	Soins et alimentation
Fluctuations des prix	Capacité d'importation	Pouvoir d'achat	Sécurité et qualité des aliments
Facteurs politiques	Réserve de nourriture	Transport et infrastructure du marché	Eau potable
Facteurs économiques	Aide alimentaire	Distribution de nourriture	Santé

Source : MAEP, service de la sécurité alimentaire (SSA), 2008.

La composante « stabilité » ou « approvisionnement alimentaire » peut dépendre des facteurs climatiques par exemple la pluviométrie. A propos des fluctuations des prix, l'instabilité des prix au niveau du commerce international peut engendrer une insécurité alimentaire. On peut citer l'exemple de l'île Maurice dont la disponibilité alimentaire est dépendante des échanges extérieurs. Pour cette île qui est dans une situation de sécurité alimentaire du point de vue de la disponibilité, il se peut qu'elle bascule soudain dans une insécurité alimentaire à cause de l'instabilité des approvisionnements. En effet, une augmentation du fret par exemple peut léser les importations de produits alimentaires. Concernant les facteurs politiques, les flux migratoires causés par les guerres créent des manques à gagner en matière de denrées alimentaires. L'instabilité des approvisionnements peut également résulter d'une erreur de politique économique.

La disponibilité alimentaire nationale est constituée par la production domestique et les quantités correspondant aux échanges régionaux et internationaux et le stock final constitue la réserve de nourriture d'un pays. La sécurité alimentaire ne suppose donc pas une autosuffisance alimentaire. La disponibilité alimentaire est calculée à partir du bilan alimentaire. A Madagascar, par exemple, la production domestique de riz est de 3 millions de tonnes par an tandis que la capacité d'importation de riz est de 160 à 200 mille tonnes hormis les aides alimentaires.

L'accès et la consommation alimentaires correspondent surtout à l'accès économique c'est-à-dire à l'existence ou non de revenus mais aussi au transport qui détermine le coût et le délai de l'approvisionnement.

L'utilisation de la nourriture dépend beaucoup de la sécurité des aliments et de leur qualité qui, si mauvaise, peut entraîner des problèmes de santé. C'est pourquoi des normes sont instaurées pour protéger les consommateurs comme le Codex alimentarius. La défaillance en matière d'infrastructure tel que le système sanitaire est aussi facteur de mauvaise utilisation de la nourriture.

2.2.3.2 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire au niveau des ménages est surtout liée à la pauvreté. En effet, le pouvoir d'achat (en ce qui concerne les biens de consommation, en particulier les biens alimentaires) détermine le problème d'accès des ménages à la nourriture. Cependant, il n'y a pas que les problèmes d'accès comme il est montré dans le tableau suivant. En effet, le tableau

illustre les facteurs qui déterminent la sécurité alimentaire au niveau des ménages selon ses dimensions.

Tableau n°3. Les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire des ménages selon ses dimensions.

Disponibilité des aliments	Accessibilité économique alimentaire	Bonne pratique de la nutrition
<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs de production • Stockage/ transformation/ conservation des aliments • Diversification de la production 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'appui à l'amélioration du revenu des ménages • Economie domestique/gestion du budget familial • Microcrédit • Caisses communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du temps de la mère • Distribution intra-familiale des aliments • Diversification alimentaire • Mobilisation communautaire

Source : MAEP, service de la sécurité alimentaire (SSA), 2008.

Concernant la disponibilité des aliments, les facteurs de production à savoir la terre, les intrants, le capital, le facteur humain jouent un rôle important. Le caractère saisonnier des produits agricoles nécessite également des stockages et des transformations afin que le produit soit toujours disponible. La diversification de la production est également importante dans la composante disponibilité des aliments car la monoculture ne permet pas une stabilité des approvisionnements et de ce fait entrave la disponibilité alimentaire.

L'accessibilité économique concerne les problèmes de revenus. La défaillance au niveau de cette composante peut être résolue à partir de la création d'activités génératrices de revenus ou de l'établissement des services de microfinance pour les nécessiteux. Des caisses communautaires peuvent également être efficaces. Ainsi, des organisations paysannes bénéficient de ce type d'appui financier de la part du MAEP.

A propos de la bonne pratique de la nutrition, l'utilisation de foyer économique par les mères de famille peut diminuer leur temps de travail et par conséquent, elles peuvent consacrer plus de temps à la bonne préparation du repas familial. Par ailleurs, la non prise en compte des besoins nutritionnels pour chaque catégorie d'individus peut être une entrave à la bonne nutrition. La mobilisation communautaire joue également un rôle non négligeable dans la nutrition par la promotion de l'éducation nutritionnelle et de la vaccination.

2.2.3.3 *La sécurité alimentaire au niveau individuel.*

La sécurité alimentaire au niveau individuel concerne l'utilisation et la bonne pratique de la nutrition pour chaque individu. Elle est déterminée par la distribution intra-familiale des aliments, la pratique de l'allaitement maternel et la préparation de la nourriture. Vu du point de vue individuel, on peut dire que le régime alimentaire a un impact sur la santé. Cela renforce l'importance d'intégrer les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la réduction de la pauvreté.

En bref, la sécurité alimentaire est considérée d'une part comme la satisfaction de ses quatre dimensions à savoir la disponibilité, l'accès, la stabilité, la bonne utilisation et d'autre part comme la combinaison de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique, au niveau des ménages et au niveau individuel. Si telle est la définition de la sécurité alimentaire, en quoi l'intervention dans la sécurité alimentaire est-elle importante ?

2.2.4 *Pourquoi intervenir dans la sécurité alimentaire ?*

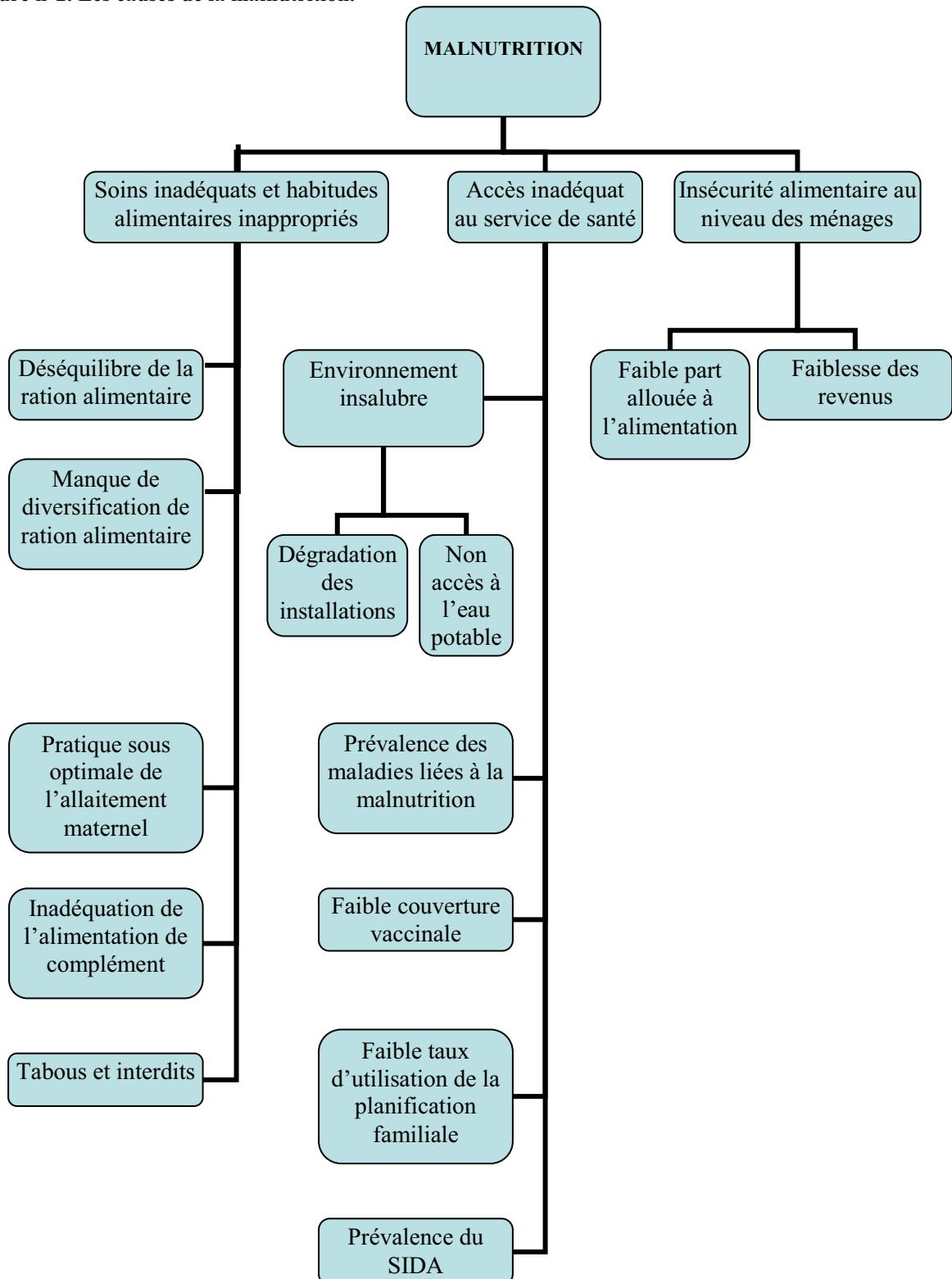
L'intégration du volet sécurité alimentaire dans les politiques de lutte contre la pauvreté est désormais considérée comme indispensable. C'est pourquoi diverses ONG nationales et internationales œuvrent pour la sécurité alimentaire. Citons comme exemple : l'ASOS (Action Santé Organisation Secours), le CARE, CARITAS, AGROACTION allemande, les ONG en relation avec le projet SEECALINE.

L'atteinte de l'OMD consistant à la réduction de la pauvreté extrême et la famine en est une raison d'une part. D'autre part, la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue un point essentiel pour atteindre les objectifs de la PNN.

Puisque l'insécurité alimentaire constitue une des causes profondes de la malnutrition, la lutte contre la malnutrition repose beaucoup sur la suffisance alimentaire. La figure suivante montre la relation entre insécurité alimentaire et malnutrition. Cette figure met en exergue

l'importance d'intervenir sur la sécurité alimentaire car elle est beaucoup liée à la pauvreté (pauvreté monétaire).

Figure n°2. Les causes de la malnutrition.



Source : EPP/PADR, Programme national de développement rural, janvier 2006

On constate que la malnutrition à Madagascar est principalement causée par la défaillance au niveau des soins et habitudes alimentaires, au niveau de l'accès aux services de santé ainsi que par l'insécurité alimentaire au niveau des ménages. La réalisation de l'objectif de la PNN¹⁴ consistant en la réduction de moitié de la malnutrition d'ici 2015 dépend donc d'un changement de comportements vis-à-vis des régimes alimentaires, d'une amélioration de l'accès aux services de santé ainsi que de l'amélioration de la sécurité alimentaire. La figure souligne l'impact de la faiblesse des revenus sur la sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire constitue une dimension principale de la pauvreté. Ce qui fait que dans les pays pauvres comme Madagascar, il est essentiel de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire notamment par l'amélioration de l'accès au revenu afin qu'il y ait une plus grande part allouée à l'alimentation pour lutter contre la malnutrition. Rappelons que l'insécurité alimentaire est la forme la plus extrême des aspects multidimensionnels de la pauvreté qui touche la population malgache. En effet, 60% des ménages urbains et 67% des ménages ruraux sont touchés par l'insécurité alimentaire à Madagascar¹⁵.

Par ailleurs, cette insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière (période de soudure) ou temporaire (cas de cataclysme : inondation, sécheresse ; attaque de nuisibles : invasion acridienne, maladies des plantes et/ou des animaux)¹⁶. Les interventions sur la sécurité alimentaire diffèrent donc selon le type d'insécurité alimentaire auquel on doit faire face. Il en est ainsi des distributions de vivres en cas de cataclysmes et des activités créatrices de revenus comme les travaux HIMO pendant les périodes de soudure.

2.2.5 *La SAM au niveau de la PSN.*

Compte tenu de l'objectif de la PNN consistant à une réduction de moitié de la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire de 65% à 30%, la PSN contribue à la sécurisation alimentaire des ménages de par ses activités. Il est à rappeler que la sécurité alimentaire au niveau des ménages est déterminée par la disponibilité des aliments, l'accessibilité économique alimentaire ainsi que par la bonne pratique de la nutrition¹⁷. La PSN intervient essentiellement dans les activités pouvant améliorer la disponibilité alimentaire de la population ainsi que dans la contribution à une meilleure accessibilité économique alimentaire.

¹⁴Cf. tableau 1(la PNN et ses objectifs pour 2015), p.4.

¹⁵ Politique Nationale de Nutrition&Plan national d'action pour la Nutrition (PNAN 2005-2009), p.10.

¹⁶ MAEP-UPDR&OCEAN consultant, op.cit., p.2.

¹⁷ Cf. II.2.1 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau des ménages, p.14-15.

Concernant la disponibilité alimentaire des ménages, les activités de la PSN consistent à améliorer la productivité des populations paysannes. La PSN intervient alors dans la réalisation de projets communautaires répondant aux actions de sécurité alimentaire telles que la réhabilitation ou construction de petites infrastructures hydro-agricoles (canaux d'irrigation/de drainage, barrages), la construction de greniers communautaires villageois, l'aménagement de terrains communautaires. Ainsi, les problèmes d'instabilité des approvisionnements et d'insuffisance alimentaire peuvent être allégés. En outre, la PSN réalise également des infrastructures liées à l'hygiène (latrines, puits) afin de lutter contre les maladies pouvant détériorer la santé des populations.

Pour ce qui est de l'accessibilité économique alimentaire, la PSN procure des activités d'appui à l'amélioration du revenu des ménages pour avoir accès à l'alimentation car la faiblesse voire même l'inexistence de revenus constitue un obstacle principal notamment pour les populations paysannes qui sont les plus nombreuses à vivre dans l'insécurité alimentaire.

Les activités de sécurisation alimentaire de la PSN sont ainsi axées sur :

- La promotion des petits projets communautaires à base de petites infrastructures ;
- La promotion des revenus aux ménages des plus démunis par des travaux communautaires à base « haute intensité de main d'œuvre » (HIMO) ;
- L'amélioration de l'agriculture et de la gestion de l'eau.

Ces activités de la PSN sont également inscrites dans le cadre du protocole d'accord signé le 15 octobre 2005 entre le MAEP et l'ONN sur la collaboration dans les domaines de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ainsi que de l'appui aux organisations paysannes.

La réalisation de ces projets communautaires se fait par le système HIMO rémunéré par « cash for work » ou « argent contre travail » (ACT). Ces projets portent le nom de travaux communautaires HIMO ou TC/HIMO.

En résumé, ce chapitre nous a permis de cadrer le concept de sécurité alimentaire notamment la sécurité alimentaire des ménages laquelle constitue une mission particulière de la PSN dans la lutte contre la malnutrition. Les interventions de la PSN sont les plus sollicitées dans le milieu rural étant donné que l'insécurité alimentaire y est fortement élevée. Il a également été vu que la disponibilité des aliments et l'accessibilité de ceux-ci sont les dimensions les plus considérées pour la PSN dans ses projets communautaires suivant le système HIMO, un système qui sera au centre de notre étude dans le second chapitre.

Chapitre II. L'approche HIMO : un outil stratégique pour la PSN/ONN dans le cadre de la SAM

L'insécurité alimentaire à Madagascar frappe surtout les populations paysannes pauvres (67%) et est fondamentalement caractérisée par les problèmes de disponibilité et d'accès aux aliments avant d'être un problème de nutrition. De ce fait, les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire doivent être primordialement orientées vers l'accroissement de la quantité de la production alimentaire ainsi que vers l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres à l'alimentation ; tel en est l'exemple des travaux HIMO. Ce chapitre traitera ainsi dans un premier temps ce qui est de l'approche HIMO en général et par la suite du cas particulier des travaux communautaires HIMO de la PSN.

Section 1. Généralités sur l'approche HIMO

L'objectif d'amélioration durable de la situation des pauvres des pays en développement a été à l'origine de l'approche HIMO étant donné l'existence de sous-emploi massif dans ces pays et la nécessité de mettre en place des services et des biens de base comme les soins de santé, l'éducation, les marchés, les infrastructures de production, l'eau et les installations d'assainissement. L'approche HIMO a alors été vue comme un moyen permettant de contribuer fortement à l'amélioration des moyens de subsistance des populations pauvres en leur procurant des emplois et des services de base. Cependant, l'approche ne reste pas seulement un outil de développement économique car elle est devenue, pour les organisations gouvernementales ou non, une stratégie principale de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette section permettra alors de voir comment est définie l'approche HIMO, les objectifs pour lesquels elle est utilisée ainsi que la classification des approches HIMO.

1.1 Définition de l'approche HIMO.

D'après la définition donnée par l'OIT, l'expression « approche à haute intensité de main d'œuvre » (HIMO) est utilisée pour désigner les projets d'infrastructures faisant de la main d'œuvre une ressource principale¹⁸. Elle est aussi appelée approche « à haute intensité d'emploi ». L'approche « à haute intensité de main d'œuvre » est souvent confondue avec l'approche « basée sur la main d'œuvre » ; cependant, l'approche « basée sur la main

¹⁸ <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>



d’œuvre » se distingue du fait qu’elle fait une utilisation optimale et efficace de la main d’œuvre tandis que l’approche HIMO n’a pas comme principal objectif la notion d’efficacité. Mais tout comme l’approche « basée sur la main d’œuvre », l’approche HIMO utilise également la main d’œuvre comme ressource principale¹⁹.

Pour le programme d’investissement HIMO de la BIT, l’approche basée sur la main d’œuvre est favorisée « pour s’assurer de la pérennité²⁰ des investissements »²¹. Dans ce cas, la main d’œuvre est utilisée de façon flexible et optimum comme ressource dominante tout en garantissant rentabilité et qualité. Par le biais de ce programme, le BIT « aide les Etats membres à optimiser les effets des investissements d’infrastructure sur l’emploi et le développement économique local »²².

L’approche HIMO a pour objet de maximiser l’emploi et les revenus tout en valorisant les ressources locales à travers la promotion de technologies fortement consommatrices de travail. Elle repose sur une problématique de redistribution c’est-à-dire de procurer des emplois et des revenus aux plus pauvres. L’approche HIMO joue donc un rôle important au niveau de la promotion de l’emploi et la réduction de la pauvreté, notamment la pauvreté rurale. Effectivement, l’approche HIMO permet entre autres de « désenclaver les communes rurales et de mieux intégrer les espaces ruraux à l’économie nationale »²³. Tel est par exemple le cas au Bénin en faisant de l’approche HIMO un outil stratégique dans son programme d’appui au secteur routier (PASR). En effet, ce PASR financé par la DANIDA comprend une composante « pistes communales » ayant pour objectif de contribuer à l’amélioration des conditions socio-économiques en réduisant les coûts de transport et en améliorant l’accessibilité dans les zones rurales²⁴.

En bref, l’approche HIMO est utilisée dans les projets qui ont pour objectifs principaux de produire des revenus et de créer des emplois. Cependant, il importe de voir pourquoi cette approche et non pas une autre.

1.2 Pourquoi l’approche HIMO ?

L’approche HIMO est considérée comme :

- Un outil de création d’emplois ;

¹⁹ OIT, *Investissements HIMO dans l’infrastructure : des emplois pour construire la société*, OIT, 2000.

²⁰ Implique le fait que les investissements doivent être durables, techniquement acceptables, compétitifs et soutenant de façon visible et efficace les économies locales.

²¹ OIT, 2000, op. cit., p.17.

²² <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

²³ LACHAUD, Jean Pierre, *Pauvreté, marché du travail et croissance pro-pauvres à Madagascar*, BIT, 2008.

²⁴ Communication lors du 12ème séminaire régional des praticiens de l’approche HIMO : « Présentation de l’expérience du Bénin dans le secteur routier », p. 4.

- Une source de revenus alternatifs pour la main d'œuvre locale non qualifiée ;
- Un instrument de contribution à l'établissement de l'équité de genre ;
- Une opportunité macroéconomique surtout pour les pays où les ressources publiques sont rares.

1.2.1 HIMO : une source de création d'emplois.

La principale caractéristique des projets HIMO étant l'utilisation abondante de ressources humaines, la création d'emplois constitue un important effet positif de l'approche HIMO. Pour le programme d'investissement HIMO initié par l'organisation internationale du travail (OIT), plus de 40 Etats membres ont bénéficié du pouvoir de création massive d'emplois de l'approche. En effet, au cours de la dernière décennie, ce programme a permis de créer approximativement 1 million d'emplois directs et près de 2 millions d'emplois indirects²⁵. La plupart des pays bénéficiaires se trouvent en Afrique sub-saharienne où s'effectuent 80% des activités du programme. Au Mozambique, le programme HIMO de routes de desserte locale (FRP 1 : Feeder Roads Programme) employait en 1997 quelques 6 500 travailleurs²⁶. A Madagascar, le programme a permis une création de 35 000 emplois avec un investissement de 20 millions de dollars venant des USA²⁷. A part le programme HIMO du BIT, de nombreux projets ont utilisé l'approche HIMO. Le tableau suivant montre l'effectif des emplois créés à partir des projets HIMO entre 1990 et 1995 à Madagascar.



²⁵ <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

²⁶ <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

²⁷ OIT, 2000, op. cit.

Tableau n°4. Les projets HIMO à Madagascar entre 1990 et 1995.

Nom du projet	Types d'infrastructures	Période d'activité	Emplois créés (en milliers de personnes-jour)
1-HIMO-routes (NORAD/BIT/MTP)	-routes rurales	1990-1995	500
2-Programme Cadre de Dimension sociale (PNUD/BIT)	-infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage	1991-1995	278 57 190
3-FID (Banque mondiale)	----- -infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage -protection environnement	1994 1995 ----- ----- -----	326 660 262 449 40
4-AGETIPA (BM)	Infrastructure urbaine	1994-1995	2069
5-PASAGE (BM)	Routes rurales	1990-1995	1573
6-Micro-réalisation (FED)	-infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage	1987-1994 ----- -----	1672 260 399
7-Canal de Dabara (coopération suisse)	Infrastructure productive	1991-1995	1727
Total		1990-1995	10 462

Source : Mireille Razafindrakoto&François Roubaud, L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT, 1997.

Au total, 10 462 000 personnes-jours de travail ont été employés pour une durée de travail variant de trois à quatre mois entre 1990 et 1995, ce qui fait entre 120 000 et 150 000²⁸ bénéficiaires. Les infrastructures sociales tiennent le premier rang dans la création d'emplois (2 610 000 personnes-jour pour ce type de réalisation au total) ; cela est lié au fait que c'est le type d'infrastructures pour lequel le montant des réalisations est le plus élevé vu le besoin important de Madagascar en infrastructures sociales de base pour atteindre le développement. Les infrastructures productives viennent au second rang avec 2 306 000 personnes-jours de travail en 6 ans (tout projet confondu) tandis que les routes rurales ainsi que les infrastructures urbaines ont créé près de 2 millions de personnes-jours de travail (emplois créés entre 1990 et 1995 par les divers projets : routes rurales+infrastructures urbaines).

1.2.2 HIMO : une source de revenus alternatifs pour la main d'œuvre locale non qualifiée.

Au-delà des infrastructures qu'elle permet de réhabiliter ou de créer, l'approche HIMO offre une alternative de revenus pour une main d'œuvre non qualifiée désireuse de trouver un emploi. Pour la période 1990-1995, le coût en main d'œuvre des projets HIMO à Madagascar étant en moyenne de 26% du montant total des réalisations, cela a permis une redistribution de revenus d'environ 7.6 milliards d'Ariary (sur un coût d'investissement de 29 milliards d'Ariary)²⁹.

Dans le milieu rural, les revenus tirés des projets HIMO pourraient permettre aux ménages de passer la période d'inactivité agricole sans difficultés économiques majeures vu que la plupart des pauvres travaillent dans l'agriculture³⁰.

1.2.3 HIMO : un instrument de contribution à l'établissement de l'équité de genre.

L'approche HIMO favorise particulièrement les femmes grâce à une égalité de chance d'accès au travail et à une égalité de rémunération pour un travail égal. Une étude effectuée sur les travaux HIMO dans le secteur routier au Bénin, un pays où les communautés rurales sont sociologiquement hostiles à la participation féminine, a permis de voir que l'approche HIMO permet fortement de garantir une égalité de chance d'accès aux travaux sans

²⁸ RAZAFINDRAKOTO Mireille & ROUBAUD François, « *L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique* », OIT, 1997.

²⁹ Ibid.

³⁰ 80.2% des plus pauvres font partie des ménages agricoles selon l'EPM 2005.

discrimination de sexe. En effet, la main d'œuvre est composée globalement de 52% d'hommes et de 48% de femmes. Il y a donc accès égal aux opportunités d'emploi sur les chantiers. De plus, la tâche est rémunérée à un taux unique et uniforme de 1800 FCFA pour les femmes et pour les hommes³¹.

1.2.4 HIMO : une opportunité macroéconomique.

L'approche HIMO a été comparée avec l'approche dite « à haute intensité d'équipement » (HIEQ)³². Concernant la méthodologie, un modèle macroéconomique basé sur un tableau entrée-sortie (TES) simplifié fut élaboré afin de mesurer l'impact des projets d'investissement HIMO sur l'économie malgache. Quatre branches ont été distinguées : l'agriculture, l'industrie, les BTP et les services. Les impacts considérés concernent les variables économiques principales à savoir : la production, la consommation, l'emploi, les finances publiques et le commerce extérieur. Les taxes prises en compte dans les recettes fiscales sont la taxe sur les biens et services (TVA), la taxe à l'importation et l'impôt sur les revenus. Le tableau suivant illustre les résultats obtenus à partir du modèle.

Tableau n°5. Impacts macroéconomiques des projets HIMO à Madagascar en 1995 (en milliards de Fmg).

type d'impact	PIB					revenu des ménages	consommation	emplois créés	dépenses publiques	recettes publiques	importations
	BTP	Industrie	Agriculture	Services	Total						
direct	34,3	4,9	0	0	39,2	16,1	13,2	12 010	70,0	5,1	30,8
indirect	0,2	3,2	14,4	24,1	41,9	51,7	43,0	22 250	0	4,3	15,7
TOTAL	34,5	8,1	14,4	24,1	81,1	67,8	56,2	34 560	70,0	9,4	46,5

Source : Mireille Razafindrakoto & François Roubaud, 1997, d'après calculs MADIO.

Pour l'année 1995, le montant total des projets HIMO a été de 70 milliards de Fmg ou 14 milliards d'ariary³³. L'étude montre que la réalisation des projets HIMO a permis non seulement d'accroître le niveau du PIB mais a également engendré une rentrée fiscale de 9 milliards de Fmg. Cette rentrée fiscale provient d'une hausse de revenu des ménages et des importations.

³¹ Communication lors du 12ème séminaire régional des praticiens de l'approche HIMO : « Présentation de l'expérience du Bénin dans le secteur routier », pp 6-9.

³² Etude effectuée en 1997 par RAZAFINDRAKOTO Mireille & ROUBAUD François, « *L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique* », OIT, 1997.

³³ RAZAFINDRAKOTO Mireille, ROUBAUD François, op.cit, 1997, p.18.

Cependant, il faut remarquer que les impacts indirects sont plus importants que les impacts directs. En effet, si la part des impacts indirects des projets HIMO sur le PIB est de 41.9 milliards de Fmg, celle des impacts directs est moindre. Cela résulte en fait de l'effet multiplicateur des revenus par les dépenses qui consiste à une transformation des revenus payés aux travailleurs en nouvelles dépenses de biens et de services, et par conséquent créent de nouveaux revenus pour d'autres agents économiques. Comme il est montré dans le tableau, les projets HIMO créent, au niveau des ménages, des revenus indirects de 3,2 fois plus élevés que les revenus directs. Les services et l'agriculture sont les branches principales pour lesquelles la part dans le PIB est la plus importante concernant les impacts indirects.

En bref, les potentiels différentiels suivants ont été attribués à l'approche HIMO du point de vue macroéconomique³⁴ :

- permet un meilleur taux d'absorption de la main d'œuvre non qualifiée de par les emplois directs et indirects qu'elle crée ;
- améliore la répartition des revenus ;
- contribue à l'accroissement de revenu et de consommation des ménages, entraînant un accroissement du revenu national ;
- permet une économie de devises et une réduction de la dette et de ce fait améliore la balance des paiements ;
- encourage la participation démocratique car elle est fondée sur la demande à l'échelon communautaire.

De plus, par rapport à l'approche HIEQ, l'approche HIMO est plus rentable dans les économies à main d'œuvre excédentaire non qualifiée et à bas salaire comme Madagascar. Elle est également plus respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, dans certains cas, l'approche HIMO peut entraîner le développement d'un nouveau pool de compétences dans les localités d'intervention grâce aux différentes techniques nouvelles qui y sont acquis par les bénéficiaires et qui pourront leur être utiles³⁵.

Si tels sont les avantages de l'approche HIMO, il faut remarquer que les objectifs sont différents pour chaque projet. C'est pourquoi, il est intéressant de voir les classifications des projets HIMO selon leur objectif.

³⁴ <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

³⁵ Comme dans le cas du PASR au Bénin.

1.3 Classification des projets HIMO selon leur objectif.

On peut classer les projets réalisés suivant le système HIMO ou les projets HIMO en deux catégories selon leur objectif³⁶. D'une part, les projets HIMO dont l'objectif est principalement le développement économique, on parle de « HIMO développement ». D'autre part, il y a les projets HIMO dont l'objectif principal est la protection sociale (PS). On les appelle « HIMO PS ».

1.3.1 *Les HIMO développement.*

Les activités HIMO ont été abondamment utilisées pour répondre aux crises et transitions socio-économiques dans plusieurs pays comme l'Indonésie, la Thaïlande, le Chili, le Mexique et le Pérou. Dans ce cas, les projets touchent spécialement les infrastructures de développement économique et social et ne visent aucune cible particulière. Il est surtout question de rentabilité surtout dans les pays à bas salaires disposant d'une offre excédentaire de travail.

1.3.2 *Les HIMO PS.*

Les activités HIMO à Madagascar ont le plus souvent un objectif de protection sociale dans le but de réduire la pauvreté extrême et notamment dans le cadre de la stratégie de gestion des risques et de protection sociale (SGRPS) Les activités HIMO PS sont reconnaissables par leurs caractéristiques particulières qui semblent être respectées par les intervenants en matière de projets HIMO PS à Madagascar.

1.3.2.1 *Caractéristiques principales des activités HIMO PS.*

La Banque Mondiale propose six caractéristiques principales pour les activités HIMO PS :

1. transfert de fonds en faveur des populations démunies ;
2. stabilisation de la consommation des populations vulnérables ;
3. fourniture des infrastructures nécessaires ;
4. contribution au développement économique ;
5. ciblage des plus vulnérables ;
6. renforcement de la capacité locale.

³⁶ ANDRIANJAKA Nirina Haja, JOHNSON Richard, VAN IMSCHOOT Marc, « *Conception d'une stratégie de travaux HIMO réalisés dans le cadre de la protection sociale* », Ministère de la santé et du planning familial et de la protection sociale, juin 2007, p.3.

1.3.2.2 *Transfert de fonds en faveur des populations démunies.*

Une des caractéristiques principales des activités HIMO PS est leur capacité de transférer des fonds en faveur des pauvres. Pour cela, une part importante du coût de l'investissement HIMO est affectée à la rémunération des travailleurs constitués surtout de personnes éprouvant des difficultés à satisfaire leurs besoins essentiels particulièrement l'alimentation.

1.3.2.3 *Stabilisation de la consommation des populations vulnérables.*

Les activités HIMO PS sont surtout effectuées dans des moments critiques tels que les périodes de soudure ou après la survenue d'un cataclysme dans un souci de stabilité de la consommation. En effet, les HIMO PS permettent aux populations vulnérables d'éviter une détérioration de leur consommation.

1.3.2.4 *Fourniture des infrastructures nécessaires.*

Les activités HIMO PS touchent principalement la création ou la réhabilitation des infrastructures dont les populations démunies ont besoin. C'est pourquoi, il est nécessaire, avant de réaliser un projet HIMO PS, d'identifier les véritables besoins du groupe ciblé afin que l'infrastructure réalisée puisse vraiment répondre à ses besoins.

1.3.2.5 *Contribution au développement économique.*

Les projets HIMO PS peuvent contribuer au développement économique étant donné qu'ils peuvent être sources d'opportunités économiques. En effet, les infrastructures réalisées dans les projets HIMO PS permettent la création de nouveaux marchés et de nouvelles activités ou le renforcement de ces dernières. Les compétences acquises durant certains projets pourraient aussi être utiles aux bénéficiaires ultérieurement ; ce qui augmente leur capital humain.

1.3.2.6 *Ciblage des plus vulnérables.*

Les activités HIMO PS sont les interventions de protection sociale considérées comme les plus efficaces en matière de ciblage des populations démunies et sinistrées. Le ciblage peut s'effectuer de différentes manières. Effectivement, d'une part les techniques géographiques appliquées permettent un ciblage des localités pauvres ; d'autre part, les HIMO PS sont également efficaces pour réduire les inégalités au sein des communautés, des inégalités qui s'avèrent être plus aiguës que celles qui existent entre communautés. De plus, lorsque le

ciblage est individualisé, cela permet aussi de s'attaquer aux inégalités qui peuvent exister entre les membres d'un même ménage comme par exemple le ciblage des femmes en leur assurant des tâches moins lourdes, des lieux de travail plus proches de leur foyer ou encore des temps de pause qui leur permettraient d'allaiter leurs bébés. Par ailleurs, il peut aussi s'agir d'un auto-ciblage pour que seuls ceux qui se sentent vulnérables y participent. Le système de bas salaire constitue le moyen le plus utilisé en auto-ciblage. En effet, avec un salaire égal ou tout juste inférieur aux salaires généralement appliqués au niveau local, l'on peut espérer attirer uniquement les individus pauvres sans alternatives.

1.3.2.7 *Renforcement de la capacité locale.*

Les projets HIMO PS peuvent agir sur la bonne gouvernance, le renforcement de la société civile, ou encore dans certains cas, l'émergence de micro-entreprises. En effet, la transparence dans la démarche des projets HIMO ainsi que la promotion de la méthode participative constituent un aspect de développement. En outre, la pérennisation des infrastructures de base réhabilitées ou construites dépend aussi du renforcement de la capacité locale.

En bref, les HIMO PS favorisent les couches les plus défavorisées en créant des emplois à une main d'œuvre non qualifiée et nombreuse. Nombreux sont les pratiquants de l'approche HIMO à Madagascar dans le cadre de la protection sociale en offrant des alternatives de revenu aux populations démunies.

1.4 Les institutions et organisations non gouvernementales pratiquant les HIMO PS à Madagascar.

A Madagascar, divers organismes font de l'approche HIMO un outil stratégique de réduction de la pauvreté que ce soit des institutions publiques ou des organisations non gouvernementales.

1.4.1 *Les institutions publiques.*

A part l'unité PSN de l'ONN qui met en œuvre les travaux communautaires HIMO pour améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis par la création d'emplois temporaires et atténuer les effets néfastes des catastrophes naturelles sur la nutrition, le

CCPREAS et le FID figurent également parmi les institutions publiques qui pratiquent l'HIMO PS.

1.4.1.1 La CCPREAS ou Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Action Sociale.

La CCPREAS, rattachée au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, a été créée en octobre 2002 afin de mettre en œuvre un programme d'urgence ou de filet de sécurité aux populations vulnérables suite à la crise politique. Cette cellule a pour objet de créer des emplois temporaires pour l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables par le système HIMO.

Les projets de la CCPREAS sont financés en totalité par le budget de l'Etat alloué au Ministère de l'Economie, des Finances et du budget sur le Programme d'Investissement Public (PIP) et sur les fonds IPPTE.

L'exécution des projets est effectuée par des associations ou ONG « agences d'exécution » ayant au minimum deux années d'expérience dans la conduite et/ou l'encadrement des travaux HIMO ; celles-ci doivent alors signer une convention de financement avec la Cellule. Ces associations ou ONG doivent particulièrement être reconnues par les autorités locales.

Les projets financés par la CCPREAS sont surtout des projets d'infrastructures de déblocage (ouverture des pistes, travaux de réfection de piste,...), ou d'infrastructures sociales (aménagement de bornes fontaines, travaux d'aménagement et de curage de canaux...) ; des projets de bâtiments à caractère polyvalent (salle de formation, salle de fêtes...) mais aussi des investissements liés aux problèmes environnementaux (campagne de protection de l'environnement, lutte antiérosive...).

Concernant le ciblage des travailleurs, ce sont les agences d'exécution en collaboration avec les autorités responsables au niveau des communes et fokontany concernés par les projets qui établissent la liste de la main d'œuvre.

Concernant les coûts des projets, la rémunération des travailleurs doit représenter 70 à 80% du budget total du projet au minimum tandis que la rémunération forfaitaire de l'agence d'exécution ne peut dépasser 5% du budget. Un plafond de financement est fixé selon le type de projet :

- 20 millions d'Ariary pour les projets d'infrastructure ;
- 100 millions d'Ariary pour les bâtiments à caractère polyvalent ;
- 10 millions d'Ariary pour les projets de protection de l'environnement.

1.4.1.2 Le FID ou Fonds d'Intervention pour le Développement.

Grâce à ses projets de développement communautaires (PDC) dans le cadre des RAC/PS ou Réponses aux chocs / protection sociale, le FID procure aux personnes les plus démunies des revenus et des moyens de subsistance contre leur travail. Il améliore également les conditions de vie et l'environnement des populations à travers le financement de la réalisation des travaux communautaires à haute intensité de main d'œuvre.

La réalisation des travaux se fait également à partir d'une convention entre les directions inter-régionales du FID et les agences d'exécution, ces derniers étant tenus d'agir avec efficacité et efficience.

Les projets financés par le FID doivent être sélectionnés par une association ou une communauté (« initiateur »), acceptés par la majorité de la population bénéficiaire et avoir reçu l'aval des autorités locales (région, district, commune, fokontany et bureau local de gestion des risques et des catastrophes). Ce sont des projets d'entretien et de curage des canaux d'irrigation, d'entretien ou d'aménagement de pistes, des travaux de protection environnementale, de fixation de dunes...

Le ciblage des travailleurs se fait sur la base de volontariat des résidents des fokontany bénéficiaires des travaux. Une priorité est donnée aux femmes.

A propos des coûts, le financement du FID pour la réalisation d'un projet doit être inférieur ou égal à 20 000 USD avec un coût de main d'œuvre de 80% du total du financement. La rémunération de l'agence d'exécution ne peut pas dépasser 8% du coût total de financement.

En général, les travailleurs sont payés à 1500 Ariary par jour pour 5 heures de travail.

1.4.2 *Les organisations non gouvernementales.*

Il s'agit surtout d'ONG internationales si l'on ne cite que le Care International et le Catholic Relief Services (CRS).

1.4.2.1 Le CARE International.

L'objectif principal des programmes HIMO du CARE International est la sécurisation alimentaire des ménages. Cependant, ses activités sont très variées. En effet, Care International entreprend non seulement des travaux de construction de barrages, de systèmes

d’irrigation mais aussi d’écoles, de centres de santé de base, de latrines et de puits. Cette ONG prend également en charge des travaux de réhabilitation de pistes ainsi que des travaux d’assainissement. Le CARE International reçoit l’appui de plusieurs bailleurs de fonds publics et privés dont le PAM, l’USAID, l’UE et le CARE Norvège.

Les interventions du CARE se concentrent surtout dans des zones géographiques précises, c’est-à-dire dans des zones qui subissent chroniquement des situations d’insécurité alimentaire et dans des zones subissant des situations d’urgence ; il s’agit donc d’un ciblage géographique. Ces interventions portent alors particulièrement sur des travaux de développement à long terme dans ces zones et leurs environs.

Par ailleurs, comparé aux autres pratiquants de l’approche HIMO à Madagascar, CARE International utilise parfois beaucoup de matériels et d’équipements en raison d’un objectif de durabilité ; et ses travailleurs sont mieux payés (2000 Ariary à 5000 Ariary par jour contre 1500 à 2000 Ariary pour les autres pratiquants). Le budget annuel des programmes HIMO du CARE atteint en moyenne 2 millions de dollars (environ 3 700 000 Ariary). Cependant, la part du budget alloué à la rémunération des travailleurs n’est pas fixée.

1.4.2.2 Le CRS.

Dans le cadre de son projet FELANA ayant pour principal objectif la sécurité alimentaire des ménages dans 4 régions de Madagascar, le CRS pratique des activités de filet de sécurité suivant l’approche VCT. Ces interventions ont particulièrement lieu durant des périodes d’insécurité alimentaire causée par des situations d’urgence telles que les cyclones, les inondations et les sécheresses. En fait, il s’agit d’activités qui servent à stabiliser la consommation des ménages car la disponibilité de la nourriture est interrompue durant ces périodes. Les vivres distribués contribuent à 75% aux besoins d’une personne. La liste des travailleurs est établie par les autorités locales avec une priorité aux femmes allaitantes et aux femmes chef de ménage.

Le CRS fait également partie des agences d’exécution des projets de l’USAID et du PAM.

Par ailleurs, l’OIT, dans son programme HIMO, ainsi que le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) sont des agences principales des Nations Unies qui pratiquent beaucoup le système HIMO à Madagascar. Notons que l’OIT a, dès la fin des années 80, réalisé un grand nombre de projets HIMO pour atténuer les effets négatifs du programme d’ajustement structurel et pour réduire la pauvreté. Jusqu’en 1988, ces projets ont été financés par le PNUD ; à partir de 1990, la NORAD prend la relève. L’OIT a lancé à Madagascar les projets

« HIMO Routes », « HIMO urbain et HIMO communal », « HIMO bâtiments ». Quant au PAM, principalement financé par l’USAID, l’UE, la France et d’autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux, une de ses activités principales consiste à la protection des moyens d’existence et au renforcement de la résistance aux chocs par le biais des programmes vivres contre travail (VCT) et vivres contre formation (VCF) sous l’approche HIMO. Ces activités bénéficient surtout aux régions régulièrement soumises à des pénuries alimentaires et des cyclones.

L’approche HIMO, en utilisant la main d’œuvre non qualifiée comme ressource principale, constitue un moyen de lutte contre la pauvreté et contribue à la réalisation des OMD notamment les premier et troisième concernant la réduction de l’extrême pauvreté et de la faim ainsi que la promotion de l’égalité des sexes. Les activités HIMO PS sont celles qui favorisent le plus les populations démunies du monde rural ; c’est dans cette optique que les travaux communautaires de la PSN, objet de notre seconde section, sont mis en œuvre.

Section 2. Les TC/HIMO de la PSN

Les TC/HIMO sont réalisés dans un objectif d’améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Ils visent la promotion de revenus des ménages des plus vulnérables ayant une difficulté d’accès à l’alimentation étant donné que l’accès à l’alimentation constitue une dimension importante de la sécurité alimentaire. La dimension disponibilité des aliments est aussi visée par les TC/HIMO étant donné que l’amélioration des infrastructures hydro-agricoles contribue beaucoup à accroître la productivité alimentaire. Cette section sera alors consacrée à l’étude des TC/HIMO réalisés au sein de la PSN afin d’expliquer le mécanisme de sécurisation alimentaire à travers ces projets communautaires.

2.1 Présentation des TC/HIMO.

Cette sous-section traitera des particularités des TC/HIMO, de leur fonctionnement et de leurs avantages.

2.1.1 Particularité des TC/HIMO.

Si pour la plupart des projets HIMO, les travaux sont exécutés par des entreprises privées adjudicataires de contrats publics ou tout simplement par des ONGs ou associations comme agences d’exécution, les TC/HIMO sont directement réalisés par la PSN lui-même en

impliquant les Collectivités et Services Territoriales Décentralisés comme partenaire à la réalisation du projet. C'est l'Unité même qui prend en charge ses propres projets HIMO. Il participe au recrutement, à l'estimation des prix, à la fourniture des matériels et outillages, à la mise en œuvre des travaux, au paiement des salaires des travailleurs. Il dégage cependant ses responsabilités à l'entretien des infrastructures réhabilitées qu'il laisse à un comité de gestion constitué du président du fokontany bénéficiaire, du service technique de la commune, de l'agent vulgarisateur, des organisateurs, des chefs d'équipe et des dirigeants des AUE (association des usagers de l'eau)³⁷. Le comité de gestion reçoit de la part des techniciens de la PSN une formation pour l'entretien des infrastructures par souci de pérennisation.

Par ailleurs, les TC/HIMO ont aussi la particularité d'utiliser autant que possible les matériels et outillages locaux, donc ne présentent pas des dépenses importées, d'où un coût d'investissement encore plus faible.

2.1.2 Fonctionnement des TC/HIMO.

Vu le fait que l'une des conditions principales des projets communautaires à réaliser suivant le système HIMO consiste à l'identification du projet par les bénéficiaires, le point de départ des TC/HIMO est la demande de réalisation de projet par les personnalités locales. Effectivement, le maire d'une localité fait une demande auprès du représentant de l'ONN dans la localité. Des techniciens de l'ONN local appuyés par des techniciens des STD effectuent alors des études concernant la faisabilité ou non du projet. Ensuite, le dossier technique du projet est élaboré au sein de l'ONN local. Un dossier technique doit principalement contenir les points suivants :

- Les détails techniques et financiers du projet ;
- Le niveau du TIP (taux d'insuffisance pondérale) dans la localité ;
- Les aspects socio-économiques qui justifient la nécessité de l'intervention ;
- La demande de la commune en annexes ainsi que des fiches de renseignements sur la commune et le(s) « fokontany » bénéficiaire(s) dans lesquelles figurent entre autres le nombre de sites SEECALINE y opérant ainsi que leur couverture. Doit aussi y figurer le fait que le projet est inclus dans le PCD.

Les dossiers techniques³⁸ sont par la suite envoyés à l'ONN mère pour approbation. Ce sont le Responsable technique et le Responsable Financier avec l'appui du Responsable National de l'Unité qui vérifient le dossier technique suivant les critères d'approbation

³⁷ Le président du fokontany et le service technique de la commune sont des membres d'office.

³⁸ Le traitement d'un dossier technique dure en moyenne une semaine depuis son arrivée à l'ONN jusqu'à la réalisation des travaux (10 à 15 dossiers par semaine venant de diverses régions sont traités).

(éligibilité et faisabilité) pour justification et décision avant l'approbation par le Coordonnateur National. Lorsque le projet est approuvé, le Coordonnateur Régional, après réception de notification d'exécution du chantier, fait part aux demandeurs du début de mise en œuvre du projet et c'est l'unité provinciale³⁹ PSN qui assure la réalisation des travaux en régie. Une forte collaboration entre l'ONN et les personnalités locales est alors nécessaire ; ces dernières étant responsables du recrutement⁴⁰ des travailleurs requis pour les travaux. Quant à l'unité nationale PSN, elle assure le suivi technique et financier.

Les projets sont sélectionnés suivant quelques critères, et ces projets peuvent être de différents types. Les paragraphes suivants traiteront de ces deux points.

2.1.2.1 Critères de choix des projets HIMO au niveau de la PSN.

Afin d'être efficaces, les projets HIMO doivent viser les localités qui sont dans le besoin et où la réalisation du projet sera vraiment bénéfique aux populations cibles. Les projets communautaires financés par la PSN doivent par conséquent respecter les conditions suivantes :

- Le projet doit émaner de la communauté villageoise, c'est-à-dire qu'il doit être identifié d'une manière participative avec et par les bénéficiaires. Cette condition requise renforce le fait que le projet doive être inscrit dans le plan communal de développement (PCD) et/ou le plan régional de développement (PRD) ;
- Le projet doit avoir des impacts de près ou de loin sur la sécurité alimentaire puisque l'objectif de la PSN est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- Le projet doit être techniquement réalisable suivant le système HIMO ;
- L'entretien et la pérennité des infrastructures réalisées seront entièrement assurés par la communauté et la commune.

2.1.2.2 Types de projets réalisés dans le cadre des TC/HIMO de la PSN.

Il a été vu que les TC/HIMO doivent avoir des impacts alimentaires dans les localités bénéficiaires. Cependant, comme la non-maîtrise de l'eau constitue une principale source de problèmes pour les paysans (ce qui entraîne des problèmes de disponibilité alimentaire), les projets concernent le plus souvent la réhabilitation ou la création d'infrastructures hydro-

³⁹ Actuellement, les Offices Régionaux de Nutrition commencent à être effectifs et la réalisation des travaux est désormais assurée par ceux-ci.

⁴⁰ Une priorité est donnée pour les parents des enfants fréquentant les sites PNNC et des personnes issues des ménages les plus démunis pour un salaire journalier de 1500 Ariary pour 5 heures de travail.

agricoles. En effet, pendant l'année 2007, les investissements dans la réhabilitation de canaux d'irrigation et de drainage ont coûté 1 684 473 707 ariary, ce qui est équivalent à 81.97% du total d'investissement. Cet investissement a par ailleurs permis de donner du travail à 44 069 bénéficiaires (81.56% de la main d'œuvre totale utilisée). Le tableau suivant montre les détails de ces chiffres.

Tableau n°6. Statistiques des coûts et de la main d'œuvre TC/HIMO en 2007.

Provinces	projet relatif à l'irrigation		tout projet compris	
	main d'œuvre	investissement	main d'œuvre totale	total investissements
Antananarivo	10 500	426 256 250	12 646	494 238 500
Fianarantsoa	16 718	519 917 004	18 247	558 513 054
Toamasina	4 974	233 423 555	7 416	323 061 055
Mahajanga	5 342	171 167 590	6 468	232 542 334
Toliara	2 398	87 996 340	4 728	177 877 163
Antsiranana	4 137	245 712 968	4 528	268 757 313
<i>total</i>	<i>44 069</i>	<i>1 684 473 707</i>	<i>54 033</i>	<i>2 054 989 419</i>

Source : calcul selon rapport annuel 2007, PSN.

Par ailleurs, les autres types de projets communautaires pouvant être réalisés par la PSN sont nombreux. Il en est ainsi pour :

- ❖ L'aménagement de nouvelles surfaces cultivables ;
- ❖ La réhabilitation de pistes ;
- ❖ La construction de borne fontaine ;
- ❖ La construction de latrines publiques ;
- ❖ La construction de grenier communautaire villageois, etc....

En bref, tous les projets susceptibles d'apporter une amélioration à la sécurité alimentaire sont éligibles au sein de la PSN.

2.1.3 Avantages des TC/HIMO.

- La réhabilitation des infrastructures hydro/agricoles permet de renforcer la capacité de réponse des paysans puisque ces infrastructures contribuent à améliorer la productivité agricole de la communauté bénéficiaire
- L'approche permet de créer une masse d'emplois pour une main d'œuvre non qualifiée. Au total, les TC/HIMO ont pu engendrer 1 035 409 emplois répartis dans les 22 régions de Madagascar pendant l'année 2007.

- Les travaux pouvant être effectuées par des femmes, les TC/HIMO contribuent à la lutte contre la féminisation de la pauvreté en offrant aux femmes la possibilité d'avoir un peu de revenus pour faire face aux besoins de leur famille.
- Les TC/HIMO permettent un transfert important de fonds aux populations démunies vu que 70 à 80% du coût d'investissement servent à rémunérer les travailleurs.
- La réalisation d'une partie des objectifs contenus dans le PCD permet à la commune d'avancer.
- Par ailleurs, les travailleurs en bénéficiant d'une couverture médicale pour sa famille nucléaire durant la durée du projet ne seront pas contraints à faire des emprunts en cas de maladie.

Si les TC/HIMO visent les plus démunis, c'est parce que ce sont ces derniers qui sont le plus victimes de l'insécurité alimentaire. Comment les TC/HIMO sont-ils alors supposés agir sur la sécurité alimentaire des ménages ?

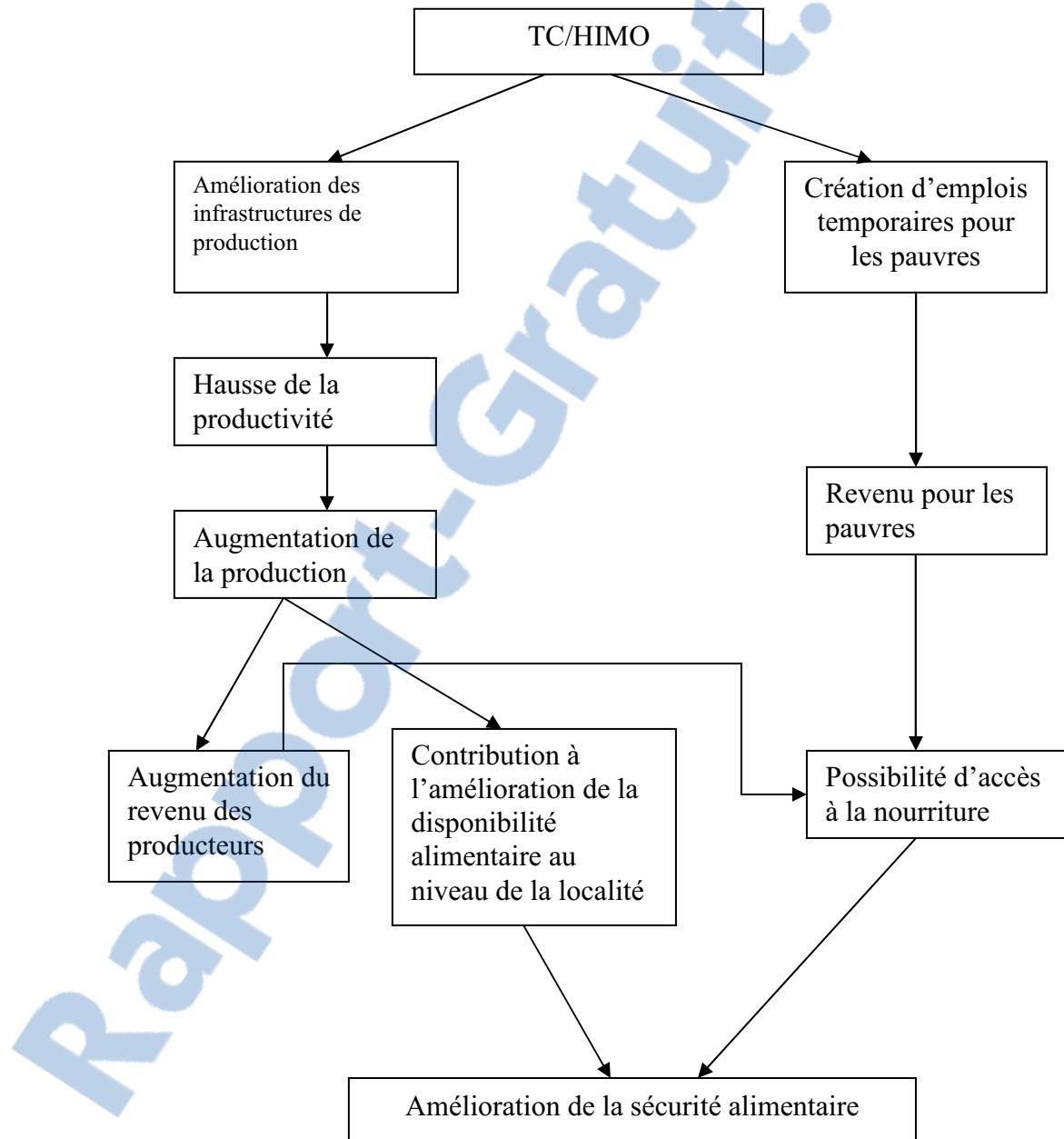
2.2 Les TC/HIMO dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ruraux.

Afin de réduire significativement le taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et le taux d'insécurité alimentaire au sein des ménages et chez les groupes vulnérables, une des stratégies du MAP consiste à mettre un accent sur la prévention de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire dans des activités à forte intensité de main d'oeuvre (HIMO).Les travaux communautaires effectués par la PSN suivant l'approche HIMO ont pour objet de promouvoir des revenus aux ménages démunis pour qu'ils puissent avoir accès à la nourriture. En effet, l'inexistence d'activités génératrices de revenus à laquelle les populations rurales sont particulièrement confrontées conjuguée à la faiblesse de leur productivité sont les principales sources d'insécurité alimentaire. C'est pourquoi, les TC/HIMO jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des pauvres dans le milieu rural.

Les TC/HIMO interviennent dans le cadre de la protection sociale ; en effet, ils obéissent aux six critères différenciant les HIMO PS à savoir les capacités de (i) transfert de fonds en faveur des populations vulnérables, (ii) stabilisation de leur consommation, (iii) fourniture des infrastructures nécessaires, (iv) contribution au développement économique, (v) ciblage des plus vulnérables, (vi) renforcement de la capacité locale.

Les résultats attendus des TC/HIMO sont surtout axés sur l'amélioration des revenus des ménages et de leur consommation. Comme il est montré sur la figure suivante, les TC/HIMO contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages à deux niveaux.

Figure n°3. Schéma illustrant les résultats attendus des TC/HIMO.



Source : propre auteur.

D'après cette figure, les TC/HIMO contribuent en premier lieu à l'amélioration de l'accès économique des pauvres à la nourriture. Effectivement, les cibles des TC/HIMO sont les personnes ayant des difficultés à se procurer de la nourriture. Ces difficultés proviennent surtout de la faiblesse de revenus causée par l'insuffisance voire même l'inexistence d'emploi rémunérateur. Les salaires issus des TC/HIMO permettront alors à ces individus de satisfaire leurs besoins essentiels, particulièrement les besoins alimentaires.

En second lieu, la réalisation des travaux d'infrastructures participe à l'amélioration de la productivité et permet ainsi une augmentation de la production. Cette augmentation de la production assure d'une part la disponibilité alimentaire et d'autre part augmente le revenu des producteurs et de ce fait peut engendrer de nouvelles activités entraînant à long terme le développement de la localité.

En outre, une régression de la malnutrition dans les localités bénéficiaires est également attendue des TC/HIMO.

Dans son objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables par l'approche HIMO, la PSN a déjà réalisé bon nombre de projets tel qu'il sera montré par la suite.

2.3 Les réalisations de la PSN en matière de TC/HIMO.

Le nombre de personnes-jours de travail constitue l'indicateur principal des résultats de la PSN étant donné que les TC/HIMO visent principalement la création d'emplois pour une population massive démunie n'ayant aucune ressource fixe. Les données de 2007 étant les plus complètes, ce sont celles qui seront exploitées.



Tableau n°7. Statistiques des TC/HIMO par régions en 2007.

Région	Districts bénéficiaires	Communes bénéficiaires	Fokontany bénéficiaires	Main d'œuvre	Emplois créés	Montant de l'investissement (Ar)	Rémunération MO (Ar)	Pourcentage alloué aux travailleurs
Vakinankaratra	4	7	11	2 810	56 706	114 633 350	85 059 000	74,20
Analamanga	7	14	36	6 572	137 113	254 577 950	205 669 500	80,79
Itasy	2	9	15	2 340	37 142	70 045 900	55 713 000	79,54
Bongolava	1	3	3	924	26 128	54 981 300	39 192 000	71,28
Vatovavy								
Fitovinany	5	10	16	5 669	88 195	168 591 886	132 292 500	78,47
Haute Matsiatra	3	6	9	4 038	62 998	104 689 260	94 497 000	90,26
Sud est	3	5	6	3 607	59 209	112 928 100	88 813 500	78,65
Amoron'i Mania	2	4	5	3 131	55 688	104 857 150	83 532 000	79,66
Ihorombe	1	3	4	1 829	33 315	64 446 658	49 972 500	74,09
Atsinanana	5	7	16	3 323	62 189	116 284 716	93 283 500	80,22
Analanjirofo	4	11	26	3 177	70 195	150 909 920	106 372 500	70,49
Alaotra Mangoro	2	2	4	916	28 430	55 866 419	42 645 000	76,33
Sofia	4	7	10	2 535	36 118	70 912 100	54 177 000	76,40
Betsiboka	1	4	5	1 321	22 811	58 810 330	34 216 500	58,18
Boeny	3	3	3	2 034	30 062	78 512 104	45 093 000	57,43
Melaky	1	1	2	578	11 890	24 247 800	17 835 000	73,55
Androy	2	2	4	102	2 438	20 722 073	3 657 000	17,65
Sud Ouest	3	6	6	2 274	32 530	67 452 630	48 795 000	72,34
Anosy	1	3	3	1 001	15 825	32 418 760	23 737 500	73,22
Menabe	2	3	11	1 351	28 122	57 283 700	42 183 000	73,64
DIANA	3	7	7	2 293	69 176	135 073 454	103 764 000	76,82
SAVA	4	6	7	2 235	69 129	133 683 859	103 693 500	77,57
Moyenne				2 457	47 064	93 269 519	70 645 159	72,31
TOTAL	63	123	209	54 060	1 035 409	2 051 929 419	1 554 193 500	

Source : Primature, Office National de Nutrition, unité Prévention et sécurisation nutritionnelle, 2007.

Les réalisations de l'année 2007 ont permis de créer 1 035 409 emplois répartis dans les 22 régions de Madagascar. Comparé au tableau n°4 (voir p.23), l'on remarque que les emplois créés par les projets HIMO à Madagascar entre 1990 et 1995 ne représentent que 1% (10 462 personnes-jours) des emplois créés par les TC/HIMO de la PSN en une année seulement. Comparé aux interventions du FID pendant l'année 2005 (seulement 1411 emplois créés), les TC/HIMO offrent plus d'emplois et couvrent beaucoup plus de communes.

La moyenne des emplois créés est de 47 064 mais les travaux effectués dans la région Analamanga ont produit le plus d'emplois (137 113 personnes-jours) suivis de ceux des régions DIANA et SAVA. Les emplois créés sont les plus faibles dans les régions de l'Androy et du Melaky.

Environ 71 millions d'ariary ont été distribués aux quelques 54 060 individus issus de 123 communes réparties entre les 22 régions de Madagascar.

Si l'on observe seulement le cas de la région Analamanga où les résultats sont les plus impressionnantes, l'on peut affirmer que le nombre élevé d'emplois créés est lié à la grande couverture des projets effectués (36 fokontany bénéficiaires). En faisant une comparaison avec les réalisations du premier semestre 2008 pour la région Analamanga (tableau ci-dessous), les résultats sont encore loin du compte. En effet, les emplois créés ne représentent que 18.29% de ceux de l'année 2007. Pour pouvoir surpasser les efforts de 2007, il faudrait alors créer un peu plus de 112 038 personnes-jours de travail. Si l'on considère le fait que le nombre de personnes-jours de travail constitue l'indicateur de résultat de la PSN, l'on peut en conclure que les résultats sont au ralenti. Ce qui ne paraît pourtant pas être le cas car les réalisations de la PSN d'Antananarivo sont déjà à 83% de ses objectifs. En outre, il faut aussi se rendre compte du fait qu'un des critères de sélection des projets soumis à la PSN est que la localité ne doit pas avoir déjà bénéficié de TC/HIMO de la part de la PSN.

Tableau n°8. Réalisations de la PSN dans la région Analamanga pour le premier semestre 2008.

	Main d'œuvre	Emplois
Temps ordinaire	200	6 010
Urgences	1 041	19 065
TOTAL	1 241	25 075

Source : Rapport premier semestre, PSN Antananarivo, 2008.

Pour conclure cette première partie, l'on peut dire que l'approche HIMO qui est utilisé par l'unité PSN de l'ONN pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages des plus démunis est confrontée à un problème qui s'avère structurel, c'est-à-dire le problème de faiblesse de revenu causé par l'insuffisance voire même l'inexistence d'activités rémunératrices pérennes pour les groupes cibles (les ménages des plus démunis). L'on se propose alors d'analyser dans la seconde partie si les revenus issus des TC/HIMO créent vraiment une amélioration de la sécurité alimentaire des groupes cibles à partir d'une étude de cas.



Partie II. Analyse des impacts des TC/HIMO sur la population cible

La première partie de ce présent travail nous a montré que l'approche HIMO constitue un outil stratégique pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. Pour voir dans quelles mesures les TC/HIMO contribuent vraiment à la sécurisation alimentaire de ces ménages, des enquêtes ont été réalisées auprès d'un échantillon de bénéficiaires de TC/HIMO dans des communes rurales du district d'Antananarivo Atsimondrano. L'enquête a eu lieu dans le milieu rural du fait que les ménages les plus vulnérables se trouvent dans cette zones. Cette partie sera subdivisée en deux chapitres : le premier sera consacré aux caractéristiques de pauvreté de la population cible qui engendre l'insécurité alimentaire des ménages tandis que le second analysera les résultats obtenus des enquêtes effectuées sur les bénéficiaires concernant l'impact réel des TC/HIMO sur la sécurité alimentaire de ceux-ci afin de pouvoir proposer des points d'amélioration.

Chapitre I. *Les caractéristiques de la pauvreté des ménages bénéficiaires*

L'insécurité alimentaire des ménages est particulièrement causée par la faiblesse des revenus des ménages entravant la dimension « accès à la nourriture ». C'est pourquoi, il est nécessaire de créer des revenus pour combattre l'insécurité alimentaire des ménages, notamment des ménages vulnérables dans le milieu rural, à l'aide des TC/HIMO. Nous essayerons de voir dans ce chapitre la relation existant entre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire d'une part et d'analyser les données sur les caractéristiques de pauvreté de la population cible d'autre part.

Section 1. Pauvreté rurale et insécurité alimentaire

Dans le milieu rural malgache, la pauvreté se caractérise surtout par une insécurité alimentaire, une faible productivité et un faible niveau de revenu. D'ailleurs, ces phénomènes sont interdépendants comme il sera vu dans les sous-sections suivantes. Nous allons en premier lieu parler des aspects et causes de la pauvreté dans le milieu rural malgache dans sa généralité puis prendre le cas des communes rurales de Soavina, de Soalandy et d'Ampanefy où notre étude a été effectuée et où la pauvreté touche de nombreux ménages.

1.1 Caractéristiques générales de la pauvreté rurale à Madagascar.

La pauvreté en milieu rural est essentiellement due à des facteurs économiques et structurels qui provoquent disparités de développement et dépeuplement des campagnes. Nous avons pu observer antérieurement que la faiblesse des revenus constitue un véritable obstacle à la sécurité alimentaire au niveau des ménages en ce qu'elle empêche l'accès à la nourriture. Il est de ce fait important d'aborder la problématique de pauvreté. Comme notre étude touche particulièrement le milieu rural, les aspects de la pauvreté rurale ainsi que ses causes sont à identifier.

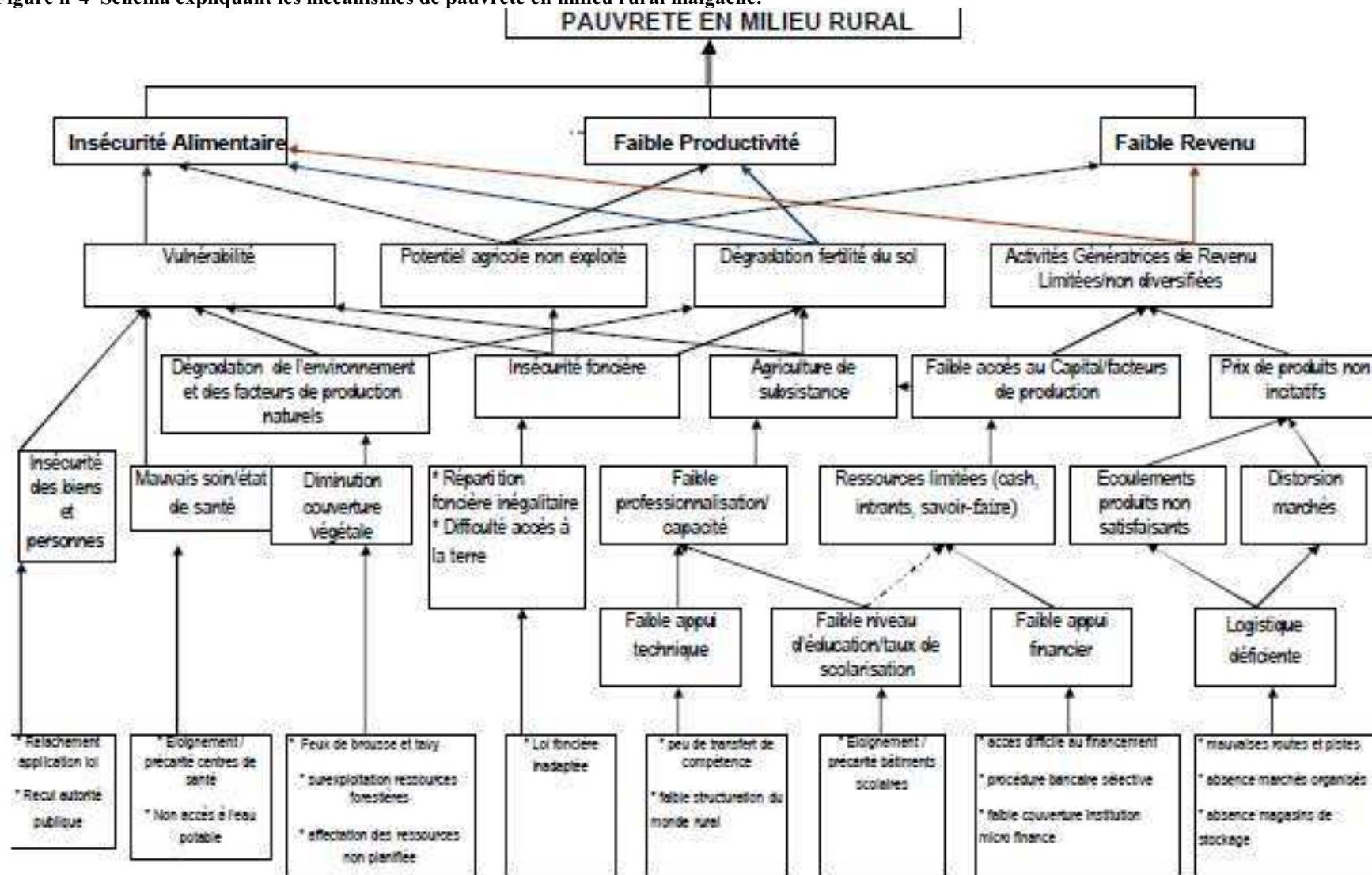
En fait, la productivité de l'agriculture affecte beaucoup le niveau des revenus agricoles et ruraux. Une meilleure productivité améliore donc le revenu, non seulement de celui des agriculteurs mais aussi de celui des paysans non agricoles par un effet multiplicateur. Et quand le revenu augmente, la sécurité alimentaire des ménages s'améliore car ils ont plus de chance d'avoir accès à la nourriture. C'est pourquoi, la FAO opte pour une croissance agricole axée sur les petits agriculteurs afin de favoriser l'emploi global rural et non agricole et de permettre une réduction de la pauvreté.

Actuellement, plus de 70% de la population malgache vit dans le monde rural dans lequel l'agriculture demeure la principale source de revenus. La pauvreté et l'insécurité alimentaire y sont très répandues et sont étroitement liées à la faible productivité de l'agriculture, en particulier à la faible productivité rizicole⁴¹ (le riz restant la principale production de base).

Le schéma suivant illustre les mécanismes pouvant expliquer la pauvreté dans le milieu rural malgache. Malgré que ce schéma ne prenne pas en compte toutes les causes possibles de la pauvreté rurale à Madagascar, il permet déjà de voir que la pauvreté rurale est due à des causes plutôt structurelles. L'arbre des problèmes de l'économie rurale en annexes (annexe 3) permet de voir également pourquoi la production agricole à Madagascar reste limitée.

⁴¹ SMITH Martin, « La révolution verte de Madagascar », FAO, p.1.

Figure n°4 Schéma expliquant les mécanismes de pauvreté en milieu rural malgache.



Source : EPP/PADR, Programme national de développement rural, janvier 2006

D'après le schéma, la pauvreté en milieu rural est mesurée à partir du niveau de revenu, de la productivité et de l'insécurité alimentaire. L'on remarque que la faible productivité peut aggraver la situation d'insécurité alimentaire et vice-versa.

A cause de la dégradation de la fertilité du sol et de la non-exploitation du potentiel agricole, non seulement le rendement reste faible, engendrant des problèmes de disponibilité alimentaire, mais aussi le revenu des producteurs diminue. Cette faiblesse de revenu peut elle-même engendrer des problèmes d'accès à la nourriture. Un cercle vicieux de la pauvreté se crée alors.

Parmi les causes sous-jacentes de la pauvreté figurent les problèmes concernant les activités génératrices de revenu (AGR). Les AGR sont limitées et non diversifiées. En effet, à cause du faible accès au capital et aux facteurs de production ainsi que des prix non incitatifs des produits au niveau des producteurs, ces derniers s'adonnent à une petite agriculture de subsistance.

La faiblesse dans l'appui financier ainsi que le niveau d'éducation font que les paysans manquent à la fois de ressources financières et intellectuelles pour pouvoir créer un emploi productif quelconque.

Concernant l'éducation, l'éloignement des établissements scolaires constitue une des raisons pour lesquelles les paysans n'envoient pas leurs enfants à l'école. Ces parents préfèrent garder leurs enfants auprès d'eux pour pouvoir les aider à gagner de l'argent, d'autant plus que l'éducation des enfants constitue une charge lourde pour les parents surtout pendant les périodes de rentrée scolaire. Ces enfants viendront une fois de plus accroître l'effectif de la main d'œuvre non qualifiée et payée à bas salaire et ce, à condition qu'ils arrivent à trouver du travail.

A propos de l'appui financier, comme il est difficile pour les paysans d'avoir accès au financement à cause des procédures bancaires sélectives ou encore de la faible couverture des IMF, il ne leur est pas facile de disposer des fonds nécessaires pour leur servir de capital dans une AGR quelconque.

En outre, les problèmes de débouchés et de prix des produits ne constituent en aucun cas des mesures incitatives pour diversifier les AGR dans le monde rural.

En bref, la pauvreté rurale à Madagascar est due à des facteurs divers qu'il faudrait remettre en cause : environnement, sécurité publique, législation foncière, santé, éducation et formation, financement, infrastructures.

Selon ce schéma, la non exploitation du potentiel agricole constitue un obstacle prédominant pour la sécurité alimentaire, la productivité et le revenu à cause des problèmes

fonciers qui subsistent à Madagascar. En effet, il est difficile pour les paysans d'avoir accès à la terre à cause des règles coutumières, des longues démarches administratives ou encore de l'ignorance malgré le programme de l'Etat consistant à apporter des précisions au droit foncier et à l'allègement des procédures d'acquisition de terrains. La superficie moyenne des terres cultivées est alors faible (59.7% de la population agricole exploite un terrain de moins de 1.5ha⁴²) ,affectant ainsi le niveau de la production et du revenu, et en conséquence entraîne des problèmes d'insécurité alimentaire⁴³.

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables, l'accès à la nourriture constitue une dimension clé. En effet, d'après le schéma précédent, le revenu est faible et l'accès à la nourriture s'avère difficile car les AGR sont limitées et ne sont pas diversifiées. Par conséquent, il est important de créer des AGR pour combattre l'insécurité alimentaire car les ruraux pauvres n'ont accès ni au capital ni aux facteurs de production pour pouvoir faire des investissements. L'approche HIMO, comme il a été exposé dans la première partie de notre étude, intervient dans cet objectif d'amélioration de l'accès des plus démunis à l'alimentation.

1.2 Etat des lieux dans les communes où l'étude a été effectuée.

1.2.1 *Présentation des communes.*

Situées à environ 15 km du centre d'Antananarivo, les communes rurales de Soalandy, de Soavina et d'Ampanefy font partie du district d'Antananarivo atsimondrano, région Analamanga.

1.2.1.1 *La commune rurale d'Ampanefy.*

Ampanefy est une commune de 9.69 km² de superficie. Elle est située à 11 km du chef lieu de la région d'Analamanga. Délimitée au sud par la commune de Soalandy, à l'ouest par Alatsinaininambazaha, au nord par la commune de Soavina et à l'est par Andoharanofotsy, elle est desservie par le taxi-brousse et est accessible en toute saison.

Elle comprend 13 409 habitants dont l'activité principale est l'agriculture, plus précisément la culture de riz (avec un rendement de 2 tonnes à l'hectare) et de culture de contre-saison comme le manioc. Elle dispose de 430 ha de périmètres rizicoles. Elle possède

⁴² D'après EPM 2005.

⁴³ Non seulement la production ne suffit pas pour une autosubsistance mais aussi la vente d'une partie de la production ne rapporte qu'un revenu infime : toutes les dimensions de la sécurité alimentaire sont concernées.

comme principale usine de production une usine de bois et de fer. Par ailleurs, des petits fabricants de semelles et de serrures y existent également.

Concernant les problèmes d'insécurité alimentaire, le taux de malnutrition atteint 56% ; les principales causes étant l'insuffisance d'eau rendant impossible la culture de contre saison, l'inondation fréquente en été détruisant la production, les grêles de fin de saison ainsi que les problèmes de fumure qui rendent la productivité faible. Ces problèmes affectent alors la disponibilité et la stabilité alimentaires. En outre, l'effectif des personnes n'ayant pas de ressources fixes étant important, la faiblesse des revenus constitue un obstacle à l'accès à la nourriture.

Depuis l'année 2000, la commune est dotée de deux sites de nutrition communautaire qui prend en charge les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes.

1.2.1.2 *La commune rurale de Soalandy (ex-Ankadivoribe).*

Soalandy est située à 17 km du chef lieu de la région Analamanga. Elle est délimitée au sud par la commune rurale d'Ampahitrosy, à l'ouest par Androhibe, au nord par Ampanefy et par Andoharanofotsy à l'est. Elle a une superficie de 5.6 km² et est constituée de 8 725 habitants.

La commune de Soalandy possède 325 ha de superficie irriguée. La riziculture et la culture de contre saison sont les principales cultures pratiquées par les agriculteurs qui constituent la majorité des habitants de Soalandy.

Le taux de malnutrition est de 9.6% selon le chiffre donné par le Centre de santé de base de niveau II (CSB II) situé à 2.5 km de la commune et des principales agglomérations. Deux sites de nutrition communautaire opèrent dans la commune depuis 2001 sous la responsabilité de l'ONG MITAFA.

1.2.1.3 *La commune rurale de Soavina.*

Soavina est délimitée au sud par Ampanefy, à l'ouest par Alatsinaininambazaha, au nord par Anosizato et à l'est par Tanjombato. Elle est desservie par le taxi-be. Elle compte 12 066 habitants.

Les principales sources de revenu de la population sont la riziculture et la culture de légumes à part la fabrication de briques qui offre une opportunité de revenu aux personnes sans alternatives. La commune rurale de Soavina possède un périmètre rizicole de 430 ha, le plus important sur les trois communes.

Les trois communes ont comme point commun le fait que leurs habitants vivent principalement de l'agriculture et le canal à réhabiliter joue un rôle important dans leur productivité rizicole. De plus, la main d'œuvre est abondante dans les trois communes car beaucoup n'ont pas de ressources fixes et vivent au jour le jour ; ce qui aggrave la situation d'insécurité alimentaire dans ces communes. Le projet servira alors non seulement à accroître la productivité mais aussi à créer des emplois temporaires aux nombreuses personnes sans revenus alternatifs qui sont surtout des femmes.

1.2.2 *Le projet.*

Le projet consiste à réhabiliter un canal d'irrigation d'une longueur de 6500m qui débute au pont de Beravina et se termine à Vahilava ainsi que d'un drain de 1500m commençant à Soalandry et s'arrêtant à Ampanefy. Les canaux sont bouchés par des alluvions et les diguettes ont disparu de sorte qu'une centaine d'hectares de rizières se trouvent inondés pendant la période de pluies ; ce qui favorisera la fabrication de briques dans les rizières si des réhabilitations ne sont pas effectuées sur les canaux existants. Les problèmes d'ensablement, de rétrécissement et d'engorgement provoquant une pénurie d'eau pour l'irrigation des rizières vont alors baisser le rendement et la production agricoles ; entraînant ainsi des situations de grave insécurité alimentaire.

Le projet dure 20 jours et est réalisé suivant le système HIMO en employant comme main d'œuvre quelques 430 travailleurs provenant des trois communes bénéficiaires. L'objectif global du projet est de contribuer à la sécurisation alimentaire des ménages. Ses objectifs spécifiques sont les suivantes :

- i. Augmenter le débit de l'eau d'irrigation et permettre de la sorte de réaliser deux récoltes annuelles ;
- ii. Augmenter le rendement agricole et la production agricole ;
- iii. Diminuer le taux de malnutrition dans les communes bénéficiaires et leurs environs.

Ce projet permet particulièrement d'améliorer le revenu des ménages les plus démunis qui sont les « bénéficiaires » de ces travaux d'infrastructures communautaires. Cela justifie précisément la réalisation du projet par la PSN car il s'agit de promouvoir des revenus aux ménages des plus démunis par les travaux communautaires à base HIMO.

Etant donné que ce projet est réalisé suivant le système HIMO de la PSN, il doit respecter les particularités des projets HIMO PS⁴⁴. Ce projet possède effectivement les caractéristiques des projets HIMO PS. Ainsi, en premier lieu, ce projet permet un transfert de fonds en faveur

⁴⁴ Cf. Les caractéristiques principales des activités HIMO PS, Partie I, Chapitre II, première section, pp 27-28.

des populations démunies : la main d'œuvre est fondamentalement constituée de personnes issues des ménages vulnérables n'ayant pas de ressources fixes ; ces dernières bénéficiant d'un transfert de fonds d'une valeur totale de 13 395 000 ariary (1500 ariary par journée de cinq heures de travail pour chaque main d'œuvre). Le projet permettra également de stabiliser la consommation alimentaire des bénéficiaires car les travaux sont effectués en pleine période de soudure. Le projet fournit les infrastructures nécessaires à la communauté étant donné que les canaux d'irrigation réhabilités serviront à améliorer la production rizicole dans les communes bénéficiaires et de ce fait contribue au développement économique. Enfin, le projet cible les plus vulnérables de par le niveau de salaire qu'il propose : il s'agit d'un auto-ciblage car il attire ceux qui n'ont aucun revenu alternatif.

Ces caractéristiques font du projet un moyen de contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables, un des principaux aspects multidimensionnels de la pauvreté. Mais quelles sont au juste les caractéristiques qui nous permettent d'affirmer que ces personnes appartiennent effectivement à la classe des pauvres ? La section suivante nous fournira la réponse à cette question.

Section 2. Analyse des données sur les caractéristiques de la pauvreté de la population cible

La première enquête sur terrain consistait à déterminer les catégories de personnes bénéficiaires du projet, à connaître dans quelle situation elles vivent et à identifier leurs besoins principaux en termes de développement communautaire. Sur les 433 travailleurs, nous avons pris un échantillon aléatoire de 69 personnes parmi les équipes de la main d'œuvre⁴⁵. Concernant l'échantillon, 76.8% sont de sexe féminin.

Les questions étaient principalement axées sur⁴⁶ :

- Le statut dans le ménage ;
- Le nombre d'individus actifs au sein du ménage ainsi que le responsable de la gestion du budget du ménage ;
- La taille du ménage ;
- Le nombre d'enfants de moins de 5 ans ;
- La catégorie socio-économique à laquelle la personne enquêtée pense appartenir ;
- L'activité principale rémunératrice de l'individu ;
- Le type de culture et/ou d'élevage pratiqué ;
- La possession ou non de facteurs de production, de terrains ;

⁴⁵ Nous n'avons pris en compte ni les chefs d'équipe ni les socio-organisateurs mais seulement la main d'œuvre.

⁴⁶ Voir canevas du questionnaire en annexe.

- La principale affectation des revenus avec le pourcentage alloué.
- La question sur la priorité de développement était subsidiaire.

2.1 Le statut dans le ménage.

Environ 22% des ménages bénéficiaires ont pour chef de ménage des femmes comme le montre le tableau suivant. Ce qui signifie que les femmes chef de ménage sont encore nombreuses à ne pas avoir d'emplois stables pour nourrir leurs familles. Il a été remarqué sur terrain que ces femmes sont de diverses générations.

L'on remarque que les femmes mariées sont les plus nombreuses à participer au projet. Ce qui montre que dans les ménages des vulnérables, le revenu du chef de famille ne suffit plus à subvenir aux besoins alimentaires de la famille entière. La coutume interdisant le travail des femmes est déjà dépassée de loin car actuellement la femme participe beaucoup à la vie active.

La participation des enfants au projet indique que les enfants des plus vulnérables ne peuvent pas aller à l'école à cause de la pauvreté et sont contraints de travailler pour aider leurs parents.

Tableau n°9 Répartition des individus selon leur statut dans le ménage.

Statut dans le ménage	Pourcentage
Homme chef de ménage	23.2%
Femme chef de ménage	21.7%
Femme mariée	44.9%
Enfant	10.1%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.2 Le taux d'activité et le responsable de la gestion du budget au sein du ménage.

Pour les ménages des bénéficiaires, malgré la taille plus ou moins élevée du ménage, en moyenne 1.7 individus sont actifs. Ce nombre varie en fonction de la catégorie socio-économique à laquelle appartient le ménage. Il est important là où la taille des ménages est comprise entre 6 et 10 individus. En effet, plus la taille du ménage est grande, plus il est difficile de subvenir aux besoins de la famille et plus les membres doivent travailler.

En ce qui concerne la responsabilité du budget familial qui constitue une tâche importante au sein d'un ménage, ce sont surtout les femmes qui s'occupent de cette tâche lourde. Environ 77% des femmes mariées affirment jouer le rôle de gestionnaire du budget dans leur ménage.

Cela montre que les femmes ont un rôle important dans le ménage car à part les tâches ménagères et le fait que la plupart de ces femmes travaillent dans l'agriculture, elles ont aussi le rôle de mère. Il faut alors dire que les femmes issues des ménages pauvres vivent dans une situation défavorisée puisque non seulement elles doivent faire en sorte que le budget familial soit bien réparti même si ce budget est très faible, mais aussi elles doivent travailler dur pour essayer de combler le vide et s'occuper en même temps de leurs enfants.

Le tableau suivant montre la répartition de la responsabilité du budget selon le statut dans le ménage.

Tableau n°10 Répartition de la responsabilité du budget familial selon le statut dans le ménage.

	responsable de la gestion du budget de la famille		
	l'enquêté lui-même	autre membre	participatif
statut dans le ménage	homme chef de famille	43,75%	12,50%
	femme chef de ménage	80,00%	20,00%
	épouse	77,42%	3,23%
	Total	69,35%	9,68%
			20,97%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.3 La taille des ménages.

Selon les résultats des enquêtes, la taille moyenne des ménages est de 5.2 personnes ; ce qui se rapproche du chiffre obtenu dans l'EPM en 2004 (4.9 personnes). Elle ne diffère pas trop selon que le chef de ménage soit un homme ou une femme. En effet, pour les ménages dirigés par des femmes, la taille moyenne est de 4 personnes contre 5 personnes pour les ménages dirigés par des hommes.

2.4 Le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage.

Dans l'échantillon que nous avons pris, en moyenne il y a 1 enfant de moins de 5 ans dans un ménage. Le nombre médian d'enfant de bas âge est le même (1 enfant) quel que soit la catégorie socio-économique à laquelle appartient le ménage car 50% des ménages ont plus ou moins d'un enfant de moins de 5 ans.

Le nombre maximal d'enfants de moins de 5 ans dans une famille est de 2 sauf dans les ménages non pauvres.

Tableau n°11 Effectif des enfants de moins de 5 ans au sein d'un ménage.

		nombre d'enfant de moins de 5ans			
		Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum
catégorie socio-économique	non pauvre	1	1	1	1
	moyen	0	1	1	2
	pauvre	0	1	1	2
	démuni	0	1	1	2
	Total	0	1	1	2

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.5 La catégorie socio-économique.

Nous avons classé la catégorie socio-économique en quatre catégories en essayant de les définir selon le niveau de difficulté à s'approprier de la nourriture pendant l'année⁴⁷.

1. Première catégorie : non pauvres.

Ce sont ceux qui n'éprouvent aucune difficulté à trouver de la nourriture que l'année soit bonne ou mauvaise.

2. Deuxième catégorie : moyens.

Ce sont les personnes qui n'éprouvent pas des difficultés à se procurer de la nourriture pendant toute l'année pour une année normale.

3. Troisième catégorie : pauvres.

Appartenant à cette catégorie les personnes qui ont un problème à avoir assez à manger temporairement ou saisonnièrement.

4. Quatrième catégorie : démunis.

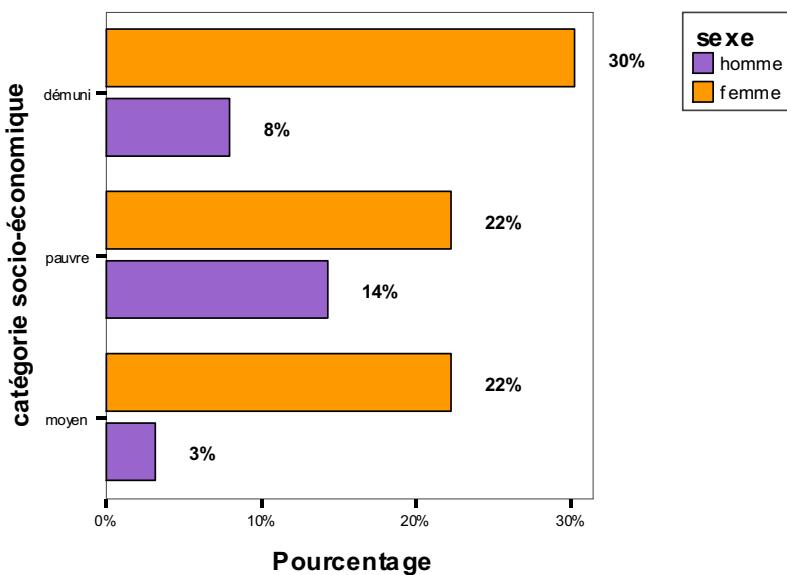
Les démunis sont les gens qui ont en longueur d'année un problème à accéder à la nourriture.

En se référant au sexe des individus de l'échantillon, les femmes classent en majorité leur ménage dans la catégorie des ménages démunis. En effet, comme le montre la figure suivante, 30% des femmes pensent que leur ménage appartient à la catégorie des démunis. Pour les

⁴⁷ En référence aux travaux du programme ILO et du Cornell University en collaboration avec le FOFIFA et l'INSTAT, « recensement des communes 2001 », juin 2003.

hommes, ils sont les moins nombreux à se classer dans la catégorie moyenne avec un pourcentage de 3% ; par contre, la plupart se situent dans la catégorie des pauvres. Ces statistiques indiquent que les hommes participent surtout aux TC/HIMO parce que leur ménage passe dans une période de difficulté temporaire tandis que les femmes sont obligées de saisir toutes les opportunités de travail pour résoudre la difficulté alimentaire chronique que subit leur ménage.

Figure n°5 Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

En général, ceux qui se placent dans la catégorie des pauvres sont majoritaires. Néanmoins, la perception sur la catégorie socio-économique varie selon le statut dans le ménage. Les ménages dirigés par les femmes sont les plus démunis. En effet, 71.43% des femmes chef de ménage affirment avoir des difficultés permanentes à se procurer de la nourriture durant l'année (voir tableau 12, p.55). Cela est lié au fait que l'activité principale des femmes chef de ménage est l'agriculture ; or, il s'agit souvent d'une petite exploitation qui ne suffit pas pour nourrir la famille entière car le revenu tiré de cette activité est faible. De plus, les dépenses ne se limitent pas seulement aux dépenses alimentaires mais aussi aux dépenses quotidiennes du ménage (bougie, savon, pétrole) ainsi qu'aux dépenses d'habillement et de santé..., des dépenses que la femme chef de ménage devra supporter seule. Seulement un huitième des hommes chef de ménage se considèrent comme appartenant

à la catégorie moyenne. Ces chiffres reflètent déjà le niveau de vie des paysans dans les communes bénéficiaires car la plupart des ménages souffrent d'insécurité alimentaire chronique. Pour ces hommes chef de ménage, la plupart se classent dans la catégorie des pauvres ; l'on peut alors dire que la période de réalisation des travaux HIMO coïncide avec la période de soudure pour ces individus. On remarque que les femmes mariées participent surtout aux TC/HIMO pour compléter le budget familial car le revenu de leurs époux n'est pas suffisant ; les hommes chefs de ménage étant pour la majorité soit des agriculteurs moyens soit des salariés. Le salaire perçu par ces femmes ne constitue alors qu'une manière de stabiliser la consommation du ménage mais non pas une source de survie.

Suivant ces statistiques, l'on peut conclure que les projets devraient surtout cibler les femmes chef de ménage.

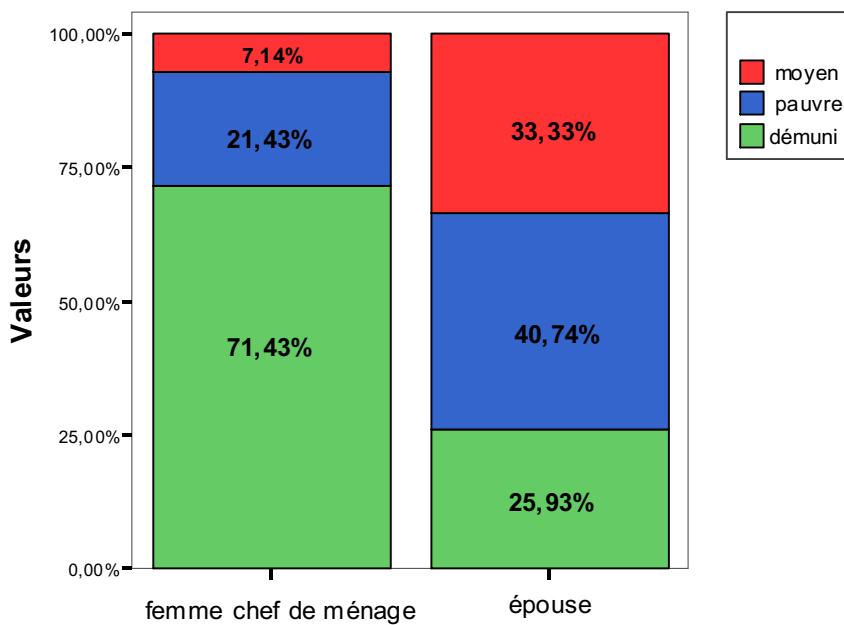
Tableau n°12 Classification des catégories socio-économiques selon le statut dans le ménage.

		statut dans le ménage			
catégorie socio-économique	moyen	homme chef de famille	femme chef de ménage	épouse	Total
		% par rapport au statut			
	moyen				
	pauvre	12,50%	7,14%	33,33%	21,05%
	démuni	56,25%	21,43%	40,74%	40,35%
		31,25%	71,43%	25,93%	38,60%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La figure n°6 suivante nous permet d'illustrer ces statistiques. Nous avons seulement pris en compte les femmes car elles sont les plus nombreuses à se catégoriser dans les classes les plus pauvres. Cette figure permet alors de comparer la situation des femmes chefs de ménage à celle des femmes mariées. On remarque que les femmes mariées sont moins vulnérables que les femmes chef de ménage étant donné que le nombre d'individus actifs dans un ménage est ici de 1.7. Pour les femmes chef de ménage, elles n'ont souvent que leur propre personne pour être actives dans leur ménage.

Figure n°6 Illustration de la répartition par statut de la CSE.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.6 L'activité principale rémunératrice.

L'activité principale que pratique le chef de ménage ou la plupart des membres d'un ménage reflète le niveau de vie d'un ménage. Effectivement, un effectif élevé de ménages vivant du secteur primaire, notamment agricole (et plus encore quand il s'agit de petites exploitations), indique une situation de pauvreté.

Dans notre échantillon, 26.23% font de l'agriculture une activité principale si dans tout Madagascar trois ménages sur quatre pratiquent au moins une activité agricole selon l'EPM 2004. La proportion est la plus élevée dans les ménages moyens ; ce qui est plutôt contradictoire à la théorie citée dans le paragraphe précédent. Cependant, les salariés, constituant la plupart des ménages, peuvent également être dans l'agriculture ou dans les travaux journaliers de lessive,... A cause du fait que ces individus n'ont même pas la possibilité de s'acquérir des terrains pour la culture ni les semences et l'engrais, la plupart sont obligées de travailler les terrains d'autrui en tant que salariés. Or, ce type de ressources n'est pas du tout stable.

L'agriculture et l'élevage sont des activités qui sont fondamentalement pratiqués ensemble.

Tableau n°13 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon la catégorie socio-économique (catégorie non pauvres exclue).

Activité principale	Catégorie socio-économique			
	Moyen	Pauvre	Démuni	TOTAL
Agriculture	50	9.09	26.09	26.23
Elevage	6.25	4.55	4.35	4.92
Agriculture et élevage	18.75	18.18	17.39	18.03
Commerce	12.5	9.09	8.7	9.84
Salarié	12.5	45.45	30.43	31.15
Artisanat	0	4.55	0	1.64
Autre	0	9.09	13.04	8.2

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Selon le statut dans le ménage, les femmes chef de ménage sont les plus nombreuses à travailler dans l'agriculture mais elles pratiquent peu l'élevage notamment faute de temps.

Quel que soit le statut dans le ménage, le salariat prend une place considérable dans la vie de la population (26.67%).

Les autres activités sont surtout l'offre de services de colportage dans les fabrications de briques et les services de domestique tandis que l'artisanat concerne la broderie et la forgerie.

L'on a également remarqué que parmi les femmes mariées de l'échantillon, seulement neuf d'entre elles n'ont aucune activité rémunératrice ; ce qui montre le dynamisme des femmes.

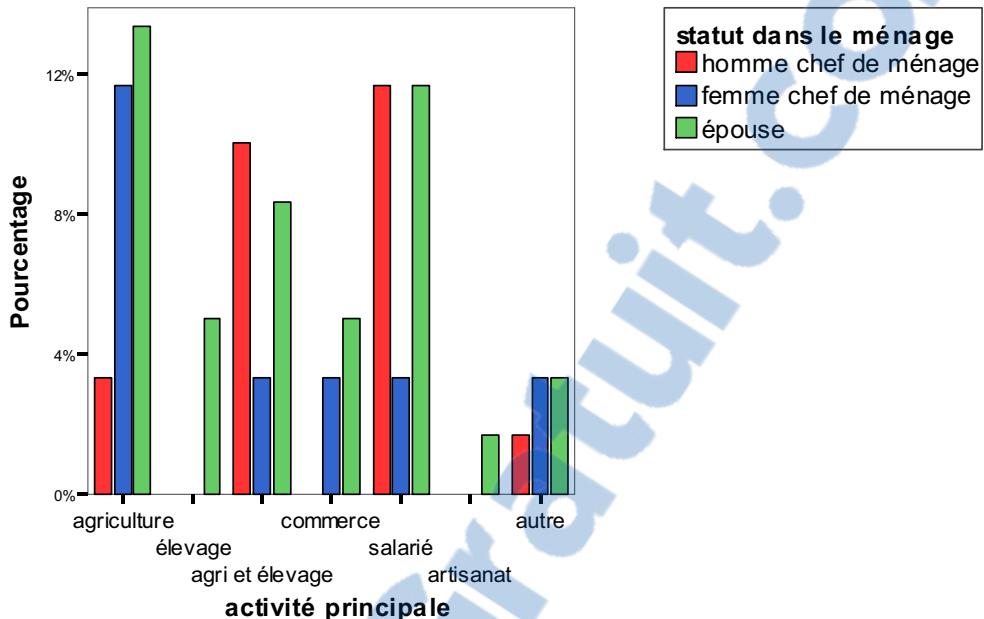
Tableau n°14 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon le statut dans le ménage.

Activité principale	Statut dans le ménage			
	Homme chef de ménage	Femme chef de ménage	Epouse	TOTAL
Agriculture	12.50	46.67	27.59	28.33
Elevage			10.34	5.00
Agri et élevage	37.50	13.33	17.24	21.67
Commerce		13.33	10.34	8.33
Salarié	43.75	13.33	24.14	26.67
Artisanat			3.45	1.67
Autre	6.25	13.33	6.90	8.33

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La figure suivante illustre ces chiffres.

Figure n°7 Illustration de la répartition de l'activité principale selon le statut dans le ménage.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.7 Le type de culture et/ou d'élevage pratiqué et la possession de facteurs de production.

Concernant les observations sur le type de culture, le type d'élevage et la possession de facteurs de production, nous avons eu comme réponses valides respectivement 62.3%, 30.34% et 53.6% du total des observations.

2.7.1 *Le type de culture.*

Parmi les 49 réponses obtenues, 53.1% correspondent à la pratique de culture de contre-saison et 46.9% des individus font de la culture de riz. 53.5 % des individus ont cité la riziculture parmi les types de culture qu'ils pratiquent tandis que 60.5% affirment pratiquer la culture de contre-saison parmi leur culture. L'on remarque donc que les individus ne pratiquent pas la monoculture, la riziculture étant le plus souvent associée à la culture de contre-saison. Cependant, c'est la culture de contre-saison (manioc, pomme de terre, légumes et brèdes) qui tient la place la plus importante sur les deux types de culture.

De plus, la riziculture que pratique certains reste une riziculture traditionnelle ne faisant usage d'aucune technique moderne comme le système de riziculture intensive (SRI) ou le système de riziculture améliorée (SRA).

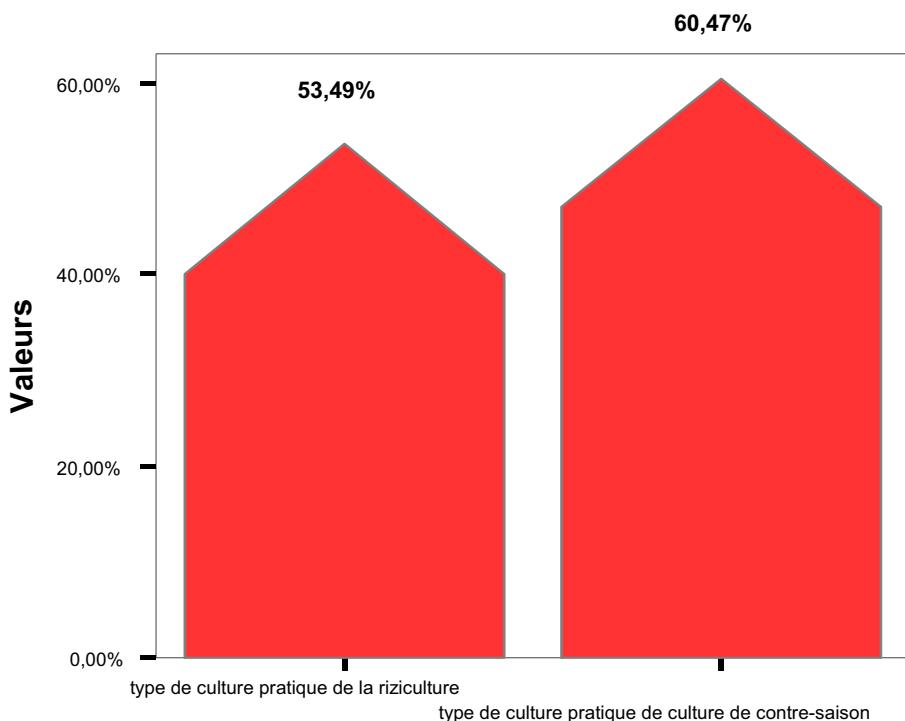
Tableau n°15 Tableau de fréquences concernant le type de culture.

	Réponses	Pourcentage d'observations	
		Effectif	Pourcentage
type de culture	pratique de la riziculture	23	46,9%
	pratique de culture de contre-saison	26	53,1%
Total		49	100,0%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La figure suivante nous permet de mieux voir que les gens préfèrent la culture de légumes et de manioc à la riziculture et ce en particulier pour les plus pauvres. Il serait donc intéressant de faire des améliorations au niveau de ce type de culture pour cette raison sans compter les bénéfices tirés de la pratique de la culture de contre-saison non seulement dans la fertilisation des terrains de culture mais aussi dans la diversification agricole et alimentaire.

Figure n°8 Schéma de fréquences du type de culture pratiqué.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.7.2 Le type d'élevage.

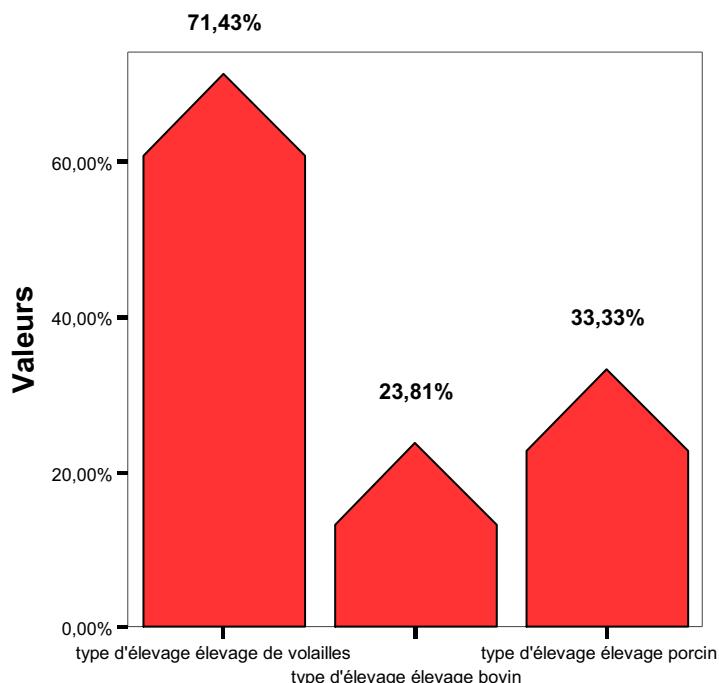
A propos des principaux types d'élevage que les ménages pratiquent, 55.6% des réponses obtenues correspondent à l'élevage de volailles, 18.5% à l'élevage de bœufs et 25.9% à l'élevage porcin. Ce classement est évident étant donné que le coût d'investissement dans l'élevage de volailles est plus accessible à une population pauvre. En référence aux individus, 71.4% font de l'élevage de volailles un de leurs principaux types d'élevage comme le confirme la figure n°9.

Tableau n°16 Tableau de fréquences concernant le type d'élevage.

		Réponses	Pourcentage d'observations	
		Effectif	Pourcentage :	
type d'élevage	élevage de volailles	15	55,6%	71,43%
	élevage bovin	5	18,5%	23,81%
	élevage porcin	7	25,9%	33,33%
Total		27	100,0%	

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Figure n°9 Schéma de fréquence du type d'élevage pratiqué.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.7.3 *La possession de facteurs de production.*

Les facteurs de production jouent un rôle très important dans la fonction de production au même rang que le capital. C'est pourquoi il est intéressant de connaître si un ménage, plus particulièrement un ménage agricole, possède ou non au moins un type de facteur de production. Ici, les facteurs de production sont traditionnels étant donné que l'étude concerne une population pauvre. Cependant, on remarque que peu de gens encore en ont un. Cela prouve ce qui a été illustré dans le schéma de pauvreté⁴⁸ montrant que le non accès aux facteurs de production est source de pauvreté dans le milieu rural en limitant les activités.

La technique culturale est ici caractérisée par une utilisation de technique de production traditionnelle et l'utilisation de technologie demeure intermédiaire car il s'agit le plus souvent de petits matériels agricoles tels que la bêche et la pelle. 94,6% des personnes affirmant avoir chez eux des facteurs de production possèdent au moins une bêche. En fait, la possession de bêche constitue un peu plus de la moitié des réponses obtenues. Pour ce qui est des autres facteurs de production considérés, le taux est un peu faible comme il est montré dans le tableau suivant.

Tableau n°17 Tableau de fréquences concernant les facteurs de production.

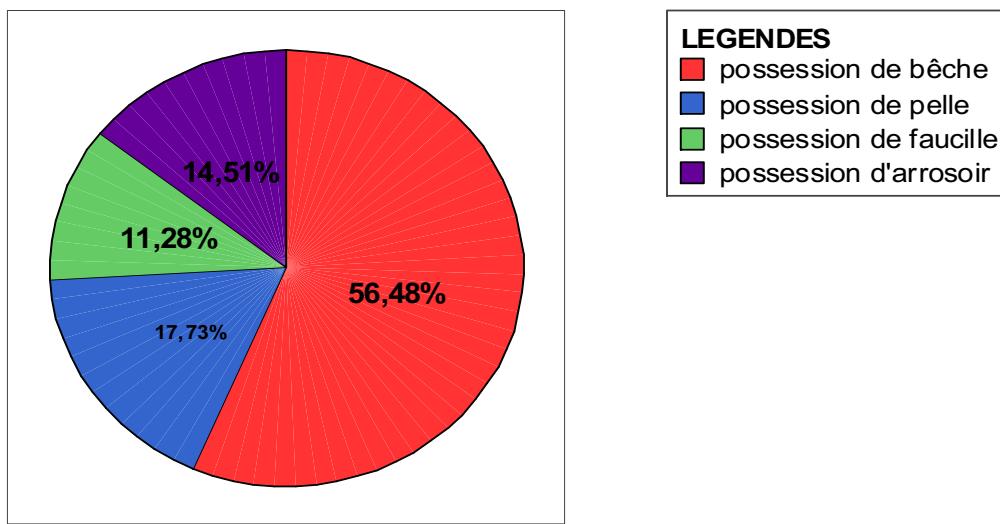
	Réponses	Pourcentage d'observations	
		Effectif	Pourcentage :
facteurs de production	possession de bêche	35	56,5%
	possession de pelle	11	17,7%
	possession de faufile	7	11,3%
	possession d'arrosoir	9	14,5%
Total		62	100,0%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La figure suivante illustre les chiffres obtenus dans le tableau. En effet, le diagramme en secteur ci-dessous montre que la bêche constitue le principal facteur de production que possède un ménage.

⁴⁸ Cf. figure n°4, page 45.

Figure n°10 Schéma illustrant les facteurs de production que possède un ménage.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.8 La possession de terrains.

Concernant la possession de terrains, les bénéficiaires utilisent différents modes de faire-valoir⁴⁹. Notons qu'il existe deux principaux types de mode de faire-valoir. Il est direct lorsque l'exploitant est propriétaire de la parcelle qu'il ait ou non un titre foncier. Il s'agit de mode de faire valoir indirect lorsque l'exploitation n'est pas la propriété de l'exploitant dans le cas de fermage ou de métayage. On parle de fermage lorsque les parcelles exploitées font l'objet d'une redevance fixe généralement monétaire tandis qu'il s'agit de métayage quand la contrepartie est généralement une redevance en nature variable suivant la récolte.

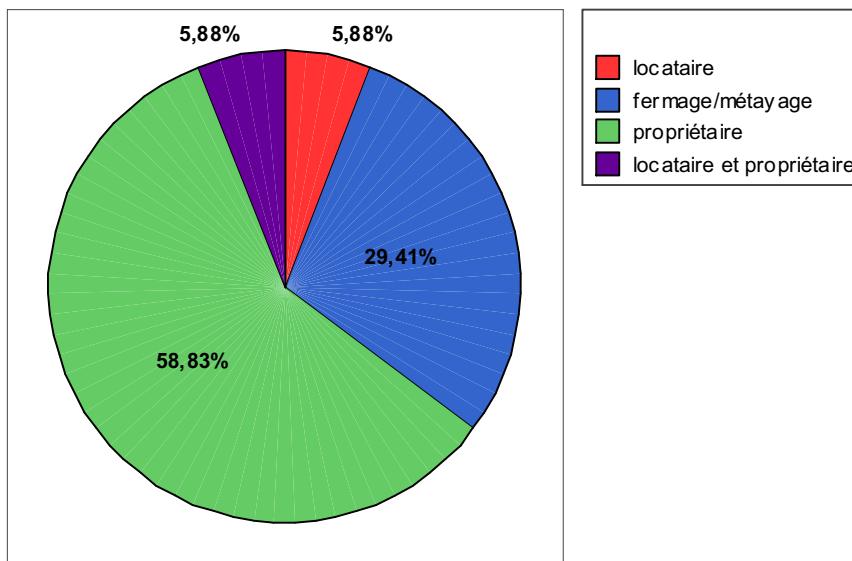
Le problème de métayage est le plus souvent évoqué par les petits exploitants agricoles. En effet, ce système consistant au partage de la récolte à parité fixe quel que soit le rendement obtenu n'incite pas les métayers à investir dans l'amélioration de la productivité de leur parcelle. Par conséquent, la productivité reste faible entraînant une faible disponibilité alimentaire et un faible revenu pour accéder à la nourriture. Cependant, le métayage constitue dans la plupart des sociétés rurales une solution courante au problème d'adéquation des facteurs et de la main d'œuvre. En outre, le métayage est considéré d'un côté comme un moyen de subsistance pour les paysans sans terre et d'un autre côté comme un moyen de

⁴⁹ C'est un régime juridique ou titre d'occupation d'exploitation des terres.

produire un surplus aux propriétaires terriens. Environ 29% des agriculteurs font appel à ce mode de faire-valoir.

Par contre, plus de la moitié des bénéficiaires sont propriétaires de leur terrain d'exploitation. Cependant, la taille moyenne de l'exploitation reste faible avec seulement 34.5m².

Figure n°11 Répartition du mode de faire-valoir.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Le tableau ci-dessous montre la répartition en pourcentage de la possession de terrains selon l'activité principale et le mode de faire-valoir. On remarque que 59% des agriculteurs sont des propriétaires fonciers.

En outre, on remarque que les commerçants et les salariés font aussi usage de terrains dans l'agriculture mais dans une proportion moindre. Pour les commerçants, ils utilisent surtout des terrains de métayage tandis que les salariés utilisent leur propre terrain pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Tableau n°18 Répartition de la possession de terrains selon l'activité principale et selon le mode de faire-valoir des terrains.

	possession de terrain	activité principale					
		agriculture	élevage	élevage et élevage	commerce	salarié	Total
		%par rapport à l'activité principale					
aucun	,00%	66,67%	,00%	50,00%	33,33%	18,52%	
locataire	5,88%	33,33%	7,69%	,00%	20,00%	11,11%	
fermage/métayage	29,41%	,00%	23,08%	33,33%	13,33%	22,22%	
propriétaire	58,82%	,00%	61,54%	16,67%	33,33%	44,44%	
locataire et propriétaire	5,88%	,00%	7,69%	,00%	,00%	3,70%	

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

2.9 La principale affectation des revenus.

Comme dans toute société pauvre, les dépenses en alimentation constituent la principale affectation du revenu des bénéficiaires. Ici, plus de 90% affirment dépenser plus de 70% de leur revenu dans l'achat de biens alimentaires ; ce qui renforce ce qu'affirme la loi d'Engel stipulant que la part de l'alimentation dans la consommation totale augmente quand l'individu est plus pauvre. Moins de 2% des individus affirment que l'affectation principale de leur revenu est orientée vers les dépenses d'éducation, l'achat de produits de première nécessité (PPN) ou l'investissement. Cela peut s'interpréter par le fait que beaucoup pratiquent une agriculture de subsistance et le revenu tiré de leurs activités principales rémunératrices servent à satisfaire les autres besoins fondamentaux.

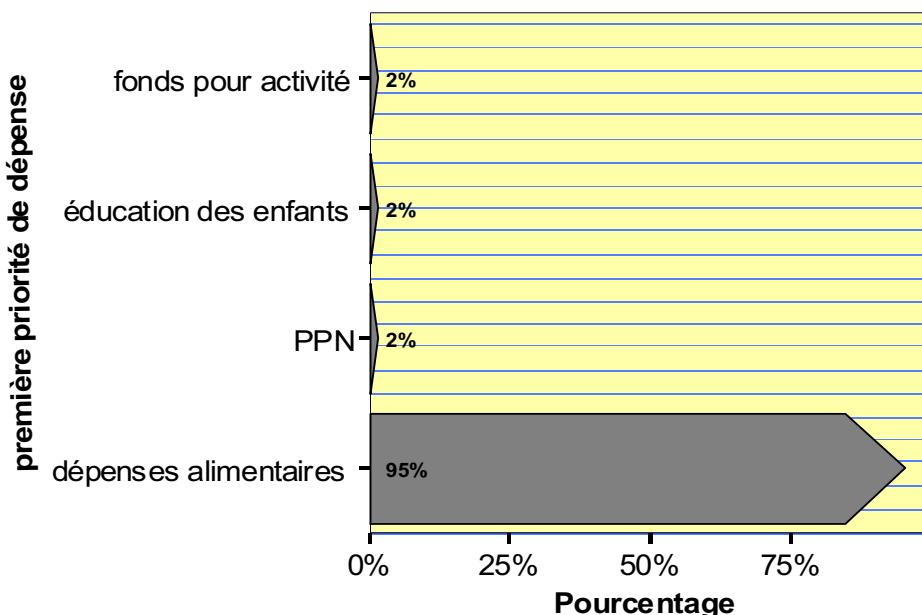
Tableau n°19 Répartition en pourcentage des individus selon l'affectation principale de leur revenu.

		Pourcentage
première priorité de dépense	dépenses alimentaires	95,38%
	PPN	1,54%
	éducation des enfants	1,54%
	fonds pour activité	1,54%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La figure n°12 suivante justifie les chiffres du tableau.

Figure n°12 Histogramme montrant le pourcentage des individus selon leur première priorité de dépenses.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.



Chapitre II. Analyse des impacts des revenus issus des TC/HIMO sur les bénéficiaires

Ce chapitre servira à analyser les résultats de l'enquête concernant l'impact réel des TC/HIMO sur la sécurisation alimentaire des ménages vulnérables, spécialement de l'impact des revenus HIMO. En effet, le point de départ de cette étude est basé sur un questionnement concernant les effets des TC/HIMO sur la sécurité alimentaire des populations cibles, c'est-à-dire les groupes démunis, car ces TC/HIMO sont temporaires et pourtant le problème d'accès à la nourriture pour ces gens-là est structurel. Ce chapitre sera subdivisé en deux sections. La première section fera connaître les résultats même de l'enquête concernant l'utilisation des revenus HIMO afin de voir s'ils sont vraiment affectés aux dépenses d'alimentation. La seconde section sera centrée sur une analyse des limites possibles des TC/HIMO afin de suggérer des solutions d'amélioration.

Section 1. Les résultats de l'enquête sur l'affectation des revenus HIMO au sein des ménages bénéficiaires

1.1 Présentation du questionnaire et de l'échantillon.

La deuxième enquête a été effectuée quelques jours après le paiement de la première tranche de la rémunération des travailleurs ; le rassemblement des travailleurs étant presque impossible après la phase de réception du projet⁵⁰. Les questions principales de cette deuxième enquête concernent l'utilisation des revenus tirés des TC/HIMO par les bénéficiaires⁵¹. Les réponses à ces questions serviront à connaître si les TC/HIMO touchent effectivement l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages des bénéficiaires. Nous avons classé les dépenses des ménages en quatre grandes catégories : les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie, les dépenses de subsistance, les investissements dans la production ou dans de nouvelles activités et les autres dépenses possibles.

Concernant l'échantillon, les individus enquêtés lors de la première enquête n'ont pas pu tous être considérés à cause des mouvements dans les équipes. Par contre, on a augmenté la taille de l'échantillon pour que les résultats soient plus significatifs. La taille de l'échantillon lors de la deuxième enquête est maintenant de 75 individus.

⁵⁰ Le paiement de la deuxième et dernière tranche de la rémunération des travailleurs a lieu le jour de la réception des travaux.

⁵¹ Voir canevas du questionnaire en annexe.

1.1.1 Les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie.

Cette catégorie touche tout ce qui a trait aux dépenses d'amélioration de l'intérieur et de l'extérieur au logement. Elle englobe la réfection du lieu d'habitation, la réfection ou la construction de clôture, les nouvelles constructions telles que murs, latrines... L'acquisition de mobiliers est également comprise dans cette catégorie.

1.1.2 Les dépenses de subsistance.

Parmi ces dépenses figurent :

- les dépenses alimentaires du ménage,
- les dépenses en produits de première nécessité (PPN) comme la bougie, le savon, le bois de chauffage,
- les dépenses de santé,
- les frais de logement et,
- les frais de scolarité des enfants

1.1.3 Les dépenses d'investissement dans la production.

Les dépenses d'investissement concernent d'une part les dépenses d'investissement dans la production telles que l'acquisition de nouveaux terrains agricoles, l'achat d'outils agricoles et d'autre part les dépenses de diversification des activités économiques notamment le renforcement ou le développement de petit commerce local ou de petit élevage.

1.1.4 Autres dépenses.

Cette catégorie correspond aux dépenses plutôt liées à la dignité sociale comme le remboursement de dettes, l'achat de vêtements, les devoirs sociaux ou « adidy » ou encore les dépenses de festivité.

Outre l'utilisation des revenus HIMO, l'existence ou non d'épargne pendant la période de l'enquête permet également de savoir pendant combien de temps un ménage dépense telle somme d'argent afin de déterminer si le montant de la rémunération des travailleurs des TC/HIMO est suffisant.

1.2 Présentation des résultats.

Pour la première tranche, les travailleurs ont reçu la moitié de leur rémunération totale. En ce qui concerne les ouvriers non qualifiés, cette première tranche équivaut à 10 jours de travail c'est-à-dire 15 000 ariary par tête.

1.2.1 *Les résultats concernant l'utilisation des revenus HIMO.*

Les résultats obtenus confirment ce qui a été vu lors de la première enquête en classant les dépenses d'alimentation (surtout l'achat de riz) comme la première affectation des revenus avec 71.43% des réponses.

Les dépenses d'éducation ont également constitué une priorité pour les bénéficiaires. En effet, le fait que les travaux aient coïncidé avec la rentrée scolaire a entraîné l'orientation d'une bonne partie du revenu HIMO vers le paiement des frais de scolarité des enfants. Cela montre que le revenu est utilisé selon les circonstances. C'est pourquoi, afin que le revenu HIMO soit vraiment orienté vers la sécurité alimentaire, il faut que les TC/HIMO prennent en compte les événements exceptionnels qui se présentent.

L'achat de PPN constitue également une orientation importante des revenus.

Grâce à la prise en charge des dépenses de santé par la PSN, seulement 1.43% des bénéficiaires ont dû avoir recours à des consultations médicales privées. Cela montre que les maladies pouvant atteindre les ménages sont surtout des maladies habituelles qui peuvent être traitées dans les centres de santé de base (CSB).

Par ailleurs, moins de 10% des réponses obtenus ont concerné des dépenses pouvant être susceptibles d'améliorer à long terme la sécurité alimentaire. En effet, le revenu HIMO ne présente que pour une minorité une opportunité d'investissement en renforçant les activités de petit élevage ou de petit commerce ou en achetant des engrains et des semences pour l'agriculture.

En bref, le revenu HIMO a principalement servi pour les bénéficiaires à satisfaire des besoins fondamentaux. L'importance des dépenses affectées aux frais de scolarité dans certains ménages est cependant à ne pas négliger ; de plus ces individus affirment que le revenu qu'ils ont reçu n'a même pas suffi à payer la totalité des frais de scolarité et qu'ils ont dû faire de nouveaux emprunts.

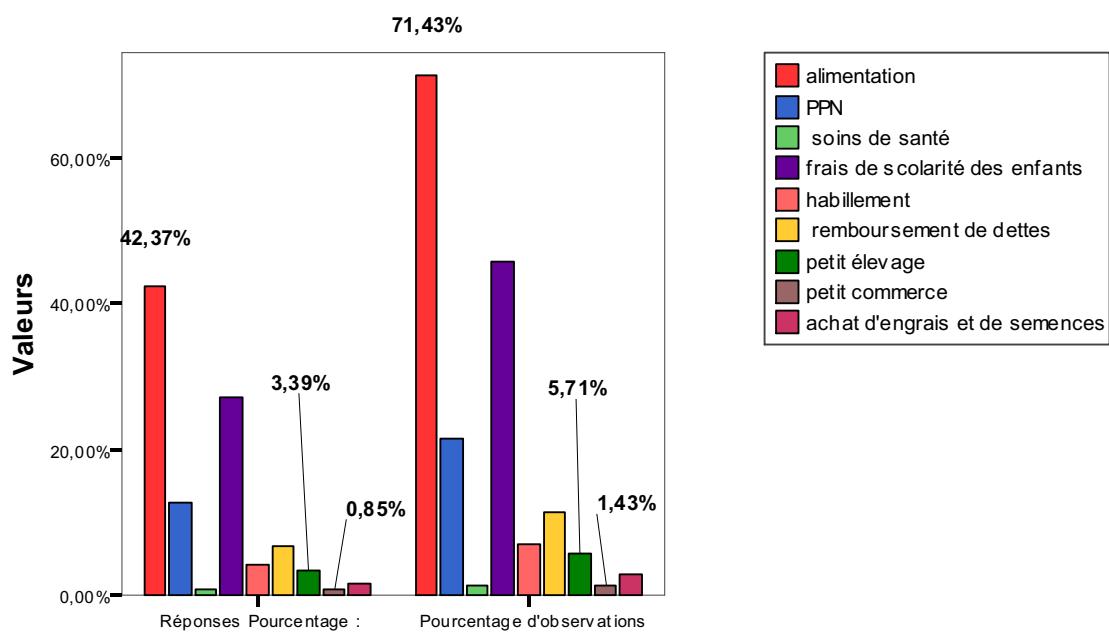
Nous illustrons les faits observés par le tableau et la figure suivants :

Tableau n°20 Réponses obtenues concernant l'affectation du revenu HIMO par les bénéficiaires.

	affectation du revenu HIMO	Réponses		Pourcentage d'observations
		Effectif	Pourcentage	
alimentation		50	42,37%	71,43%
PPN		15	12,71%	21,43%
soins de santé		1	,85%	1,43%
frais de scolarité		32	27,12%	45,71%
habillement		5	4,24%	7,14%
remboursement de dettes		8	6,78%	11,43%
petit élevage		4	3,39%	5,71%
petit commerce		1	,85%	1,43%
achat d'engrais et de semences		2	1,69%	2,86%
Total		118	100,00%	

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Figure n°13 Figure montrant les réponses sur l'affectation principale des revenus HIMO en pourcentage.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

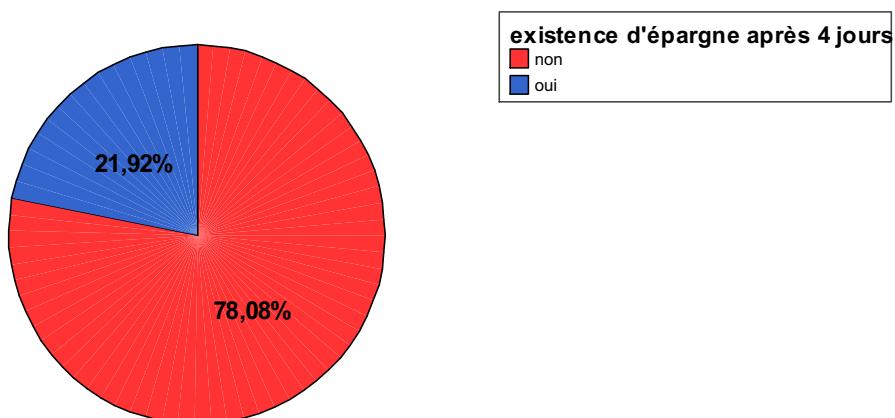
1.2.2 L'épargne des ménages sur la première tranche de salaire au moment de l'enquête.

Au moment de l'enquête, seulement 22% des bénéficiaires de l'échantillon affirment avoir eu de l'épargne sur le salaire qu'ils ont reçu. Cela montre que les revenus issus des TC/HIMO ne sont pas suffisants pour apporter la stabilité dans la sécurité alimentaire des ménages.

Le revenu HIMO a été dépensé en moins de 4 jours. Il est alors essentiel que ces revenus puissent vraiment faire améliorer la situation de pauvreté des bénéficiaires.

Comparé aux revenus tirés par les communautés béninoises des travaux HIMO, l'importance sociale des revenus des TC/HIMO est dans notre cas très faible. En effet, le succès généralisé de l'approche HIMO auprès des communautés bénéficiaires au Bénin s'explique entre autres par le fait que les travaux durent plus longtemps et que le taux salarial journalier est fixé à un niveau supérieur au niveau de revenu moyen estimé dans la zone d'intervention à partir des Enquêtes sur les Conditions de Vie des ménages Ruraux (ECVR).

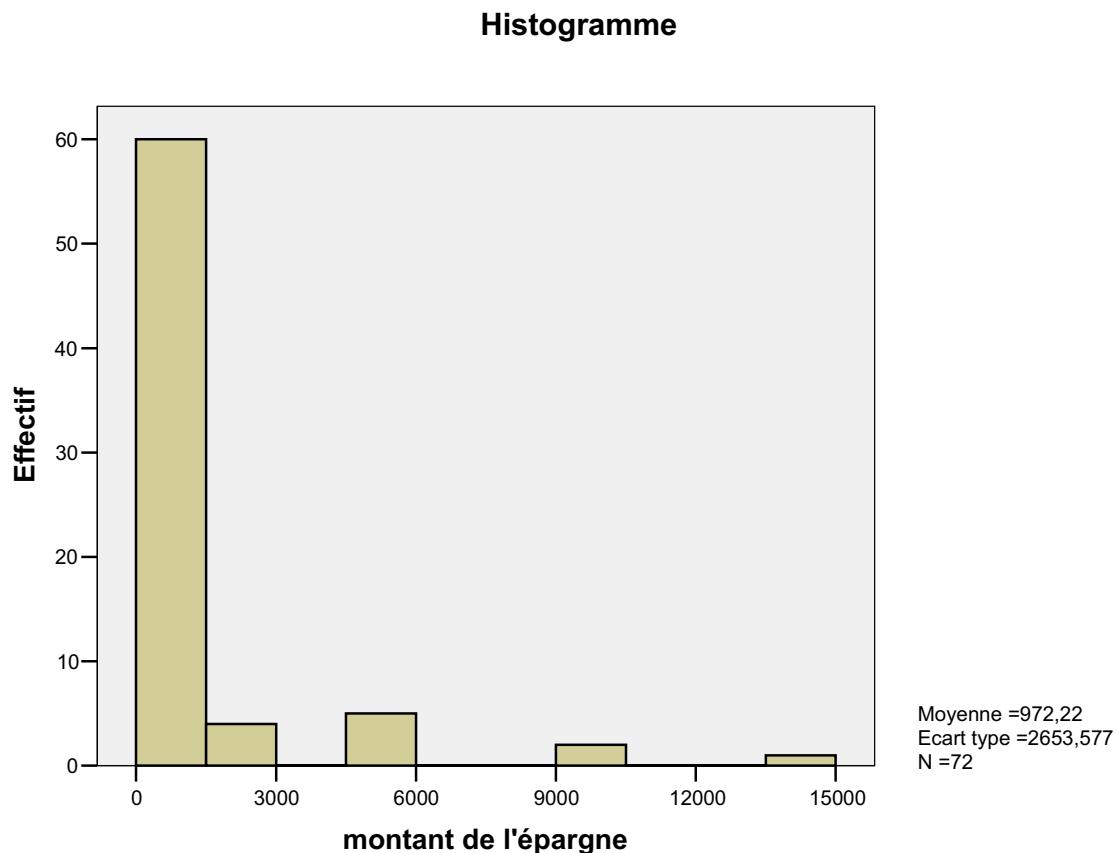
Figure n°14 Pourcentage de bénéficiaires possédant encore de l'épargne 4 jours après le paiement de la première tranche de salaire.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

De plus, pour ceux qui ont eu de l'épargne, le montant moyen est seulement de 972 ariary ; une somme qui ne suffit même pas à se procurer un kilo de riz pour un ménage. Le graphique suivant nous montre l'effectif des individus selon le montant de leur épargne.

Figure n°15 Effectif des individus selon le montant de leur épargne.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Section 2. Le problème d'emploi : un obstacle important à l'amélioration du niveau de vie des paysans et source d'insécurité alimentaire

Cette section sert de conclusion à notre étude. En effet, après avoir cerné les différentes dimensions de la sécurité alimentaire, il est ressorti de notre travail que le problème d'accès à la nourriture constitue le principal problème dans les ménages démunis. La première enquête a permis de démontrer que les démunis tirent la majeure partie de leur revenu soit dans le salariat soit dans l'agriculture. En ce qui concerne ceux qui pratiquent l'agriculture, la faiblesse de revenu est liée à la taille de l'exploitation et au non accès aux facteurs de production. Les exploitations agricoles des ménages démunis sont effectivement de très petite taille et seulement une minorité possède des facteurs de production qui se trouvent encore archaïques et traditionnels.

Par ailleurs, compte tenu du fait que pour la majorité, l'emploi qu'ils occupent est le plus souvent saisonnier et non stable, l'on peut en conclure que la création d'emplois

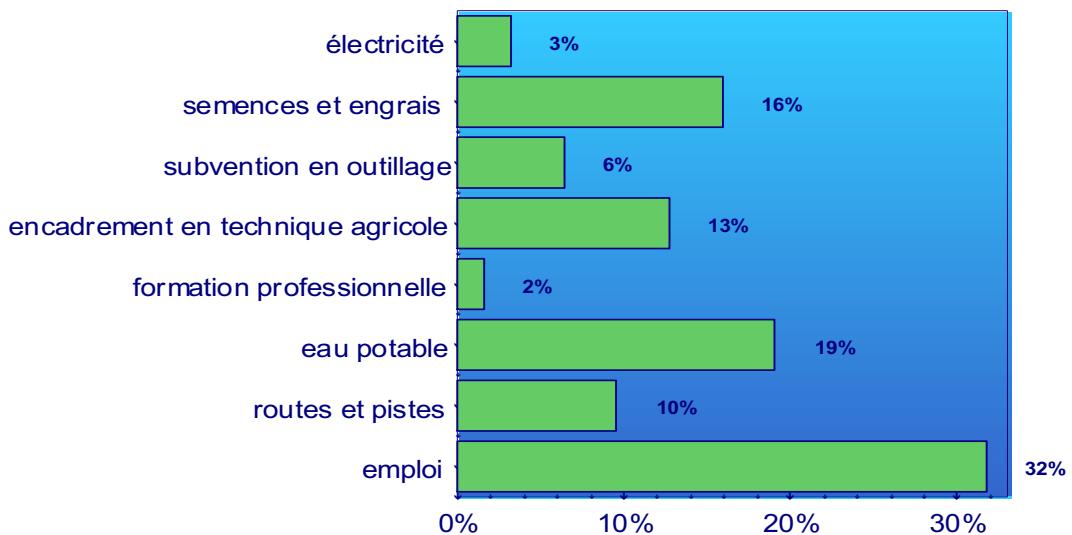
rémunérateurs pérennes constitue une issue pour les ménages pauvres. De plus, l'enquête a fait ressortir que la création d'emplois constitue pour les paysans la première priorité pour le développement. Environ 32% des individus ont choisi comme priorité de développement la création d'emplois dans leur localité surtout pour les jeunes.

Tableau n°21 Premières priorités de développement selon l'opinion des individus.

		Pourcentage
première priorité de développement	emploi	31,75%
	routes et pistes	9,52%
	eau potable	19,05%
	formation professionnelle	1,59%
	encadrement en technique agricole	12,70%
	subvention en outillage	6,35%
	semences et engrais	15,87%
	électricité	3,17%

Source : résultats d'enquête, propre auteur.

Figure n°16 Graphique montrant la priorité de développement selon les bénéficiaires.



Source : résultats d'enquête, propre auteur.

La création d'emplois rentre justement dans le cadre de la promotion du développement local consistant à améliorer les capacités des localités et des communautés afin de lutter

contre les inégalités de croissance et de développement à l'intérieur même d'un pays, d'une région, d'une localité donnée.

2.1 Le développement local et la création d'emplois.

Cette sous-section apporte des explications sur le fait qu'il est important de créer des emplois pour les personnes démunies dans le cadre du développement local afin d'améliorer leurs conditions et niveau de vie et ce, particulièrement dans le milieu rural où la majorité de la population endure les multiples facettes de la pauvreté.

2.1.1 *Qu'est-ce que le développement local ?*

Un concept vivement prôné au Québec dans le début des années 1980, le développement local est actuellement associé « aux actions concertées de divers acteurs locaux intervenant pour créer des emplois contribuant au mieux-être de leur collectivité »⁵². En effet, la création d'entreprises et d'emplois constitue une dimension particulière du développement au niveau d'une localité. Ainsi, aux Etats-Unis et au Canada, le développement local est assimilé à un « développement économique communautaire » dans lequel l'augmentation des possibilités d'emploi et la création d'entreprises pour les résidents de la communauté constituent des moyens de développement en fournissant de la formation ou en créant directement des entreprises collectivisées⁵³.

En Europe, le développement local est un concept qui sert à « (...) désigner un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents (les «nouveaux» élus, les «nouveaux» entrepreneurs, les «nouveaux» intervenants), la recherche de solutions alternatives à celles des appareils macro-économiques (États, grands groupes), l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques »⁵⁵.

Le développement local constitue également un ensemble d'œuvres de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie des populations. Cela implique la forte participation de toutes les forces vives de la localité et de toute la population comme l'affirme

⁵² PECQUEUR, Bernard, *Le développement local pour une économie des territoires*, 2ème éd., SYROS, Paris, 2000, p.67.

⁵³ FONTAN Jean Marc, LEVESQUE Andrée, *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas*, IFDEC, Montréal, 1992, p.29.

⁵⁴ Ici, il est entendu par « nouveau » soit une nouvelle génération d'intervenants, soit une nouvelle conception de développement.

⁵⁵ FONTAN Jean Marc, LEVESQUE Andrée; op.cité, 1992, p.28.

Bernard Pecqueur dans son ouvrage en exprimant que le développement local est un « mode alternatif de développement endogène et localisé où l'on compte sur ses propres forces »⁵⁶.

Le développement local vise selon Xavier Greffe une diversification et un enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire. Cela nécessite alors la mobilisation et la coordination des ressources et énergies existant sur le territoire pour lutter contre la pauvreté dans toutes ces dimensions. En effet, le développement d'une localité ne se limite pas au développement économique ; c'est pourquoi la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue un axe très important en vue du développement local. D'ailleurs, il est dit que le développement local « renonce à la séparation nette entre l'économique et le social »⁵⁷.

Parmi les grands objectifs du développement local, on peut citer par exemple :

- L'amélioration du cadre de vie en mettant en valeur l'environnement naturel et bâti tout en assurant sa protection ;
- L'amélioration du milieu de vie en offrant des services en nombre et de qualité satisfaisante ;
- L'amélioration du niveau de vie en stimulant l'activité économique et la création d'emplois.

Ce dernier point montre que les travaux communautaires HIMO contribuent déjà au développement local par les emplois qu'ils créent pour les populations vulnérables

2.1.2 *Qu'apportent les TC/HIMO au développement local ?*

Les TC/HIMO contribuent au développement local de par l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base comme les pistes et les périmètres irrigués ainsi que par le fait qu'ils participent à la réduction de la vulnérabilité des populations démunies en créant des emplois temporaires dans le but de prévenir et de répondre aux effets des catastrophes naturels et aux chocs socio-économiques. De par leur nature à utiliser en abondance la main d'œuvre et les matériels locaux, les TC/HIMO constituent un premier pas vers le développement local car ils valorisent les ressources humaines et matérielles de la localité ; ceci étant une condition nécessaire pour un développement local.

En un mot, les TC/HIMO renforcent les capacités des communautés.

⁵⁶ PECQUEUR, Bernard, op. cit., 2000, p.38.

⁵⁷ PECQUEUR, Bernard, op. cit., 2000, p.56

2.1.3 *Le problème d'emploi face au développement local.*

Depuis les années 1960, on remarque une prépondérance de l'emploi agricole dans le milieu rural malgache avec un taux de 84.4% des actifs ruraux⁵⁸. La faiblesse des occasions d'emploi en dehors de l'agriculture dans le milieu rural (cause de l'inégale répartition intersectorielle de création d'emplois en milieu rural) était déjà un problème inquiétant dans ces temps là.

Actuellement, le problème d'emploi, plus précisément le sous-emploi, fait partie des faiblesses en matière de capacité au niveau d'une communauté ou d'une localité au même rang que les problèmes d'infrastructures et les problèmes liés aux compétences (manque de formation). En effet, à Madagascar, nombreuses sont les personnes à ne pas avoir de ressources fixes et les diplômes des travailleurs sont le plus souvent sous-estimés surtout dans le milieu urbain. On parle de « sous-emploi massif du travail ». Depuis quelques décennies, l'on remarque que ce problème subsiste. Il peut même s'accompagner de forte migration notamment d'exode rural au sein d'un pays pour rechercher des emplois dans le milieu urbain et pourtant le marché du travail est presque saturé en villes. De plus, les individus provenant des milieux ruraux ne possèdent pas pour la majorité le niveau d'éducation requis. Ces individus se réfugient alors dans le commerce informel créant des problèmes d'encombrement, de saturation et d'insécurité dans les villes.

Environ 81.5% des actifs occupés travaillaient dans le secteur primaire dans le milieu des années 1990 avec une primauté à l'agriculture⁵⁹. L'emploi agricole est toutefois présenté comme une profession précaire (au niveau des petits exploitants) car c'est un emploi moins rémunérateur, difficile et aléatoire. Et pourtant si ce secteur est amélioré, il est source d'opportunité pour le pays entier. L'amélioration à faire correspond entre autres à l'extension des zones de culture, au renforcement des capitaux orientés vers l'investissement agricole, au progrès technique... : en bref, une révolution. Cependant, cette révolution peut ne profiter qu'aux producteurs les plus riches et les plus compétents. A l'aube de la grande « révolution verte » malgache, il serait alors temps de penser à créer des emplois pour les personnes appartenant aux ménages démunis afin d'éviter le creusement de l'écart de croissance entre les paysans riches et les paysans pauvres.

Le développement des emplois non agricoles devrait alors contribuer au développement local par exemple si l'on encourageait les paysans les plus pauvres à se reconvertis dans des

⁵⁸ OIT, *Politiques de développement rural en Afrique : impacts sur l'emploi et les revenus - Cas de Madagascar*, OIT, Addis Abeba, 1985, p.75.

⁵⁹ RAZAFINDRAKOTO Mireille, ROUBAUD François , op.cit, 1997.

métiers sous-jacents à l'agriculture⁶⁰. En effet, ces gens là doivent être ramenés à un niveau de vie meilleur pour réduire les inégalités dues aux efforts de croissance. Agir sur l'emploi constitue par conséquent un moyen stratégique de développement local en ce que l'emploi est la principale source de revenus des individus, ces revenus pourront à leur tour être utilisés pour combattre les autres facettes de la pauvreté et de ce fait contribuer au développement local.

2.2 Les limites des TC/HIMO en matière de création d'emplois et de revenus pour les ménages démunis et vulnérables.

Les TC/HIMO ont pour principe de base une utilisation abondante de la main d'œuvre non qualifiée en ciblant les catégories les plus pauvres de la population. Comme il a été maintes fois souligné, l'objectif des TC/HIMO est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Ce qui signifie que les TC/HIMO devraient avoir des impacts au moins sur l'une des dimensions fondamentales de la sécurité alimentaire (la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation da la nourriture) des bénéficiaires. En effet, rappelons que les TC/HIMO contribuent à améliorer la disponibilité alimentaire car les travaux réalisés touchent la productivité et donc conduisent à une augmentation quantitative des denrées alimentaires. Les TC/HIMO améliorent également les conditions d'accès à la nourriture parce qu'ils créent des revenus non seulement pour les bénéficiaires mais aussi pour les producteurs. Les TC/HIMO permettent également aux populations bénéficiaires de stabiliser leur consommation. La mesure de l'impact des TC/HIMO sur l'utilisation de la nourriture est par contre un peu délicate puisqu'il s'agit d'une dimension qualitative ; l'impact serait surtout indirect.

Cependant, notre étude a révélé quelques points faibles de ces TC/HIMO. Ces faiblesses touchent en particulier les résultats obtenus des TC/HIMO. D'après la figure n°3⁶¹ concernant le schéma d'illustration des résultats attendus des TC/HIMO, les groupes cibles tirent surtout profit des revenus des TC/HIMO mais pas trop de l'amélioration des infrastructures de production étant donné que l'activité principale dans les ménages démunis n'est pas vraiment l'agriculture et même si c'est le cas il s'agit généralement de petites exploitations. Les revenus HIMO sont donc censés stabiliser la capacité financière des groupes cibles afin d'assurer la sécurité alimentaire de ceux-ci. D'ailleurs, le principal objectif de la PSN dans les

⁶⁰ <http://www.gabrielperi.fr/Migration-et-emploi-en-milieu-rural>, séminaires réalisés par la fondation Gabriel Peri sur le développement, emploi et migrations en milieu rural.

⁶¹ Cf. page 38.

TC/HIMO est de promouvoir le revenu des ménages vulnérables afin de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de ceux-ci.

Toutefois, les résultats des enquêtes montrent que même si les revenus issus des TC/HIMO ont été affectés en très grande partie aux dépenses alimentaires, ces revenus ne suffisent pas à stabiliser durablement la consommation des ménages. En effet, la faiblesse de revenu, un des principaux facteurs d'insécurité alimentaire, provient d'un problème structurel d'emploi. Les TC/HIMO constituent seulement des emplois temporaires pour les bénéficiaires avec des taux de salaire très faibles, le problème recommence une fois que les travaux s'achèvent et parfois même avant que le projet ne soit terminé car les bénéficiaires font des emprunts qu'ils doivent rembourser dès le paiement des salaires.

Dans notre étude de cas, avec une durée de travaux de 20 jours, les bénéficiaires ont affecté leur premier salaire aux dépenses alimentaires, aux achats de PPN ainsi qu'au paiement des frais d'inscription de leurs enfants. On suppose alors que si le début des travaux n'avait pas coïncidé avec la période de rentrée scolaire, ces revenus auraient vraiment été alloués à l'alimentation. Cependant, si ces travaux n'ont pas eu lieu, beaucoup d'enfants n'auraient pas pu fréquenter l'école. Par extrapolation, on peut dire que si la durée des travaux était plus longue (et alors le revenu beaucoup plus élevé), les bénéficiaires auraient pu faire des épargnes qui auraient constitué un capital permettant aux bénéficiaires d'investir dans des AGR ; ce qui pourraient contribuer à alléger les problèmes d'emploi et de revenu. De plus, les travailleurs ont fait des remarques sur la faiblesse du salaire tiré des TC/HIMO mais comme ils n'ont pas d'autres alternatives, ils sont contraints de participer au projet.

Par ailleurs, si la durée de travail journalier a été limitée à cinq heures par jour, c'est pour que les travailleurs puissent faire d'autres activités dans la demi-journée. Cependant, l'on remarque que la plupart des travailleurs restent oisifs pour le reste de leur temps car la période de réalisation des travaux coïncide avec la période pendant laquelle il n'y a pas d'activités : les rizières attendent l'arrivée des pluies, la période de fabrication de briques est terminée, la phase de récolte est dépassée.

En outre, le choix des indicateurs pour les TC/HIMO est plus ou moins inapproprié étant donné que l'indicateur choisi est le « nombre d'emplois créés », emploi qui cependant reste temporaire. De plus, aucune étude évaluative n'est réalisée sur l'atteinte ou non de l'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables bénéficiaires.

En bref, les limites des TC/HIMO concernant l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus démunis se résument surtout au concept de non durabilité de leurs impacts sur les groupes cibles. C'est pourquoi il est important de réviser les conditions de réalisation

des TC/HIMO et/ou de développer de nouvelles activités pouvant avoir des impacts durables sur le revenu des démunis et par conséquent sur leur sécurité alimentaire.

2.3 Les suggestions concernant l'amélioration des TC/HIMO pour une sécurisation alimentaire.

Etant donné que les résultats des TC/HIMO sur les groupes cibles ne sont pas durables face à une situation de pauvreté structurelle, il faudrait apporter des améliorations sur les méthodes TC/HIMO.

2.3.1 *Concernant la durabilité des effets des TC/HIMO.*

La principale faiblesse des TC/HIMO, rappelons-le, est qu'ils sont trop courts. La première amélioration à faire est alors de rendre ces activités plus pérennes. Cependant, il faut faire en sorte qu'ils ne deviennent pas non plus un substitut de l'emploi proprement dit car ces activités devraient seulement permettre aux bénéficiaires de remonter la pente et de leur donner une opportunité de développement. En effet, la durée des TC/HIMO devrait permettre aux bénéficiaires de constituer de l'épargne pour s'investir dans des activités rémunératrices. Si pour une durée de 20 jours, les revenus tirés des TC/HIMO ne suffisent même pas pour combler les besoins alimentaires des bénéficiaires, il faudrait penser à deux mois de travail au minimum pour qu'un ménage arrive à réaliser un peu d'épargne. Le système de paiement des travailleurs sera alors différent de la procédure habituelle. En effet, si pour une durée de travail de 20 jours, le paiement se fait en deux tranches égales tous les dix jours, le paiement pourrait s'effectuer d'une autre manière dans les conditions où la durée du projet serait plus longue. L'on pourrait ainsi envisager d'augmenter le montant du salaire au fur et à mesure que le projet avance : par exemple, 5% lors du premier paiement, 10% pour le deuxième, 20% pour le quatrième et ainsi de suite selon la durée du projet. Cela aura pour but de motiver les travailleurs, d'éviter des dépenses inutiles et enfin, afin de pouvoir former au moment du dernier paiement une épargne durable. L'idée est donc de permettre aux bénéficiaires de devenir indépendants d'eux-mêmes.

2.3.2 Adoption de mesures accompagnatrices des TC/HIMO.

Se référant aux priorités de développement évoquées par les bénéficiaires durant l'enquête (voir figure n°16)⁶² d'une part, et d'autre part, partant du constat que les TC/HIMO ne créent que temporairement des emplois aux plus pauvres, la création d'activités rémunératrices pérennes devrait permettre de contribuer au développement d'une localité. Pour cela, il serait plus intéressant de donner des petites formations à l'endroit des bénéficiaires sur la gestion d'une petite activité et surtout sur la gestion de leur budget.

Notre proposition à propos de ces formations est qu'elles doivent se tenir pendant les jours de travail une heure avant le commencement des cinq heures de travail et les fiches de présence seront remplies au même moment au sein de chaque équipe⁶³. La fréquence hebdomadaire des formations peut dépendre de la disponibilité des formateurs mais l'essentiel est de faire passer les messages essentiels de bonne gestion aux bénéficiaires avant la fin du projet. La réalisation de ces formations ne serait sans doute pas des ressources de l'ONN ; c'est pourquoi des accords de partenariat avec des organismes divers (étatiques ou non) d'aide et de protection sociale en faveur des démunis sont à prévoir. D'ailleurs, pour apporter le développement local il est essentiel qu'il y ait interaction entre les interventions de chaque acteur de développement. En outre, les agents communautaires pourront aussi profiter de ces séances de formation pour apporter leur contribution en matière d'éducation nutritionnelle car ce type d'éducation ne doit pas uniquement être réservé aux mères de famille.

Concernant le contenu de ces formations, l'on doit tenir compte des véritables besoins des bénéficiaires. Pour cela, la méthode doit être participative. Les premières séances doivent alors être des séances de débats relatifs aux priorités de besoin de ces personnes et aux opportunités pouvant être exploitées dans la localité. L'on pourrait dire qu'il est du ressort des communes de faire ce genre de débat pour la mise en œuvre du PCD mais ici il s'agit d'un débat avec les plus nécessiteux de la commune et les actions à mettre en œuvre ont pour cibles uniquement ces personnes. De plus, ces séances préliminaires serviront à impliquer et à motiver les cibles. Lorsque ces besoins seront identifiés, les séances de formation proprement dites peuvent commencer et le contenu de ces formations peut varier d'une localité à l'autre selon les besoins et opportunités identifiés. Il faut par conséquent qu'un large éventail de formations soit préétabli afin que pour toute situation, des solutions existent. Parmi ces

⁶² Page 72.

⁶³ Un contre-appel est cependant à prévoir avant la fin de la journée de travail.

formations, l'on pourrait alors donner des formations sur l'élevage de volailles, sur l'horticulture ou sur n'importe quelle culture, sur la pisciculture, sur la tannerie, sur la vannerie, sur la transformation d'huile essentielle, sur la forgerie, sur la fabrication de fromage... En bref, des formations qui ne requièrent pas trop de qualification.

Le but de ces formations est d'améliorer les capacités des bénéficiaires afin qu'ils puissent créer des micro-entreprises pour qu'ils aient des emplois stables pour une sécurité alimentaire durable et un meilleur niveau de vie. Les groupes cibles étant déjà identifiés, l'on pourrait créer une association constituée de ces personnes. Il serait alors plus facile d'aider les bénéficiaires collectivement.

En outre, ces formations ne suffisent certainement pas car il faudrait des matériels et moyens pour pouvoir réaliser ces activités. Il est également important de trouver des débouchés pour les produits. C'est là que le rôle des partenariats est important : la PSN doit alors être le parrain de ces populations démunies et par conséquent la PSN doit envoyer des signaux à tous les acteurs pouvant être susceptibles de fournir de l'aide à ces populations. Comme cela, les effets des TC/HIMO seront durables de par l'existence d'une relève.

Toutefois, il est essentiel que les bénéficiaires puissent apporter une petite contribution financière afin de les responsabiliser. D'ailleurs, si les formations aboutissent, les bénéficiaires n'hésiteront pas à faire leur apport.

2.3.3 Le ciblage des bénéficiaires et la détermination du taux de salaire.

Le ciblage des travailleurs doit se faire minutieusement en insistant vraiment sur les plus démunis. Les résultats de notre étude ont montré que les plus démunis sont surtout les ménages dirigés par des femmes. Il faudrait alors viser la participation féminine. Notons que le plus important est de créer des emplois temporaires à ces personnes démunies. L'on propose alors que le recrutement des travailleurs soit bien préparé au moment même de la demande d'approbation d'un projet. Pour cela, il devrait figurer dans les dossiers techniques des projets une liste déjà préétablie des travailleurs potentiels qui vivent dans une situation de pauvreté extrême et d'insécurité alimentaire. Cette liste devrait être confectionnée au niveau des localités (« fokontany ») qui demandent la réalisation du projet. En effet, au niveau des localités rurales, la population se connaît mutuellement et dans ce cas, les renseignements seront plus fiables. Les personnes figurant dans cette liste, ajoutée de la liste des personnes proposée au niveau des sites SEECALINE des localités bénéficiaires, doivent alors être

prioritaires dans la liste définitive des travailleurs. Et tout cela devrait se faire en toute transparence.

D'un autre point de vue, la détermination du taux de salaire doit être révisée. En effet, l'on se demande sur quelle base ce salaire journalier de 1500 ariary a été fixé. Actuellement, le prix du kilo de riz varie en ville entre 1100 ariary et 1300 ariary pour ce qui est du riz ordinaire. En supposant que le niveau de prix dans le milieu rural ne s'éloigne pas trop de celui des centres urbains, on peut dire que le revenu journalier issu des TC/HIMO ne suffit même pas à un ménage de 4 personnes de manger du riz à quantité raisonnable pour une fréquence de trois fois par jour⁶⁴. Comparé à la situation au Bénin dans les projets HIMO à composante piste rurale où le salaire de la main d'œuvre non qualifiée est un peu plus élevé que le salaire minimum d'embauche, la situation malgache est déplorable. Le taux de salaire devrait alors être augmenté.

En outre, il est important de réduire le nombre des bénéficiaires pour garder à peu près les mêmes coûts si la durée des travaux est plus longue, et aussi pour qu'une évaluation des impacts sur les groupes cibles soit plus facile. Le suivi et l'évaluation des impacts des revenus HIMO sont effectivement importants pour mesurer la réelle contribution de ces TC/HIMO à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages démunis.

La proposition de nouveaux indicateurs d'évaluation des impacts des TC/HIMO sur les bénéficiaires est alors nécessaire car, en effet, le taux de malnutrition constituant l'indicateur principal de performance des activités HIMO, ce taux ne reflète pas beaucoup l'impact des TC/HIMO sur la situation alimentaire des bénéficiaires puisque les revenus ne sont même pas durables.

2.3.4 *Le choix des projets.*

Le choix des projets communautaires à réaliser devrait vraiment prendre en compte le portrait socio-économique de la localité. En effet, il est important de faire une identification :

- de la population,
- des activités économiques du milieu,
- de la situation de migration dans la localité et,
- des indicateurs du marché du travail.

⁶⁴ Une personne consomme en moyenne pour les classes pauvres en milieu rural un demi kapoaka de riz par repas. Si 1 kilo de riz équivaut à 3.5 kapoaka, cette quantité permettra à 7 personnes de manger raisonnablement en un repas, c'est-à-dire l'équivalent de la quantité nécessaire pour 2.5 personnes pendant une journée.

Il faut trouver un moyen de comparer l'évolution démographique dans les localités susceptibles de nécessiter une intervention afin de donner une priorité aux plus nécessiteux. Il faut aussi que les communautés qui demandent le soutien pour le projet puissent fournir les informations pertinentes sur : les raisons possibles de croissance ou de décroissance de la population locale, le taux de migration⁶⁵, le niveau de scolarité de la population, l'occupation principale de la population, les employeurs principaux au sein de la localité, le taux d'activité de la population ainsi que le taux de chômage et le taux d'emploi, et enfin l'évolution des revenus moyens de la population.

On suggère ainsi que la densité de la population dans une localité devienne un critère important pour le choix des projets. En effet, plus la densité est faible, plus il y a migration des populations car la localité où elles vivent est délaissée. Pour cela, appuyer les localités à faible densité de la population constitue pour celle-ci un moyen de sortir de la pauvreté et de ce fait de ralentir les migrations.

En bref, on peut tirer de cette seconde partie que face au développement du secteur agricole et de la promotion de la « révolution verte » qui semblent favoriser les gros exploitants, il est normal que les paysans pauvres n'ayant pas accès au capital, aux facteurs de production, à la terre, aux techniques modernes ne font plus de l'agriculture une véritable activité principale rémunératrice. Ces gens-là cherchent alors refuge dans des activités de salariat, activités ne constituant pourtant pas des emplois stables dans le milieu rural. Cette instabilité de l'emploi provoque alors une instabilité d'entrée de revenus dans les ménages pauvres ; ce qui constitue un obstacle particulièrement important à la sécurité alimentaire. Pour avoir un effet durable sur la sécurité alimentaire et sur la pauvreté, les TC/HIMO doivent alors être plus ou moins permanents au début et doivent surtout être complémentés par des actions pouvant soutenir l'intégration des bénéficiaires dans l'économie.

⁶⁵ En particulier celui des jeunes.

Conclusion

En bref, l'insécurité alimentaire dans le milieu rural est principalement due à la faiblesse des revenus, problème structurellement présent à cause du manque voire même de l'inexistence d'opportunités d'emplois. Il est par conséquent difficile de combattre l'insécurité alimentaire sans une amélioration importante des conditions d'accès à la nourriture, notamment de l'accès monétaire.

Pour conclure, les études effectuées et les résultats des enquêtes ont pu montrer que les activités HIMO de la PSN ont un double impact positif sur la population bénéficiaire. A court terme, le revenu perçu par les plus démunis participant aux travaux leur permet d'avoir une accessibilité économique alimentaire. A long terme, les travaux communautaires effectués permettent, de par les infrastructures réhabilitées, d'améliorer la production. Cela a ainsi pour effet d'améliorer la disponibilité alimentaire au niveau de la localité et d'assurer un meilleur revenu aux paysans. Cependant, la nature temporaire des travaux HIMO au sein d'une localité tend à rendre « éphémères » leurs effets sur la survie des plus démunis. La « stabilité » qui représente une dimension très importante de la sécurité alimentaire est ainsi négligée ; ce qui constitue un obstacle dans l'atteinte de l'objectif qui est de réduire de moitié la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire de 65% à 30% d'ici 2015. Ainsi il est nécessaire d'accompagner les TC/HIMO de mesures pouvant rendre durable et pérenne l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires afin de renforcer les capacités de ces populations vulnérables dans le cadre du développement local d'une part et d'autre part dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement : réduire de moitié l'extrême pauvreté et la famine d'ici 2015.

Références bibliographiques

Ouvrages

1. PECQUEUR, Bernard, *Le développement local pour une économie des territoires*, 2ème éd., SYROS, Paris, 2000, 126p.
2. FONTAN Jean Marc, LEVESQUE Andrée, *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas*, IFDEC, Montréal, 1992, 111p.
3. LACHAUD, Jean Pierre, *Pauvreté, marché du travail et croissance pro-pauvres à Madagascar*, BIT, 2008, 98p.

Documents de travail

4. ANDRIANJAKA Nirina Haja, JOHNSON Richard, VAN IMSHOOT Marc, « *Conception d'une stratégie de travaux HIMO réalisés dans le cadre de la protection sociale* », Ministère de la santé et du planning familial et de la protection sociale, juin 2007
5. Communication lors du 12ème séminaire régional des praticiens de l'approche HIMO : « *Présentation de l'expérience du Bénin dans le secteur routier* »
6. EPM 2005
7. EPP/PADR, Programme National de développement rural, janvier 2006, 48 p.
8. FAO, Notes d'orientation n°2, juin 2006, 4p.
9. ILO, Cornell University, FOFIFA, INSTAT, « *Recensement des communes 2001* », juin 2003
10. JOSEPH Anne, RASOLOFO Patrick, *Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa*, cellule sécurité alimentaire de l'Union européenne à Madagascar&Resal Madagascar, 23p.
11. Madagascar Action Plan, engagements 4&5
12. MAEP-UPDR, OCEAN consultant, fiche n°423, « *sécurité alimentaire* », 2004, 7p.
13. OIT, *Investissements HIMO dans l'infrastructure : des emplois pour construire la société*, OIT, 2000, 82p.
14. OIT, *Politiques de développement rural en Afrique : impacts sur l'emploi et les revenus - Cas de Madagascar*, OIT, Addis Abeba, 1985, 139p.
15. Politique Nationale de Nutrition-Plan national d'action pour la Nutrition (PNAN 2005-2009)

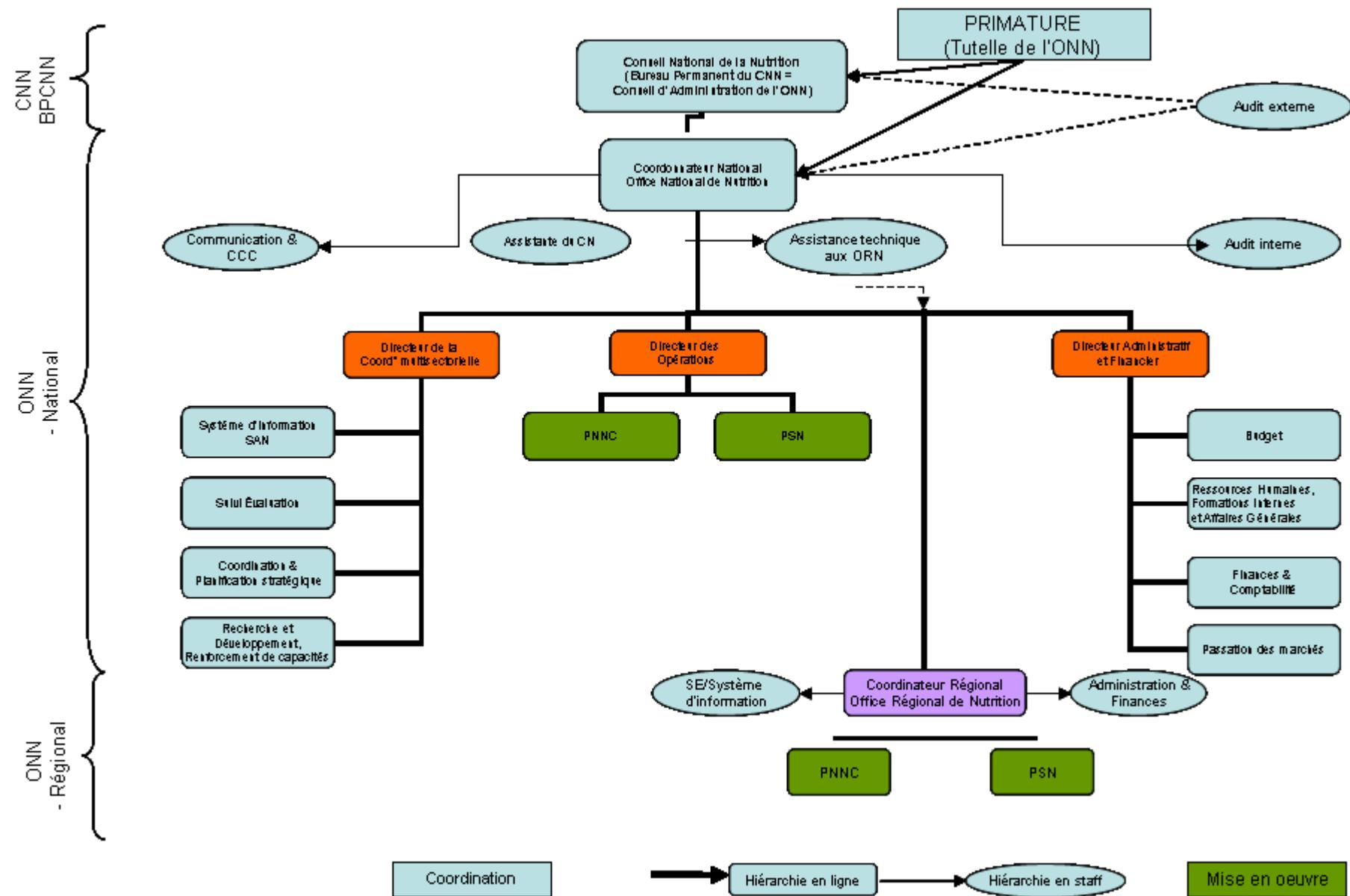
16. PSN, « *Rapport annuel 2007* »
17. PSN Antananarivo, « *Rapport premier semestre 2008* »
18. RAZAFINDRAKOTO Mireille& ROUBAUD François, « *L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique* », OIT, 1997
19. SMITH Martin, « La révolution verte de Madagascar », FAO

Sites web

<http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eipp/invest.htm>
<http://www.gabrielperi.fr/Migration-et-emploi-en-milieu-rural>

ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme validé de l'Office National de Nutrition montrant les relations hiérarchiques

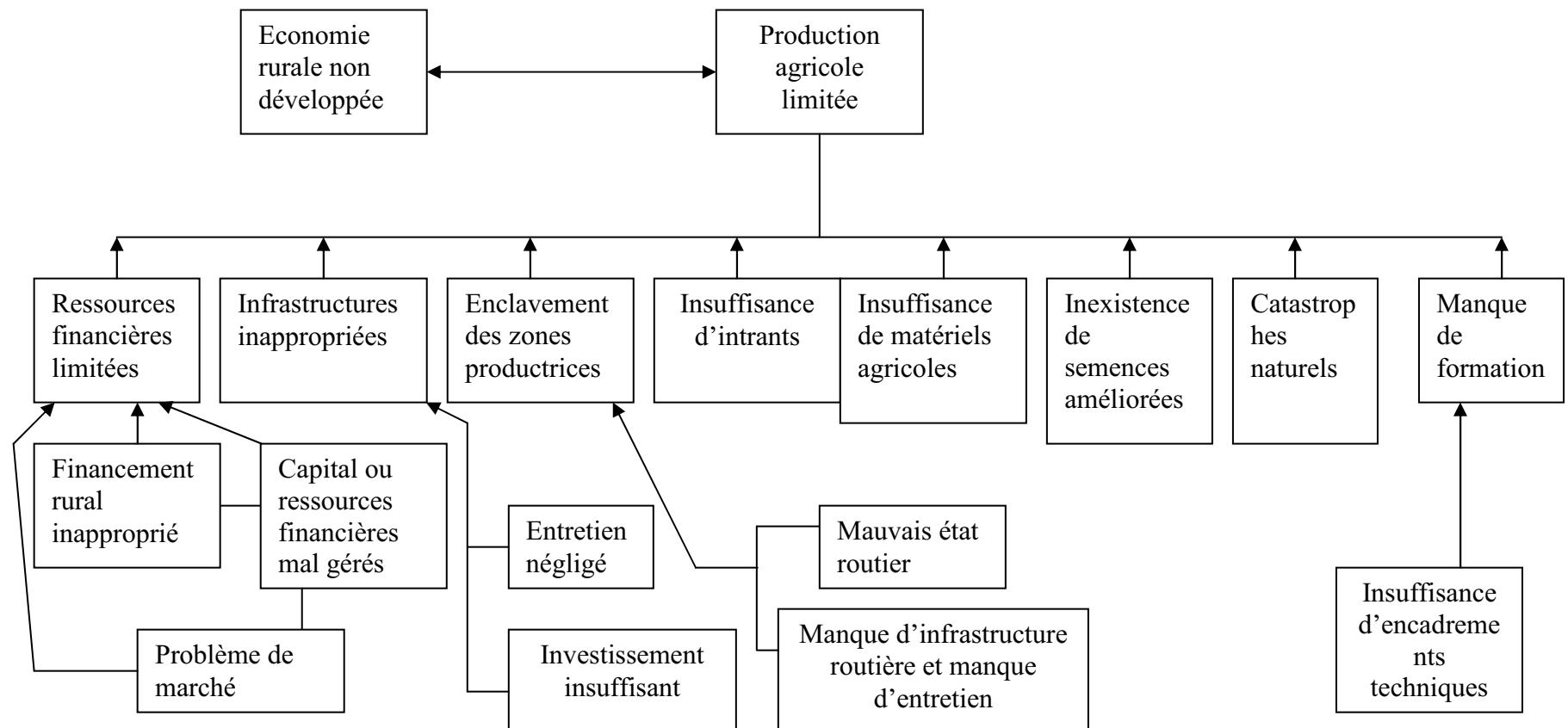


Annexe 2 : Mode de calcul des besoins caloriques journaliers

Catégories d'âge	Homme	Femme
0 à 1 an	820	820
1 à 2 ans	1150	1150
2 à 3 ans	1350	1350
3 à 5 ans	1550	1550
5 à 7 ans	1850	1750
7 à 10 ans	2100	1800
10 à 12 ans	2200	1950
12 à 14 ans	2400	2100
14 à 16 ans	2600	2150
16 à 18 ans	2850	2150
18 à 30 ans	3500	2750
30 à 60 ans	3400	2750
Plus de 60 ans	2850	2450

Source : OMS, 1985 in « Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa »

Annexe 3 : Arbre des problèmes dans le milieu rural



Source : Cours de Développement rural, 3^{ème} année Economie, Faculté DEGS, 2003

Annexe 4 : Canevas du questionnaire de la première enquête et résultats en %

kaominina
Commune

Asa
Projet

daty : /__/_/_/_
date

ekipa faha-/_____/
n° équipe

laharana ao anaty lisitra (isaky ny ekipa)* numéro dans la liste (par équipe)	1	2	3	4	5
toerana eo anivon'ny ankohonana Statut au niveau du ménage	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
(1) lehilahy loham-pianakaviana (1) homme chef de ménage	23,2%				
(2) vehivavy niteraka tsy manam-bady na misara-bady na maty vady (2) femme chef de ménage	21,7%				
(3) vehivavy manam-bady (3) épouse	44,9%				
(4) zanaka (4) enfant	10,1%				
(5) hafa (5) autres	0,0%				
lahy/vavy Sexe	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
(1) laxy (1) masculin	23,2%				
(2) vavy (2) féminin	76,8%				
iza no mitantana ny vola ao an-tokantrano? Gestionnaire du budget du ménage	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
(1) ianao ihany (1) l'individu lui-même	62,3%				
(2) olon-kafa (2) un autre membre de la famille	18,8%				
(3) iarohana (1) participatif	18,8%				
isan'olona ao an-tokantrano Taille du ménage	Moyenne : 5,2	/__/	/__/	/__/	/__/
isan'ny zaza latsaky ny 5 taona Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Moyenne : 0,8	/__/	/__/	/__/	/__/
isan'ny zaza entina eny @ toby SEECALELINE Nombre d'enfants fréquentant les sites SEECALELINE	Moyenne : 0,4	/__/	/__/	/__/	/__/
isan'ny olona an'asa ao an-tokantrano Nombre d'individus actifs dans le ménage	Moyenne : 1,7	/__/	/__/	/__/	/__/
saranga sosialy Catégorie socio-économique	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
(1) tsy sahirana (tsy manana olana @ fitadiavana hohanina na dia @ fotoan-tsarotra) (1) non pauvres	1,6%				
(2) antonony (tsy manana olana @ fitadiavana hohanina raha antonony ny vokatra) (2) moyens	25,0%				
(3) mahantra (manana olana @ fitadiavana hohanina tsindraindray) (3) pauvres	35,9%				

(4) tena sahirana (tena sahirana @ fitadiavana hohanina mandavataona) (4) démunis	37,5%				
firy ny ao an-tokantrano miara-miasa aminao eto ? Nombre de membres du ménage participant au projet (0= <i>tsisy</i>) (0= aucun)	Moyenne : 0,32 / /	/ /	/ /	/ /	/ /
manana traikefa @ asa toy izao ve ianao na efa nandray anjara t@ asa tana-maro ONN? Expériences en HIMO ou en travaux communautaires (1) eny (1) oui (2) tsia (2) non	41,8% / /	58,2% / /	/ /	/ /	/ /
oviana? Quand ? (1) herintaona na latsaka (1) 1 an ou moins (2) mihoatra ny herintaona (2) plus de 1 an	67,9% / /	32,1 / /	/ /	/ /	/ /
karazana foto-drafitrasa efa natao Type d'infrastructures/de travaux déjà réalisées/effectués dans les expériences (1) fanajariana lakan-drano sy toha-drano (1) réhabilitation de canaux d'irrigation/ de drainage (2) fanajariana lalana (2) réhabilitation de pistes/routes (3) fanorenana sompitra iraisana (3) construction de grenier communautaire villageois (4) fanaovana lava-drano (4) construction de puits/fontaines (5) fanaovana trano fivoahana (5) construction de latrines... (6) fanadiovana tanàna (6) assainissement (7) hafa (7) autres	85,7% / /	0,0% / /	14,3% / /	0% / /	0,0% / /
Asa fivelomana fototra mandritra ny taona Activité principale (1) famboleena (1) agriculture seule (2) fiompiana (2) élevage seul (3) famboleena sy fiompiana (3) agriculture et élevage (4) varotra (4) commerce (5) fitaterana (5) transport (6) mpikarama (6) salarié (7) asa-tanana (7) artisanat (8) hafa (lazao)	26,9% / /	4,5% / /	19,4% / /	9% / /	0,0% / /
		31,3% / /		1,5% / /	7,5% / /

(8) autres					
inona ny karazana voly ataonao?					
Type de culture pratiquée	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(1) voly vary (1) riziculture	46.9%				
(2) voly avotra (2) culture de contre-saison	53.1%				
(3) hafa (3) autres	0.0%				
raha voly vary, inona ny teknika-pamokarana ampiasainao?					
Riziculture : technique pratiquée	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(1) voly vary maro anaka (1) système de riziculture intensive (SRI)	0,0%				
(2) voly vary (SRA) (2) système de riziculture améliorée (SRA)	0,0%				
(3) voly vary nentim-paharazana (3) technique traditionnelle	100,0%				
inona ny biby ompiana?					
Type d'élevage	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(1) akoho amam-borona (1) volailles	55,6%				
(2) omby (2) zébus	18,5%				
(3) kisoa (3) porc	21,9%				
(4) hafa (4) autres					
fananan-tany					
Terrains	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(1) mpanofa (1) locataire	5,9%				
(2) manao ampahany (2) fermage/métayage	29,4%				
(3) tompony (3) propriétaire					
(4) sady tompony no mpanofa ihany koa (4) locataire en partie, propriétaire en partie	58,8%				
Trano					
Logement	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(1) mpanofa (1) locataire	19,0%				
(2) tompony (2) propriétaire	81,0%				
fitaovam-pamokarana					
Facteurs de production	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
(0=tsisy) (0=aucun)					
Angady					
bêche	56,5%				
Lapelina					
pelle	17,7%				
antsim-bilona					
faucille	11,3%				
Lazoara					
arrosoir	14,5%				
alaharo izay tena mandany vola ao an-					
tokatrano @ ireto (3 voalohany)					
classer par ordre de priorité les affectations					

principales du revenu						
<i>fandaniana voalohany</i> <i>première affectation principale</i>	Alimentation (95,4%) / /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
<i>fandaniana faharoa</i> <i>deuxième affectation principale</i>	Education PPN Fonds d'investissement 1,5% / /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
<i>fandaniana fahatelo</i> <i>troisième affectation principale</i>	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
% <i>fandaniana voalohany</i> <i>Pourcentage de la première affectation principale (par rapport au revenu total)</i>	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
% <i>fandaniana faharoa</i> <i>Pourcentage de la deuxième affectation principale (par rapport au revenu total)</i>	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
% <i>fandaniana fahatelo</i> <i>Pourcentage de la troisième affectation principale (par rapport au revenu total)</i>	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
(1) <i>sakafo</i> (1) <i>alimentation</i> (2) <i>kojakoja samihafa</i> (2) <i>produits de première nécessité (PPN)</i> (3) <i>fahasalamana</i> (3) <i>frais de santé</i> (4) <i>fampianarana ny ankizy</i> (4) <i>éducation</i> (5) <i>fampitaovana ny famokarana</i> (5) <i>facteurs de production</i> (6) <i>fifafiana</i> (5) <i>habillement</i> (7) <i>fialamboly</i> (7) <i>loisirs</i> (8) <i>lelavola hoenti-miasa</i> (8) <i>fonds d'investissement</i>						
ho anao manokana, inona no tena ilaina ho fampandrosoana ny faritra misy anao? Priorité pour le développement de la localité						
(milazà farafahabetsany 3) En citer 3 au maximum						
1	Création d'emplois : 31,8% / / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
2	Eau potable : 19% / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
3	Semences et engrais (15,9%) / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /

(oh: asa/teknika/fahasalamana/rano fisotro)
(ex : emploi/techniques de production, santé, eau potable...)

Annexe 5 : Canevas du questionnaire de la deuxième enquête et résultats (en %)

kaominina
Commune
/ _____ /

daty : / ___ / ___ /
date

Asa
Projet
/ _____ /

ekipa faha- / _____ /
n°équipe

laharana ao anaty lisitra (isaky ny ekipa) numéro dans la liste (par équipe)	1	2	3	4	5
1-inona avy ireo nandanianao ny vola karama noraisinao t@ asa natao teto? Asio marika mifanandrify aminy					
Affectations du revenu HIMO					
Naompana t@ trano fonenana?					
Dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie ?					
(1) fanavaozana ny trano (1) réfection du lieu d'habitation	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(2) fanavaozana ny fefy (2) réfection de la clôture	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(3) fanorenana vaovao(oh: fefy, rindrina, lavapiringa...) (3) nouvelles constructions (clôture, murs,...)	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(4)fividianana fanaka (4) achat de meubles	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(5) hafa(lazao) (5) autres (à préciser)	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
Naompana t@ fandaniana mahazatra ao antokatrano?					
Dépenses de subsistance					
(1) sakafo (1) dépenses alimentaires du ménage	/ 42,4% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(2) kojakoja samihafa(labozia,savony,pétrole,...) (2) dépenses en produits de première nécessité (PPN)	/ 12,7% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(3) fitsaboana (3) dépenses de santé	/ 0,9% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(4) hofan-trano (4) frais de logement	/ 0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(5) sara-pianaran'ny ankizy (5) Frais de scolarité des enfants	/ 27.12% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(6) hafa(lazao) (6) autres	/0,0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
Naompana t@ fampitaovana arapamokarana?					
Dépenses d'investissement dans la production?					
(1) fanitarana ny tany ambolena (1) acquisition de nouveaux terrains agricoles	/ 0.0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(2) fividianana fitaovana madinika hamokarana (2) achat d'outils agricoles	/ 0.0% /	/ /	/ /	/ /	/ /
(3) hafa(lazao) (3) autres (à préciser)	/ 0.0% /	/ /	/ /	/ /	/ /

Naompana t@ fanatsarana ny vokatra? Amélioration de la production? (1) fanaramana mpiasa tany (1) salariat (2)fividianana zezika sy/na ambioka (2) achat d'engrais et/ou de semences (3) fividianana fanafody fiarovana ny voly (3) achats de produits insecticides.... (4) fanaovana voly vaovao (4) pratique de nouvelle culture (5) hafa(lazao) (5) autres	/ 0.0% /	/ / / / / /			
	/ 1,7% /	/ / / / / /			
	/ 0.0% /	/ / / / / /			
	/ 0.0% /	/ / / / / /			
	Petit élevage : 3,4% Petit commerce : 0,9%	/ / / / / /			
Naompana t@ fandaniana hafa? Autres dépenses ? (1) fanefana trosa (1) remboursement de dettes (2)fividianana akanjo (2) habillement (3) fandaniana tamin-danonana (3) dépenses de festivité (4) hafa(lazao) (4) autres	/ 6,8% /	/ / / / / /			
	/ 4,2% /	/ / / / / /			
	/ 0.0% /	/ / / / / /			
	/ 0.0% /	/ / / / / /			
2- afaka nanao tahiry ve ianao t@ vola noraisinao? Possibilité d'épargne ? (1) eny (1) oui (2) tsia (2) non	/ __ /	/ __ / / __ / / __ / / __ /			
	21.9%				
	78.1%				
3-ho anao manokana, inona no lesoka lehibe tsapanao nandritry ny fanatanterahana ny asa? Points négatifs ou problèmes rencontrés concernant les travaux HIMO ? (1) ny fomba fiasa (1) méthode de travail (2) ny fandaminana ny asa (2) organisation (3) ara-bola(hazavao) (3) financier (à expliquer) (4) ny fitaovana (4) matériel (5) hafa (5) autres	/ /	/ / / / / /			
4- lazao izay tombontsoa heverinao fa tena lehibe azonao t@ fanaovanao ity asa ity Avantages perçus du projet ? (1) fahaizana sy traikefa (1) savoir et expérience (2) fananana asa (2) emplois (3) vola (3) financier (4) hafa(lazao) (4) autres à préciser	/ __ /	/ __ / / __ / / __ / / __ /			

Annexe 6 : Cadre logique sur lequel repose les activités HIMO de la PSN

	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Bénéficiaires	Résultat attendu	Source de vérification	Hypothèses
<i>Objectif global</i>						
Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages	Améliorer le revenu et la consommation	Taux d'insécurité alimentaire	-Ménages démunis -Population victime d'insécurité alimentaire.	Réduction de moitié de la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire de 65% à 30% d'ici 2015.	Etudes	-Instabilité politique et économique -Aléas climatiques
<i>Objectif spécifique n°1</i>						
Contribuer à une meilleure accessibilité économique alimentaire des populations démunies.	Procurer des activités d'appui à l'amélioration du revenu des ménages démunis	-Nombre de bénéficiaires des revenus HIMO. -Nombre de localités ayant bénéficiés des travaux HIMO	Ménages démunis		Rapport d'activités	-Instabilité économique et politique -Retard/absence de financement des bailleurs
<i>Objectif spécifique n°2</i>						
Améliorer la disponibilité alimentaire de la population	Promotion de petits projets communautaires à base de petites infrastructures liées à la production: réhabilitation de canaux d'irrigation/ de drainage, réhabilitation de pistes, construction de GCV	-Superficie de terrains irriguées -Longueur de canaux réhabilités -Nombre d'infrastructures construites	Population locale		Rapport d'activités	-Aléas climatiques -Instabilité politique et économique -Retard/absence de financement des bailleurs

Annexe 7 : La stratégie « Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages » (SAM) dans le cadre du Plan national pour la nutrition (PNAN 2005-2009)

Stratégie N°6 : Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages

Objectif spécifique : Réduction de moitié de la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire de 65% à 30% (population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique de 2300 kilocalories par personne par jour).

Résultats clés :

Résultats clés	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
1. Au moins 80% des sites de nutrition communautaire reçoivent un appui effectif des services agricole/pêche/élevage et d'autres partenaires.	-Protocole d'accord ONN/MAEP dans le cadre de la mise en œuvre du PNNC; -Nombre et % des sites/communes ayant groupements; -Nombre et % des sites/communes recevant visites régulières des agents techniques; -Nombre et % des sites/communes ayant jardins potagers, etc. -Nombre et types d'appuis effectifs fournis.
2. Meilleure disponibilité alimentaire de tous les ménages et notamment durant la période de soudure.	-Prévalence de la malnutrition saisonnière.
3. Meilleure accessibilité de tous les ménages	-Prévalence de la malnutrition.
4. Intégration progressive des programmes de développement rural visant à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les communes d'intervention du PNNC.	-Nombre et % communes bénéficiant d'un appui des programmes de développement rural (PSSA, PSDR...) -Nombre et % communes avec infrastructures améliorées; -Nombre et % de ménages bénéficiant d'un fonds d'appui (Institution financière mutualiste).
5. Diversification de la production et bonne utilisation à la consommation des produits par au moins 50% des ménages dans les sites communautaires.	-Nombre de ménages pratiquant la diversification alimentaire; -% des ménages pratiquant une bonne utilisation des aliments.

Nom : BAVAGNOMORA

Prénoms : Joëlle Prisca

Titre : ETUDE SUR LA CONTRIBUTION DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (TC/HIMO) DE L'UNITE PSN DE L'OFFICE NATIONAL DE NUTRITION DANS L'AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES VULNERABLES

Nombre de pages : 83 pages

Nombre de tableaux : 21

Nombre de figures : 16

Résumé

Les travaux communautaires effectués par l'unité de Prévention et de Sécurisation Nutritionnelle (PSN) de l'Office National de Nutrition (ONN) suivant l'approche HIMO ont pour principal objectif de contribuer à la sécurisation alimentaire des ménages, en particulier dans le milieu rural, par la création massive d'emplois en faveur des ménages vulnérables. En effet, les TC/HIMO constituent pour ces ménages une source de revenus alternatifs leur permettant d'avoir accès à la nourriture face à l'instabilité de l'emploi. Toutefois, le caractère temporaire des TC/HIMO ne permet pas d'obtenir des effets bénéfiques durables sur les bénéficiaires et ne prend pas en compte la « stabilité », une dimension importante de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, il est important d'adopter des mesures de renforcement de capacité des bénéficiaires, et ce dans le cadre du développement local, afin d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de ses multiples facettes notamment l'insécurité alimentaire.

Mots-clés

Sécurité alimentaire des ménages, prévention et sécurisation alimentaire, approche à Haute Intensité de Main d'œuvre, pauvreté rurale.

Encadreur pédagogique : Monsieur Rakoto David OLIVANIAINA, maître de conférences, Département Economie de la Faculté DEGS

Encadreurs professionnels :-Docteur Josia RAJAobelison, Responsable National de l'UPSN/ONN

-Monsieur Harijaona RAVELONARIVO, Responsable Technique de l'UPSN/ONN

Adresse de l'auteur : Bloc administratif du SICU Ambohipo -Antananarivo 101-MADAGASCAR

Téléphone : +261 33 37 853 92

E-mail : bavag_jp@yahoo.fr